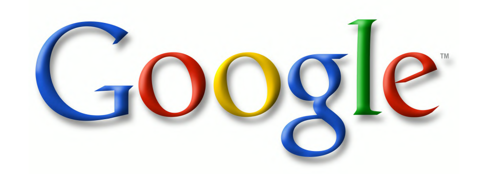


This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

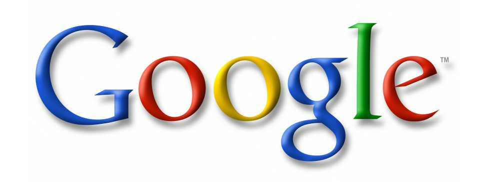
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

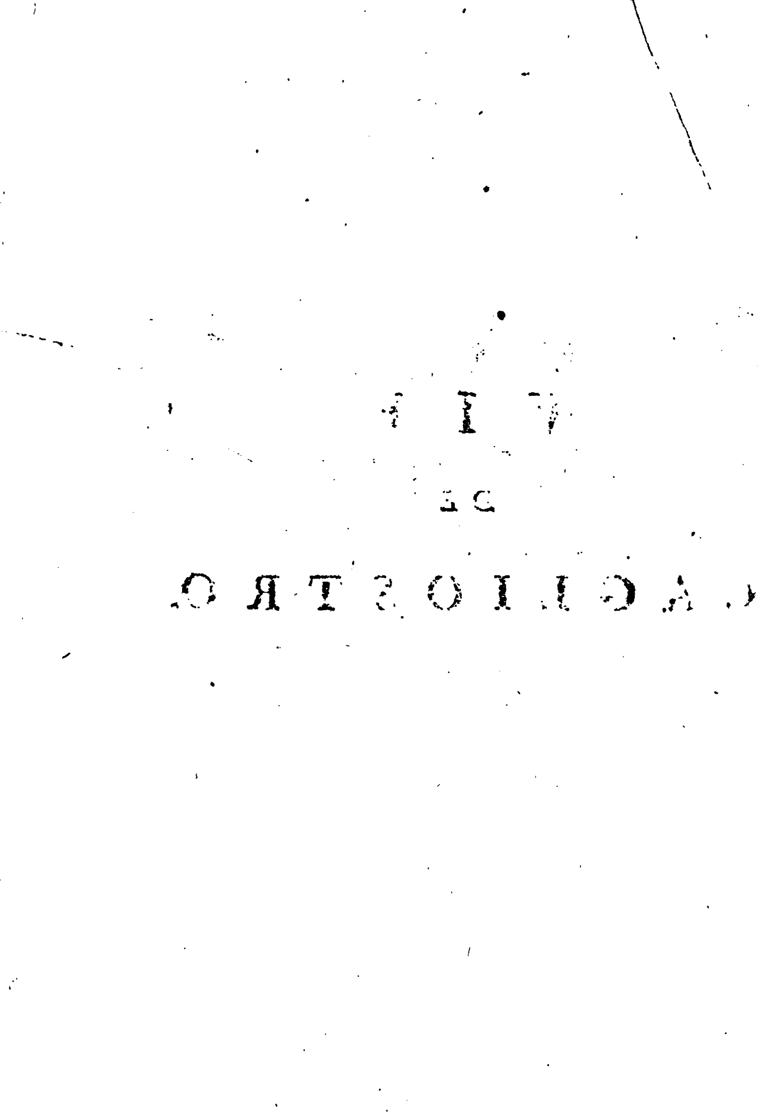
+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`


Name

VIE
DE
CAGLIOSTRO.



VIE DE JOSEPH BALSAMO, CONNU SOUS LE NOM DE COMTE CAGLIOSTRO,

Extraite de la procédure instruite contre lui à Rome, en 1790;

Traduite d'après l'original Italien, imprimé à la Chambre Apostolique; enrichie de Notes curieuses, & ornée de son Portrait.

Troisieme édition.

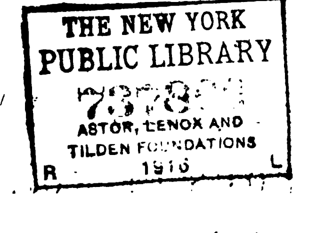
A PARIS,

Et se trouve A MAESTRICHT,

Chez J. P. Roux & Compagnie, Imprimeurs-Libraires, associés.

1791.

E.W.


THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS
R
L

AVERTISSEMENT.

LA célébrité de Cagliostro est moins due, en France, à sa charlatanerie, qu'au rang éminent de l'un des hommes crédules qu'il a eu l'art de séduire, & au fameux procès dans lequel il a été impliqué; mais comme il a, quelque tems, attiré sur lui tous les regards, son origine, les événemens de sa vie, le tissu de ses impostures, & la procédure qui vient de fixer, vraisemblablement pour toujours, sa destinée, excitent la curiosité générale : on ne peut donc guere douter que l'histoire de sa vie ne soit avidement reçue. Quelques lecteurs desireroient peut-être qu'elle fût écrite & tissue avec plus d'art, & traitée avec plus de philosophie; mais d'autres trouveront que les défauts, qui d'abord semblent la déparer, la rendent en effet plus précieuse. Ils liront avec plaisir le livre d'un Romain qui vient d'écrire avec tous les préjugés politiques & superstitieux de son pays; & par les réflexions qu'ils feront sur son ouvrage, ils le rendront d'autant plus philosophique, qu'il y a mis moins de philosophie. La vie de Cagliostro, écrite d'après les actes du tribunal de l'inquisition, &

dans un esprit inquisitorial, est un monument digne d'être conservé.

Si l'on a des preuves juridiques des crimes dont on assure que Cagliostro s'est rendu coupable à Palerme, il auroit pu, dans cette ville, être justement condamné à mort ; si l'on a les mêmes preuves des escroqueries qu'il paroît avoir faites à Londres, les tribunaux d'Angleterre auroient pu justement le condamner à de graves peines : dans d'autres pays encore, les juges auroient eu droit de lui infliger la peine des galères ; à Rome, on ne pouvoit lui reprocher que d'être franc-maçon, & d'avoir reçu deux adeptes à la maçonnerie ; les juges de Rome n'avoient aucun droit de le poursuivre pour des crimes commis hors de leur territoire, & dont il n'y avoit ni accusateur ni corps de délit ; & cependant c'est à Rome qu'il a été condamné.

Mais dans les états du pontife Romain, il existe une loi qui prononce la peine de mort contre les francs-maçons. Elle a été portée, non sur des preuves que cette société fût criminelle, mais sur ce qu'elle tient secrets ses statuts, son objet, son régime, c'est-à-dire qu'on a prononcé contre elle la peine réservée aux plus grands crimes, parce qu'on ignore si elle est innocente

ou criminelle. C'est sur le prononcé de cette inique loi que Cagliostro a été condamné : il a été prouvé qu'il étoit franc-maçon, donc il étoit digne de mort ; & la clémence du pontife s'est signalée, en commuant la peine capitale contre celle d'une prison perpétuelle.

Aussi, en annonçant en France la sentence portée à Rome, les papiers publics des deux partis qui nous divisent, se sont-ils accordés à la condamner. *Elle est également cruelle & absurde*, dit l'auteur de la *Feuille villageoise*. » Il est fâcheux, dit M. Mallet du Pan, auteur de la partie politique du Mercure, que dans la sentence, on ait conservé l'ancienne formule..... au lieu d'exprimer ses véritables délits, l'imposture, l'impiété la plus scandaleuse, la doctrine de la débauche & l'escroquerie ". On peut observer à M. Mallet du Pan, que le corps des délits de Cagliostro n'existant point à Rome, il n'y étoit sujet à aucune peine. Ce qui est fâcheux, c'est que l'imposteur ait subi, par des formes injustes, une peine qu'en effet il avoit méritée.

On trouvera dans l'ouvrage, les principaux détails de ses escroqueries & de ses impostures. Considéré comme franc-maçon, on peut dire que sa maçonnerie prétendue

égyptienne, fondée sur des erreurs mystiques & superstitieuses, pouvoit devenir aussi dangereuse que la maçonnerie commune est innocente. » Celle-ci, dit l'auteur de l'*Essai sur les Illuminés*, est une institution respectable par ses deux bases premieres, l'égalité & la charité. Elle a tour-à-tour essuyé des proscriptions, & l'appui le plus décidé; elle a toujours été l'objet du respect de la multitude, de l'indifférence du sage, & de la tolérance des gouvernemens raisonnables. Rien ne peut exister sans les formes. Vraisemblablement le secret des francs-maçons.... n'est autre chose que les formes qui donnent un corps à cette association, dont l'humanité, jusqu'à nos jours, n'a recueilli que des bienfaits ". L'empereur Joseph II, qui prit les francs-maçons sous sa protection, disoit, dans un billet écrit de sa main : » Je ne connois pas leurs mysteres, & je n'ai jamais eu assez de curiosité pour les pénétrer; il me suffit de savoir que la franc-maçonnerie fait toujours quelque bien, qu'elle soutient les pauvres, & cultive & protege les lettres, pour faire pour elle quelque chose de plus que dans les autres pays ". C'est cette maçonnerie qui est regardée, à Rome, comme un crime digne de mort.

Je doute que l'on doive regarder d'un œil aussi favorable les maçonneries connues sous le nom de *rectifiée*, *de la haute*, *de la stricte observance*. Celle de Cagliostro, avec sa vision béatifique, ses évocations des esprits supérieurs, sa régénération physique & morale, détruisoit, dans les esprits, les lumieres de la raison, & les portoit au fanatisme, qui, dirigé par des fourbes habiles, leur obéit en aveugle, & devient capable de tous les crimes. Elle ne manquoit pas de rapports avec la sombre folie des *Illuminés* d'Allemagne, sur laquelle on peut lire des détails curieux dans le livre de M. de Luchet, que nous avons cité. Cette secte de maniaques environne aujourd'hui plusieurs trônes, tient le bandeau de l'erreur sur les yeux de plusieurs souverains, écarte loin d'eux les talens & les vertus, distribue les emplois civils & militaires, & menace de leur ruine les états dont elle tient les rênes. Elle enveloppe dans sa haine, & la religion qui la condamne, & la philosophie qui la combat ; elle appelle les philosophes, *les ennemis*. Cagliostro fut introduit à Francfort-sur-le-Mein, dans l'antre de ces forcenés. L'auteur de sa vie a manqué de lumieres sur leur secte ; nous allons, d'après M. de Luchet, décrire l'hor-

rible cérémonie de leur réception. Il tient ces détails de deux hommes, quelque tems séduits par ces farouches sectaires. Ils ne se connoissoient pas mutuellement, ils les lui communiquerent à différentes époques; & leur récit ne s'éloigne pas de la déposition de Cagliostro.

» Le récipiendaire est conduit, à travers un sentier ténébreux, dans une salle immense, dont la voûte, le parquet & les murs sont couverts d'un drap noir parsemé de flammes rouges & de couleuvres menaçantes; trois lampes sépulcrales jettent, de tems en tems, une mourante lueur, & laissent à peine distinguer, dans cette lugubre enceinte, des débris de morts soutenus par des crêpes funebres; un monceau de squelettes forme, dans le milieu, une espece d'autel; à côté s'élevent des livres; les uns renferment des menaces contre les parjures; les autres, l'histoire funeste des vengeances de l'esprit invisible, & des évocations infernales qu'on prononce long-tems en vain ".

» Huit heures s'écoulent. Alors des fantômes traînant des voiles mortuaires, traversent lentement la salle, & s'abyment dans des souterreins, sans qu'on entende le bruit des trappes ni celui de leur chûte.

On ne s'en apperçoit que par l'odeur fétide qu'ils exhalent ".

» L'initié demeure vingt-quatre heures dans ce ténébreux asyle, au milieu d'un silence glaçant. Un jeûne sévere a déja affoibli sa pensée. Des liqueurs préparées ont commencé par fatiguer, & finissent par exténuer ses sens. A ses pieds sont placées trois coupes, remplies d'une boisson verdâtre. Le besoin les approche des levres; la crainte involontaire les en repousse".

» Enfin, paroissent deux hommes qu'on prend pour des ministres de la mort. Ils ceignent le front pâle du récipiendaire avec un ruban aurore, teint de sang, & chargé de caracteres argentés, entremêlés de la figure de Notre-Dame de Lorette. Il reçoit un crucifix de cuivre de la longueur de deux pouces (observez que ce sont des luthériens & des réformés qui font usage de ces images & reliques, si sévérement proscrites dans leur culte ;) on suspend à son cou des especes d'amulettes enveloppées d'un drap violet. Il est dépouillé de ses habits, que deux freres servans déposent sur un bûcher élevé à l'autre extrêmité de la salle. On trace sur son corps nud des croix avec du sang, Dans cet état de souffrance & d'humiliation, il voit s'approcher

de lui à grands pas cinq fantômes armés d'un glaive, couverts de draps dégouttans de sang. Leur visage est voilé : ils étendent un tapis sur le plancher, s'y agenouillent, prient Dieu, & demeurent les mains étendues en croix sur la poitrine, & la face contre terre, dans un profond silence. Une heure se passe dans cette pénible attitude. Après cette fatigante épreuve, des accens plaintifs se font entendre ; le bûcher s'allume, mais ne jette qu'une lueur pâle ; les vêtemens y sont consumés. Une figure colossale, & presque transparente, sort du sein même du bûcher. A son aspect, les cinq hommes prosternés entrent dans des convulsions insupportables à voir : images trop fidelles de ces luttes écumantes, où un mortel, aux prises avec un mal subit, finit par en être terrassé ".

» Alors une voix tremblante perce la voûte, & articule la formule des exécrables sermens qu'il faut prononcer : ma plume hésite, & je me crois presque coupable de les retracer ".

» *Au nom du Fils crucifié, jurez de briser les liens charnels qui vous attachent encore à pere, mere, freres, sœurs, époux, parens, amis, maîtresses, rois, chefs, bienfaiteurs, & tout être quelconque, à qui vous aurez*

promis foi, obéissance, gratitude, ou service".

» Nommez le lieu qui vous vit naître pour exister dans une autre sphere, où vous n'arriverez qu'après avoir abjuré ce globe empesté, vil rebut des cieux".

» De ce moment, vous êtes affranchi du prétendu serment fait à la patrie & aux loix. Jurez de révéler au nouveau chef que vous reconnoissez ce que vous avez vu ou fait, pris, lu ou entendu, appris ou deviné, & même de rechercher, épier ce qui ne s'offriroit pas à vos yeux".

*» Honorez & respectez l'*aqua toffana (1)*, comme un moyen sûr, prompt & nécessaire pour purger le globe par la mort, ou par l'hébétation de ceux qui cherchent à avilir la vérité, ou à l'arracher de nos mains".*

» Fuyez l'Espagne, fuyez Naples, fuyez toute terre maudite. Fuyez enfin la tentation de révéler ce que vous entendez : car le tonnerre n'est pas plus prompt, que le couteau qui vous atteindra en quelque lieu que vous soyez".

» Vivez au nom du Pere, du Fils & du Saint-Esprit".

---

(1) *L'aqua toffana* est, dit-on, le plus violent & le plus subtil des poisons connus.

» Quand le patient a prononcé ces paroles, on place exactement devant lui un candélabre garni de sept cierges noirs; à ses pieds est un vase plein de sang humain, où on lave son corps. Il en boit la moitié d'un verre, & il articule le fatal serment. Une sueur froide découle de ses joues livides; à peine il se soutient sur ses jambes défaillantes. Les freres se prosternent; & lui, tremblant, déchiré de remords, jetté dans une espece de délire, attend sa destinée... Aussi-tôt que la cérémonie est finie, le récipiendaire est jetté dans un bain, au sortir duquel on lui sert un repas composé de racines ".

L'auteur, de qui nous avons extrait ce passage, a raison de dire que, dans les pays où se trouvent de telles associations, l'on vit au milieu d'un ramas d'hommes inconnus qui ont abjuré l'humanité, sont devenus étrangers à tous les liens qui unissent les hommes, & ont banni de la terre, la confiance, la concorde & la sûreté. Le citoyen sage & paisible craint de voir, dans son voisin, dans son ami, dans son frere, un esclave vendu à de farouches tyrans, & toujours prêt à exécuter leurs ordres les plus criminels.

PRÉFACE
DE
L'AUTEUR ITALIEN (1).

UNE vie qui, dans une période de quarante-ſept années, a été preſque toujours enveloppée d'énigmes & de myſteres; qui, conſidérée des uns comme un modele d'héroïſme, de religion & de doctrine, & regardée par les autres comme un réſultat

(1) Nous avons cru devoir traduire cette préface avec la plus ſervile préciſion. C'eſt en partie une déclamation violente contre la France & contre la raiſon. Dans le corps de l'ouvrage, on parle plus d'une fois avec ironie des juges François qui, lorſque Caglioſtro fut détenu à la Baſtille, le déclarerent innocent. Mais il n'étoit traduit à leur tribunal que pour la fameuſe affaire du collier; ils ne trouverent pas de preuves qu'il eût eu part à cette eſcroquerie; ils furent donc obligés de reconnoître ſon innocence à cet égard, & ils n'avoient pas le droit de rechercher le reſte de ſa vie, puiſqu'il n'y avoit point contre lui d'accuſateur. Ils firent tout ce que peuvent faire les dépoſitaires de la juſtice. Mais le gouvernement, qui regardoit Caglioſtro comme un homme ſuſpect, l'exila, comme un maître de maiſon refuſe ſa porte à un homme dont il ſe défie.

de mécréance, d'imposture & d'impiété, a tenu en suspens le jugement du plus grand nombre ; qui, dans ses diverses & bruyantes vicissitudes, a rempli le monde entier de sa renommée ; qui, dans sa derniere crise, attire les regards de l'univers, & le tient dans l'attente : cette vie, disons-nous, est devenue le sujet d'une sérieuse & utile méditation, à présent qu'il a plu à la divine Providence de la conduire à un point où, pouvant la juger sans équivoque, le mécréant y trouvera matiere à reconnoître son erreur ; le catholique, à se tenir toujours plus en garde contre les embûches de l'enfer ; l'érudit, à confesser combien ses connoissances sont trompeuses, lorsqu'elles n'ont pas la religion pour fondement ; l'ignorant, à se conserver dans son humilité, sans essayer un vol que sa foiblesse ne lui permet pas de tenter ; l'homme, à trembler de sa propre misere ; le monde entier, d'admirer le triomphe de la foi & de la vérité.

La vie dont nous parlons ici, est celle de ce Joseph Balsamo, si connu sous le nom de comte Alexandre Cagliostro. Pour tout dire, en un mot, il a été un fameux imposteur. On méprise, on traite avec risée

risée ces âges écoulés, dans le cours desquels on raconte que des hommes qui lui ressembloient, ont été accrédités, applaudis, regardés presque comme des demi-dieux. On a raison, sans doute; mais le dix-huitieme siecle, ce siecle qui s'arroge le titre de siecle éclairé, philosophique, supérieur aux préjugés, l'emporte, à cet égard, sur tous les autres, & c'est ce qui devroit couvrir d'une salutaire confusion ses fanatiques admirateurs.

Comment, demandera quelqu'un, un imposteur a-t-il pu acquérir tant de célébrité, recevoir tant d'applaudissemens dans des pays où les sciences étoient cultivées, auprès de personnes qui ne manquoient pas d'esprit? C'est l'irreligion qui a été son guide; c'est elle qui lui a servi de soutien; c'est elle qui a tout fait pour lui. Autrefois, il se rencontroit souvent des personnes en qui le défaut d'études régulieres & de solides connoissances fomentoit une certaine simplicité, on pourroit dire une bonhommie, qui les portoit aisément à se livrer aux nouveautés qui faisoient quelque bruit, à embrasser les systêmes les plus ridicules & les plus incohérens, dès qu'ils avoient quelque chose de surnaturel & de merveilleux; mais au-

jourd'hui, ce que nous avons à déplorer, c'est un déluge de demi-savans, dont chacun outre-passant les limites du savoir, cherche à se rendre supérieur à lui-même, s'indigne de tout ce qui pourroit l'arrêter, & croit avoir assez de force pour s'opposer aux véritables loix de la nature, pour enfreindre celles du sanctuaire, pour monter jusqu'au ciel, pour calculer ce que l'œil n'a point vu, ce que l'oreille n'a point entendu, ce que le cœur de l'homme ne sauroit comprendre : *Nec oculus vidit, nec auris audivit, nec in cor hominis ascendit*; pour pouvoir enfin proférer dans leurs blasphêmes, il n'y a pas de Dieu, *non est Deus*. C'est avec grande raison que l'on n'a pas craint d'assurer que l'ignorance des anciens étoit moins pernicieuse que la science des modernes.

En effet, quand l'Europe a-t-elle été inondée, comme dans notre siecle, de diables de Loudun (1), de vampires, de sylphes, de rose-croix, de convulsionnaires, de magnétistes, de cabalistes ? Quel est l'objet des francs-maçons multipliés avec excès, & de ces phrénétiques qu'on nom-

(1) Nous n'avons pas cru devoir retrancher cet anachronisme de l'auteur.

me illuminés, avec leurs complots, leurs ſecrets, leurs évocations & leurs rits ridicules? Il y en a qui, avec leurs recherches de la pierre philoſophale & de la matiere premiere, voudroient bien démentir cet arrêt irrévocable : Tu mangeras ton pain à la ſueur de ton front, tu mourras : *In ſudore vultus tui veſceris pane, morte morieris.* Il y en a qui, animés par l'orgueil, tranſgreſſent ce précepte : Tu ne mangeras point de l'arbre de la ſcience du bien & du mal : *De ligno ſcientiæ boni & mali non comedes*, & qui ſe tourmentent pour poſſéder la connoiſſance des choſes occultes & de l'avenir. Il y en a qui écoutent avec plaiſir la voix du démon tentateur, qui leur crie : Pourquoi Dieu vous a-t-il commandé de ne pas manger de toutes ſortes de fruits? *Cur præcepit vobis Deus, ut non comederetis de omni ligno?* Ils s'abandonnent tranquillement à la crapule, à de laſcives voluptés. Il y en a enfin qui, ſéduits par ces mots; Vous ſerez comme des Dieux; *Eritis ſicut Dei*, ſecouent le joug de la ſubordination & de l'obéiſſance, & répandent la ſédition & le tumulte, pour s'égaler aux plus grands potentats.

Ce ſont là les auteurs de ces progrès ſi vantés de la raiſon; on ne leur entend

prononcer que les mots d'humanité, d'économie, de liberté sociale, d'égalité, de félicité publique, de religion, de morale épurée. Et voilà cependant qu'avec un mot séduisant on cherche à justifier toutes sortes de crimes; que le sang des citoyens coule en torrens; qu'on vole impunément, en anéantissant les droits de la propriété; qu'on détruit cette gradation des ordres, qui est le lien le plus fort de la société: tout respire la confusion, la révolte: la scélératesse devient un titre de gloire, & le vice est porté en triomphe. Voilà qu'une multitude d'hommes, renonçant à la vraie religion qui les auroit rendus heureux dans cette vie & bienheureux dans l'éternité, se soumettent à la croyance des ombres, des esprits, s'assujettissent aux plus étranges superstitions, & prêtent une foi aveugle aux premiers imposteurs, adoptent leurs systêmes tout absurdes, tout ridicules qu'ils peuvent être, parce que ces systêmes flattent leurs inclinations, & leur font appercevoir, dans le lointain, l'accomplissement de leurs desirs.

De-là vient la justesse de cette observation, que ces charlatans acquierent surtout du crédit, de la renommée, de la richesse, dans les pays où ils trouvent

le moins de religion, où la philoſophie eſt le plus à la mode. Rome n'eſt pas un pays qui leur convienne, parce que l'erreur ne peut jetter ſes racines dans le centre, dans la capitale de la vraie croyance. La vie du comte Caglioſtro eſt une preuve lumineuſe de cette vérité. C'eſt pour cette raiſon qu'on a cru devoir en compoſer cet abrégé, fidélement extrait des pieces de la procédure faite depuis peu à Rome contre lui ; ce ſont des pieces que la critique ne peut attaquer. L'autorité du ſouverain pontife a daigné, pour cette raiſon, diſpenſer de la loi du ſecret inviolable qui accompagne toujours, avec autant de juſtice que de prudence, les procédures de la ſainte inquiſition.

Le public a coutume de ſe prévenir en faveur des abrégés, dans leſquels on trouve les parties eſſentielles de l'hiſtoire & la chaîne des événemens, ſans avoir à ſupporter l'ennui d'une longue lecture. Il faut cependant reconnoître qu'on peut trouver deux défauts dans ces ſortes d'ouvrages : l'un eſt que l'auteur a trop dit, & par conſéquent tranſgreſſé les loix d'un abrégé ; l'autre, qu'il s'eſt aſſervi juſqu'à l'excès à la briéveté, & qu'il a ainſi écourté l'hiſtoire. Le rédacteur du préſent abrégé s'eſt

trouvé presqu'à chaque pas exposé à l'un ou l'autre de ces dangers. D'un côté, la moisson des faits étoit excessivement abondante dans les étranges & innombrables vicissitudes de la vie de Cagliostro : on auroit pu n'en prendre que la moitié, & faire un volume d'une longueur démesurée. Faire un choix n'étoit pas une chose facile : on avoit à craindre que ce que l'on omettoit n'eût été intéressant pour la curiosité du public, ou utile à la contexture de l'histoire. D'un autre côté, on ne pouvoit rapporter tous les détails ; il y en avoit même de piquans qu'il ne falloit pas manifester : dans un grand nombre de ceux qu'on a rapportés, la justice, la charité, la prudence, ont ordonné de supprimer les noms des personnes, & même les indications des lieux & les époques des tems.

Mais ce que l'on a cru pouvoir exposer suffira au lecteur, pour lui faire connoître que l'objet de cet abrégé est rempli. Cagliostro doit être regardé sous deux aspects ; sous l'un, comme un homme de très-mauvaises moeurs, & très-pernicieux à la société ; sous l'autre, comme un mécréant, qui, dans des vues d'intérêt, a foulé aux pieds la religion catholique. En recherchant

les preuves relatives à ces deux objets, on a eu occasion de prendre une connoissance précise du régime des francs-maçons ; & en veillant sur la conduite de Cagliostro, on a découvert une loge établie à Rome depuis quelque tems. C'est ce qui a donné lieu à diviser cet abrégé en quatre chapitres. Dans le premier, on rapportera sa vie privée, depuis sa naissance jusqu'au moment de sa détention à Rome. Dans le second, on donnera une idée de la maçonnerie en général, & un détail de la maçonnerie égyptienne, dont il a été le restaurateur & le propagateur. Dans le troisieme, on rapportera tout ce qu'il a fait pour restaurer & propager cette maçonnerie. Dans le dernier enfin, on exposera l'état de la loge de francs-maçons découverte à Rome.

Le style sera celui qui convient à un historien. Nous rapporterons les faits dans leur simplicité ; nous donnerons les indications nécessaires pour en faciliter l'intelligence & en former une juste critique ; mais nous laisserons aux lecteurs les réflexions, les conséquences & le soin de juger. Quant aux preuves qui servent de fondemens aux faits, on ne peut, dans un abrégé, suivre les formes d'une procédure

du barreau, rapporter les pieces, en ſpécifier le caractere, en relever l'importance. Cependant nous ne manquerons pas de les indiquer autant qu'il nous ſera poſſible. Au reſte, nous pouvons proteſter avec vérité, que nous avons mieux aimé nous taire, que de rapporter des faits dont l'exiſtence n'étoit pas fondée ſur une certitude morale.

VIE

VIE DE CAGLIOSTRO.

CHAPITRE I.

Vie privée de Cagliostro depuis sa naissance jusqu'au moment de sa détention à Rome.

JOSEPH Balsamo naquit à Palerme le 8 juin 1743, de Pierre Balsamo & de Félicie Braconieri, tous deux de médiocre extraction. Son pere, qui étoit marchand, étant mort lorsqu'il étoit encore dans sa premiere enfance, ses oncles maternels prirent soin de lui, & tâcherent de l'initier dans la science de la religion & des lettres. Cependant dès ses premieres années, il se montra si éloigné de l'une & de l'autre, que plus d'une fois il s'enfuit du séminaire de Saint-Roch de Palerme où on l'avoit placé. A l'âge de treize ans, il fut confié au pere général des *Benfratelli*, qui l'emmena avec lui dans le couvent de cet ordre à Cartagirone. Là, il endossa l'habit de novice, & ayant été remis à la garde de l'apothicaire, il put apprendre de cet homme, (comme il le dit lui-même) les principes de la chymie & de la médecine. Cependant il ne fit pas dans cet endroit un long séjour; car, ayant donné encore

de nouvelles marques de ſon caractere vicieux, les religieux furent ſouvent forcés de le corriger. On ſait entre autres choſes, qu'étant chargé de lire à table, comme c'eſt l'uſage dans toutes les communautés religieuſes, il ne liſoit pas ce qui étoit dans le livre, mais ce qui lui venoit dans l'eſprit; il a même avoué qu'en liſant le martyrologe, il ſubſtituoit aux noms des ſaintes ceux des plus fameuſes courtiſanes. Enfin, pour ſe ſouſtraire aux mortifications & aux pénitences que lui attiroient ſes fautes, il abandonna le couvent, & revint à Palerme.

Ce fut alors qu'il ſe donna pendant quelque tems au deſſin; mais ſans changer de mœurs ni de conduite. Les excès auxquels il s'abandonna furent en grand nombre & de tous les genres; livré à l'exercice des armes & à la compagnie de la jeuneſſe la plus diſſolue du pays, il n'y avoit point de querelle à laquelle il ne prît part; il mettoit ſur-tout ſon plaiſir à réſiſter à la juſtice, & à enlever de ſes mains des priſonniers. Il fut accuſé d'avoir fait de faux billets de théâtre; il vola à un oncle qui le logeoit chez lui, beaucoup d'argent & quelques effets: protégeant les amours d'un ami avec une de ſes couſines, il ſe chargeoit des billets de l'un & de l'autre; profitoit de l'occaſion, faiſoit entendre à l'amant que la jeune perſonne deſiroit tantôt de l'argent, tantôt une montre, ou d'autres choſes ſemblables, & lorſqu'elles lui avoient été remiſes, il ſe les approprioit furtivement. Il s'inſinua près d'un notaire, ſon parent, & trouva moyen de falſifier un teſtament en faveur d'un certain marquis Maurigi, ce qui fit un grand tort à une maiſon de piété.

Cette fourberie fut découverte plusieurs années après, & dans un tems où il étoit absent de Palerme : on en dressa même une procédure qui manifesta son crime. On lui attribua encore l'assassinat d'un chanoine. On prétend aussi qu'un religieux l'ayant prié de lui faire avoir de son supérieur une permission de s'absenter du couvent, il en fit une fausse, pour attraper ainsi quelqu'argent au religieux.

Plusieurs fois, cependant, il fut arrêté & enfermé; mais il s'en tira toujours ou par le défaut de preuves, ou par la nature du délit, ou par le crédit de ses parens. Enfin, il fut contraint de fuir de sa patrie, pour une escroquerie de plus de soixante onces d'or, qu'il fit à un nommé Marano, orfevre de profession. Il fit accroire à cet homme que, dans une grotte, au milieu de la campagne, il y avoit un trésor immense, qu'il lui découvriroit, & dont il pourroit même le rendre possesseur. Sous ce prétexte, il lui tira des mains la somme en question, & fit sur le lieu même diverses opérations magiques; mais la piece finit fort mal pour le pauvre Marano; il fut amplement bâtonné par des gens qui lui apparurent sous la forme de diables. La vérité est que ces diables étoient des amis de Balsamo, qui, d'intelligence avec lui, avoient pris ce déguisement. Marano découvrit la fourberie, fut irrité comme on doit le croire, & non content de dénoncer le frippon à la justice, il se proposa de se venger, & de le tuer; ce qui détermina Balsamo à s'enfuir.

Une suite de notices qui vont depuis cette époque jusqu'au moment de sa détention, peut

faire d'ailleurs soupçonner qu'il s'exerçoit à la sorcellerie; ce soupçon est fondé sur deux faits. Le premier est que, sous prétexte d'apprêter un remede à une de ses sœurs qui, disoit-il, étoit possédée, il se fit donner par un vicaire de campagne, un morceau de coton trempé dans les saintes huiles; & il étoit faux qu'il eût une sœur possédée. Le second consiste dans l'apparition d'une dame. On prétend que, se trouvant un jour en compagnie avec plusieurs de ses amis, ils témoignerent quelqu'envie de savoir ce qu'elle faisoit dans ce moment : Balsamo s'offrit aussi-tôt à les contenter; il forma sur la terre un quarré, passa les mains dessus, & l'on vit alors se tracer la figure de la dame, jouant au tressette avec trois de ses amis : on envoya aussi-tôt à son palais, & l'on trouva effectivement la dame dans la même attitude, la même occupation & avec les mêmes personnes que Balsamo l'avoit fait voir. Dans ce que nous rapporterons par la suite sur la vie de cet homme, on pourra voir quel degré de croyance on doit donner à de tels faits, & quelle conséquence on en doit tirer.

Il s'enfuit donc de Palerme, & parcourut toutes les parties du monde. Ici, nous sommes obligés de suivre ses propres assertions jusqu'à son arrivée à Rome, parce que nous n'avons point d'ailleurs de traces de ses actions, ni de moyens de les vérifier. En s'aidant de l'argent qu'il avoit escroqué comme nous venons de le dire, il se rendit à Messine. Là, il fit connoissance d'un certain Altotas: on ne sait s'il étoit Grec ou Espagnol, mais il parloit plusieurs langues; il avoit même divers écrits en arabe, & se vantoit d'être grand chymiste. Ils

s'embarquerent ensemble, voyagerent dans l'Archipel, & débarquerent à Alexandrie d'Egypte, où, dans l'espace d'environ quarante jours, ils firent ensemble plusieurs opérations de chymie, entr'autres celle de fabriquer avec le chanvre & le lin, des étoffes qui imitoient la soie, & ils gagnerent ainsi beaucoup d'argent. D'Alexandrie ils passerent à Rhodes, où ils gagnerent encore avec leurs opérations chymiques. Ils se proposoient de passer delà au grand Caire, mais les vents contraires les porterent à l'isle de Malte. Là ils s'arrêterent à travailler dans le laboratoire du grand-maître Pinto. Au bout de quelque tems, Altotas mourut, & Balsamo pensa à s'en aller à Naples, profitant de la compagnie d'un chevalier auquel le recommanda le grand-maître.

Il fit le voyage, se soutint quelque tems à Naples avec l'argent que lui avoit fourni ce même grand-maître & celui qu'il tira du chevalier, & s'acquit alors l'amitié d'un prince grand amateur de chymie qui voulut l'emmener avec lui dans ses terres de Sicile. Ayant profité de cette occasion pour faire des courses à Messine, il y rencontra un prêtre, son compatriote & son ami. Il dit lui-même que c'étoit un homme violent, & un si mauvais sujet avec lui lorsqu'il étoit à Palerme. Il ajoute que ce prêtre avoit été un de ces diables qui bâtonnerent Marano, & dont nous avons parlé. Cependant il voulut s'associer avec lui, & ayant pris congé du prince, ils allerent ensemble à Naples. Dans le voyage, ils furent arrêtés dans une hôtellerie d'un lieu nommé Pizzo, sous prétexte qu'ils avoient enlevé une femme : mais comme on n'en trouva point avec eux, ils furent remis

en liberté. Après un court séjour à Naples, Balsamo résolut enfin de passer à Rome.

Arrivé dans cette ville, il prit différens habits, tantôt d'abbé, tantôt de séculier. Au moyen de diverses lettres de recommandation qu'il avoit eues à Naples, il obtint l'accès auprès de plusieurs personnages considérables; il fit la connoissance du bailli de Breteuil, alors ambassadeur de Malte à Rome, & se présenta à divers religieux ses compatiotes; les secours qu'il en tira lui servirent autant à se soutenir que sa propre industrie. Celle-ci consistoit à débiter des dessins sur papier, qui étoient en effet gravés, imprimés, & ensuite relevés d'un lavis d'encre de la Chine; mais il les donnoit comme des ouvrages faits à la plume. Etant logé à l'enseigne du soleil à la rotonde, il eut avec un des garçons, une querelle pour laquelle il fut enfermé, & renvoyé au bout de trois jours. Ce fut dans ce tems qu'il eut occasion de voir la jeune Lorenza Feliciani, qui demeuroit près de la Trinité des pélerins; il en devint amoureux & la demanda en mariage à ses parens, qui la lui accorderent, après être convenus d'une foible dot proportionnée à leur condition. Le mariage se fit dans la paroisse de St. Sauveur aux champs, & les époux logerent quelques mois dans la maison du beau-pere.

Les premieres leçons que la jeune épouse reçut de son mari, furent, comme elle l'a dit elle-même, sur les moyens de plaire aux hommes & de les attirer. La coquetterie la plus indécente, la maniere de se mettre la plus scandaleuse, furent les principes qu'il lui inspira. La mere de

Lorenza, scandalisée de cette conduite, avoit de fréquentes altercations avec son gendre, qui prit enfin le parti de choisir une autre demeure. Il lui fut alors bien plus facile de corrompre l'ame & les mœurs de son épouse; il la présenta à deux personnages qualifiés, après l'avoir prévenue d'avance de chercher à s'emparer de tous deux; elle ne réussit pas avec l'un, & eut le plus grand succès auprès de l'autre. Lui-même la conduisit dans un lieu consacré aux plaisirs de l'amant, la laissa seule avec lui; & se tint dans une autre chambre. Les discours, les offres répondirent aux vues du mari; mais la femme résista dans cette premiere occasion. Elle fit confidence à son mari de l'assaut qu'elle avoit éprouvé, & n'en reçut que les plus durs reproches & les menaces les plus violentes. Ce fut alors qu'il commença à lui insinuer cette maxime qu'il lui répéta depuis si fréquemment: » que l'adultere n'est point un » crime dans une femme qui s'y prête par in- » térêt, & non simplement par amour pour un » homme ". Il ajouta l'exemple aux préceptes, en lui montrant combien il respectoit peu lui-même les loix de la chasteté conjugale. Nous en verrons des traits dans la suite de cette histoire, & nous dirons seulement ici que ses excès dans ce genre étoient favorisés par l'usage habituel qu'il faisoit d'un certain vin d'Egypte, qu'il composoit avec beaucoup d'aromates appropriés à l'effet qu'il se proposoit.

Sa femme le crut à la fin, & il la mena deux ou trois fois dans ce même lieu où elle avoit si mal répondu à ses desseins. Elle reçut pour prix de sa condescendance, tantôt des gants, tantôt

quelques parures, tantôt un peu d'argent. Un jour le mari écrivit, au nom de sa femme, à l'amant qu'il l'avoit forcée d'accepter, un billet par lequel elle le prioit de lui prêter quelques écus, qui lui furent aussi-tôt envoyés; elle promettoit en échange un rendez-vous pour le lendemain, & elle ne manqua pas de s'y rendre. Pendant ce tems les époux changerent plusieurs fois de demeure. Balsamo fit des connoissances, particuliérement celle d'Ottavio Nicastro, très-connu pour avoir fini ses jours à la potence, comme complice d'un assassinat, & celle d'un homme qui se faisoit appeller le marquis Agliata; tous deux étoient Siciliens. Le caractere du marquis avoit beaucoup de ressemblance avec celui de notre héros. Dans le plus fort de l'étroite amitié dont ils étoient liés, on les vit fréquemment s'enfermer dans une chambre & y rester très-long-tems : on ne sait pas précisément ce qu'ils y firent; mais on tient du moins d'une personne qui affirme l'avoir vu, que, sortant un jour de leur conférence, le marquis tenoit en main deux obligations; & que les ayant confrontées ensemble, il se retourna vers Balsamo en disant qu'on ne pouvoit faire mieux. Balsamo lui-même n'a point dissimulé la supériorité de son ami dans l'art de contrefaire l'écriture & les sceaux; ajoutant que ce faussaire lui avoit dressé une patente d'officier du roi de Prusse, au service duquel il disoit être en qualité de colonel, & l'avoit même signée du nom de ce prince. Par ce moyen, Balsamo endossa l'uniforme d'un régiment Prussien.

Ils résolurent enfin tous deux de quitter Ro-

me. On peut attribuer la cause de ce départ à ce qui est rapporté par le beau-pere même de Balsamo. Nicastro s'étant brouillé avec celui-ci, se présenta au gouvernement, l'accusa de fabriquer de faux billets, & offrit de le faire arrêter avec le corps du délit. Il y a lieu de croire, que cela étant venu aux oreilles de l'Agliata & son ami, ils se déterminerent à quitter Rome, ce qu'ils firent en effet.

Ils partirent donc chacun dans une chaise, la femme de Balsamo avec l'Agliata, & lui-même avec le secretaire du marquis. Le mari a avoué sans mystere combien, de son propre consentement, la foi conjugale avoit été peu respectée dans ce voyage, qu'ils firent tous deux aux fraix de l'Agliata. Ayant pris le chemin de Venise, par Lorette, ils arriverent à Bergame, & chemin faisant il commirent encore plusieurs fourberies. Entre autres, on vit Caglioftro & l'Agliata, se renfermer seuls dans une chambre; personne ne put voir précisément ce qu'ils y firent: mais il est très-vraisemblable, qu'ayant déja des lettres de recommandation pour différentes personnes, ils en fabriquerent d'autres qui leur servirent à escroquer encore d'assez fortes sommes d'argent.

Ils s'arrêterent quelques jours à Bergame, occupés à faire des recrues & des engagemens. Mais le gouvernement ayant découvert ce qu'étoient Balsamo, sa femme & l'Agliata, ce dernier eut le bonheur de fuir à tems; les deux autres furent arrêtés, & après avoir subi les examens nécessaires, ils furent chassés de cette ville. Au moment où le mari fut arrêté, il eut l'adresse de

remettre en ſecret à ſa femme un petit paquet de billets qu'il la conjura d'avaler pour lui ſauver la vie; elle prit le parti de les cacher dans ſon ſein, & attendit le moment où elle ne pouvoit être vue de perſonne, pour les déchirer en mille pieces. Elle obſerva en cette occaſion, que le papier des billets n'avoit pas les marques ordinaires: on avoit eu la précaution de les déchirer pour faire croire qu'ils étoient uſés par le ſervice, & on les avoit racommodés avec un autre papier qui rendoit impoſſible de diſcerner ce qui leur manquoit. Nous ſavons par la femme même de Balſamo, qu'il ne perdit pas dans la ſuite l'idée de continuer cette fourberie. Dans le voyage poſtérieur qu'il fit, comme nous le verrons ci-après, il parvint à ſe faire fabriquer du papier avec les marques néceſſaires, dans un endroit ſitué ſur la riviere de Gênes. Au moyen de ce papier, il fabriqua un billet de vingt-cinq écus, qu'il ſe fit changer à Savone. Mais retournons à Bergame.

Ayant été chaſſés de cette ville, comme nous l'avons dit, ils ſe trouverent dans une miſere extrême; car l'Agliata avoit tout emporté. Balſamo auroit voulu retourner à Rome, ſi la crainte de s'y trouver embarraſſé par la fabrication des fauſſes lettres de recommandation ne l'en avoit pas détourné. Il convint enfin avec ſa femme d'entreprendre un pélerinage à St. Jacques de Galice. Il a voulu perſuader dans ſes interrogatoires, que la piété l'avoit excité à ce voyage, en pénitence de ſes péchés & de ceux de ſa femme. Il eſt certain du moins qu'ils n'allerent point à ce ſaint lieu. Il a été forcé d'avouer dans ces mê-

mes procédures, qu'ayant trouvé moyen de vivre plus à l'aise, comme nous le verrons ensuite, il perdit absolument l'idée de ce pélerinage; & tout ce que nous allons rapporter, montre bien quelle étoit sa véritable intention. Ayant pris tous deux l'habit de pélerins, ils traverserent les états de Sardaigne, de Gênes & arriverent à Antibes. Pendant ce voyage ils vécurent de leur quête, & tâcherent de la rendre plus abondante en feignant de faire ce pélerinage comme une pénitence qui leur étoit imposée pour avoir contracté un mariage clandestin. Mais comme les aumônes rendoient peu, le mari sollicita sa femme d'y ajouter en faisant un honteux usage de sa beauté, & au milieu des menaces qu'il lui faisoit souvent, il plaçoit des réflexions impies: » A quoi te sert ta vertu, lui disoit-il? Est-ce » ainsi que ton Dieu te secourt? Ne vois-tu pas » la misere qui nous opprime (1)"?

Quelques officiers de milice profiterent à Antibes de l'effet de ces leçons, & au moyen de l'argent qu'ils donnerent, & du produit de la quête, les époux continuerent leur route, &

---

(1) Nous savons par des personnes qui ont connu la femme de Cagliostro, dans le tems où ce fourbe commençoit à se procurer un grand nombre de partisans, qu'elle joignoit à une figure agréable le caractere le plus doux & le plus confiant. Elle étoit naturellement portée à aimer ceux qui la prévenoient par quelques caresses, & à leur ouvrir les secrets de son cœur. Elle leur faisoit part de ses chagrins & des mauvais traitemens de son mari, qui en public lui témoignoit des égards, mais qui en particulier la traitoit avec une brutalité féroce. Il n'est pas étonnant qu'un homme de ce caractere ait forcé à entrer dans la carriere du vice, une femme foible que son penchant portoit à l'honnêteté.

arriverent enfin à Barcélone, où ils demeurerent environ six mois. Au bout de quelque tems, l'argent leur manquant pour vivre, Balsamo engagea sa femme à aller se confesser dans une église voisine de leur auberge, qui appartenoit à des religieux, & de faire croire au confesseur qu'ils étoient tous deux d'une illustre maison romaine, qu'ils avoient contracté un mariage clandestin, & que les remises d'argent qu'ils attendoient leur manquant, ils se trouvoient un peu gênés. Lorenza suivit cette instruction : le confesseur la crut, lui donna de l'argent, mais en petite quantité; lui envoya le lendemain un jambon en présent ; & étant allé ensuite les visiter, il salua les époux, en leur donnant le titre d'excellence. Tous deux avouent ce nouveau tour; seulement le mari a voulu en attribuer à sa femme l'invention & la conduite (1).

Cependant la vigilance du curé de ce lieu les jetta dans quelque embarras; car, ayant conçu des soupçons, il leur demanda leur contrat de mariage, qu'ils n'avoient point avec eux. Pour n'être point exposé à quelque événement désagréable, Balsamo pensa à recourir à la protection d'un personnage qualifié; & pour l'obtenir, il ne trouva pas de meilleur moyen que sa femme. Jeune, d'une taille médiocre, blanche de peau, brune de cheveux, le visage rond, d'un juste

(1) Comme il paroît certain que la femme de Cagliostro éprouva toujours des combats entre le remord & l'empire que son mari avoit pris sur elle, c'est à celui-ci que doit appartenir cette invention impie ; & la femme se prêta, par foiblesse, à l'exécution.

embonpoint, les yeux brillans, d'une physionomie douce, sensible & flatteuse, elle pouvoit exciter une passion; c'est aussi ce qui arriva dans cette occasion & dans beaucoup d'autres semblables. Les deux époux se présenterent à cette personne, & lui exposerent leur situation. Après avoir fait retirer le mari, le seigneur interrogea sérieusement la femme sur la vérité de leur mariage. Il s'assure par ses réponses, qu'il existe en effet; & pendant qu'il se charge du soin d'en faire venir de Rome le contrat authentique, les attraits de la dame lui font oublier ce qu'il se doit à lui-même. Elle refuse; il lui donne le tems de réfléchir, & la renvoie. Cette entrevue ayant été ensuite racontée au mari, elle reçut de lui les reproches les plus amers, & au bout de quelques jours il la ramena chez ce seigneur. A peine celui-ci les vit arriver, qu'il pria la dame de répondre *oui* ou *non* à ce qu'il lui avoit proposé. Le mari prenant la parole pour elle, répondit *oui*, & partit. L'effet de sa réponse produisit le gain d'une pistole de quatre, & la dame reçut la même récompense à ses autres visites, pendant les huit jours que son mari la conduisit à ce même hôtel.

Le contrat de mariage arriva de Rome; Balsamo s'étoit lié dans ce tems avec un noble voyageur. Celui-ci s'éprit aussi de Lorenza, qui ne manqua pas d'en instruire son mari. Balsamo, qui voyoit bien qu'à la fin, comme cela arrive toujours dans ces occasions, le tribut des pistoles de quatre cesseroit, conseilla à sa femme de flatter, d'amuser le voyageur, mais de ne le pas satisfaire, afin de pouvoir faire à ses dépens le

voyage de Madrid, où il avoit projetté de se rendre. Le dessein réussit heureusement; ils se rendirent tous trois à Madrid, où ils habiterent ensemble, le voyageur étant logé séparément des époux, mais dans un appartement contigu. Cependant, comme il les soutenoit à ses fraix, il se lassa à la fin d'être joué, & menaça de se séparer. Ce fut alors que Balsamo insinua à son épouse de le satisfaire; elle le fit, & cela dura assez long-tems. Presque tous les matins, au point du jour, il la réveilloit pour l'avertir qu'il étoit tems qu'elle allât achever son sommeil dans l'appartement voisin.

Un procès que Balsamo eut à Madrid avec un de ses compatriotes, lui donna occasion d'envoyer sa femme solliciter le ministre. Celui-ci, dans le cours de cette affaire, voulut être scrupuleusement informé de l'état de la dame; elle lui raconta tout, jusqu'à sa liaison avec le voyageur; & elle lui proposa de le renvoyer, s'offrant lui-même à la place. Elle refusa l'arrangement; & le ministre lui répondit que, quand elle desireroit sa protection, il ne la lui accorderoit plus. Cela se vérifia : le voyageur ne pouvant plus suffire à l'avidité de Balsamo, qui exigeoit sans cesse de lui, ou de l'argent, ou des effets, les abandonna. Alors Lorenza, par un ordre de son mari qui étoit instruit de tout, retourna au ministre; mais celui-ci, homme de parole, sut résister à la tentation, & la renvoya.

Dans cet abandon, les époux résolurent de passer à Lisbonne. Dès qu'ils y furent arrivés, le premier soin de Balsamo fut de s'informer, à son ordinaire, des personnes riches; & on

lui indiqua un marchand, homme du caractere qu'il desiroit. Il envoya aussi-tôt sa femme lui demander quelque aumône ; elle en reçut une lisbonine qui fut accompagnée de propositions mal-honnêtes, pour lesquelles même il lui donna rendez-vous dans un jardin qu'il avoit à la campagne. Dans le cours de trois mois, ces rendez-vous furent fréquens, & chaque fois ils étoient suivis d'une rétribution de huit pistoles. Cependant la crainte d'avoir quelque démêlé avec la famille du marchand, qui voyoit ce commerce de très-mauvais œil, fit prendre à Balsamo le parti d'abandonner cette ville, & de passer à Londres. Pour mieux réussir dans ses desseins, il voulut d'abord que sa femme apprît à Lisbonne la langue angloise, & il lui donna pour maîtresse une demoiselle à laquelle il donnoit lui-même des leçons d'un autre genre.

Balsamo se livra plus que jamais à Londres, au honteux négoce qu'il faisoit de sa femme. Nous nous bornerons à rapporter le piege qu'il tendit à un Quaker. Les loix d'Angleterre prescrivent que, si un mari surprend sa femme en adultere, il peut, à l'aide d'un témoin, ou accuser aux tribunaux l'amant adultere, ou s'arranger avec lui pour telle somme d'argent qu'il lui plaît. Les deux époux s'étoient liés dans cette ville avec plusieurs Quakers, & en même-tems avec un Sicilien qui se faisoit appeller le marquis Vivona. Un des Quakers s'éprit de la dame, & oublia pour la séduire l'austérité de sa secte. Sans lui céder, elle en fit la confidence à son mari ; & tous deux, de concert avec Vivona, convinrent qu'elle donneroit au Quaker un rendez-vous secret ; que ses deux

hommes, à l'heure & au jour indiqués, se cacheroient dans une chambre voisine; qu'au moment où le Quaker se croiroit près d'être heureux, un signal convenu entre eux feroit paroître aussi-tôt Balsamo & Vivona, qui serviroit de témoin; & qu'à force de reproches; d'insultes & de menaces, ils le forceroient à payer chérement les plaisirs dont il n'auroit eu que l'espérance.

Tout réussit au gré de leurs desirs; le Quaker se rendit à l'heure marquée à l'invitation de la dame, & commença à la complimenter à la mode de la Pensylvanie; la dame répondit qu'elle ne concevoit pas comment un Quaker pouvoit être si galant; le dialogue s'échauffa & devint si vif, que le Quaker, en nage, ôta son chapeau, sa perruque & son habit. Mais au signal concerté paroissent subitement dans la chambre Balsamo & Vivona, qui le surprennent; il se trouble, ne peut nier, & reçoit par grace la permission d'en sortir pour cent livres sterlings que les deux frippons se partagèrent entre eux.

Mais tous deux eurent bientôt un motif de se brouiller & de se séparer. Balsamo avoit avec lui une quantité de topazes qu'il avoit rassemblées dans le tems de son séjour à Lisbonne; voulant s'en défaire, il pria l'ami Vivona de s'en charger: & celui-ci, après avoir accepté l'emploi, jugea plus à propos de se les approprier & de s'enfuir de Londres. Bientôt Balsamo fut mis en prison pour dettes du loyer de sa maison. Il paroîtra sans doute extraordinaire de voir cet homme réduit si souvent à la misere, malgré le gain considérable qu'il faisoit en argent & en

effets:

effets : l'étonnement cessera cependant, si l'on veut ajouter à la propriété qu'a l'argent mal acquis de se fondre de lui-même, l'humeur fastueuse & superbe de Balsamo, qui, pour paroître quelque chose dans le monde, dépensoit sans ordre ni mesure. Il est certain que, sans compter tous les présens qu'il a reçus, lui & sa femme, dans le cours de leurs voyages, en bijoux, or & argent, il a sûrement gagné en argent plus de cent mille écus ; ce qui n'a pas empêché que, dans ces derniers temps, il ne se soit trouvé plus d'une fois dans la nécessité d'engager quelques effets pour vivre.

La générosité d'un Anglois tira Balsamo des prisons. Sa femme, en fréquentant la chapelle catholique de Baviere, eut occasion d'y faire la connoissance d'un honnête homme à qui elle exposa l'état de son mari, & dont elle reçut la somme nécessaire pour éteindre la dette. Outre cela, l'Anglois, par charité, voulut bien les recevoir tous deux dans sa maison. Dans la familiarité d'une commune habitation, il crut entrevoir que Balsamo seroit capable de lui peindre quelques appartemens dans une maison de campagne ; il lui fit part de sa pensée, & celui-ci, quoique ignorant absolument ce métier, accepta hardiment. L'Anglois étant allé demeurer aussi à cette maison, sa fille, jeune encore, prit de l'amour pour le peintre. On ne sait si ce fut d'elle-même ou par séduction : ce qu'il y a de certain (& il l'a confessé lui-même), c'est qu'il sut porter la passion de cette fille jusqu'à la folie, & qu'il en tira beaucoup d'argent.

On pourroit être étonné de voir un homme

comme celui-là, réussir si facilement à s'insinuer auprès des femmes. Ceux qui l'ont connu & fréquenté, attestent qu'il n'a jamais rien eu de séduisant, ni au physique, ni au moral. D'une taille plutôt petite que grande, brun de peau, très-épais, le regard dur, parlant un dialecte sicilien, mêlé de quelques phrases ultramontaines, ce qui composoit un jargon presque hébraïque ; ne possédant aucune des graces qui sont ordinaires dans le monde galant, sans instruction, sans connoissances, entiérement privé de tout ce qui peut inspirer de l'amour ; comment, disons-nous, un homme de cette espece a-t-il pu obtenir auprès des femmes un tel accès, qu'après les avoir détournées du chemin de la vertu, il en recevoit encore de magnifiques récompenses ? La procédure seule nous présente une solution à ce problême ; c'est que, comme la jeune Angloise étoit de la figure la plus désagréable & la plus rebutante, de même les autres femmes qu'il sut gagner étoient si avancées en âge, qu'elles ne pouvoient espérer de retour que d'un Balsamo.

L'Anglois, qui avoit commencé à s'indisposer en se voyant trompé dans la peinture de ses appartemens, qu'elle gâtoit au-lieu de les embellir, devint furieux lorsqu'il s'aperçut de la séduction de sa fille. Cependant il borna son ressentiment à chasser de chez lui cet aventurier & sa chaste moitié. Ce voyage de Balsamo à Londres, qui se fit entre 1771 & 1772, a été raconté par lui-même aux interrogatoires, avec toutes les circonstances, & son récit s'accorde avec les dépositions de sa femme. Cependant il a osé le nier dans une lettre imprimée qu'il a adressée au peuple Anglois

(on en a dans les actes un exemplaire paraphé par lui-même); il prétendoit y démentir les imputations qui lui avoient été faites par l'auteur de la gazette intitulée le *Courrier de l'Europe*.

Il abandonna donc l'Angleterre, & prit le chemin de la France. Il se lia à Douvres avec un M. Duplaisir, qui lui offrit de les conduire tous deux à Paris. L'invitation fut acceptée, & c'est Balsamo lui-même qui avoue que le voyage fut fait par la poste, & que Duplaisir alloit en chaise avec la femme, tandis que le mari couroit à cheval.

Il n'est pas difficile de comprendre ce qui arriva de cet arrangement: la femme devint la maîtresse de Duplaisir, & continua de l'être encore longtems à Paris, où il les défrayoit de tout. L'insatiabilité de Balsamo, qui prétendoit toujours vendre sa marchandise extrêmement cher, dégoûta cet amant, dont les finances n'étoient pas très-considérables; il conseilla à la dame, si elle vouloit continuer de faire ce métier, de le faire au moins pour son compte, & non pour satisfaire l'avidité de son mari, ou de retourner en Italie, & de se retirer près de ses parens. Elle assure qu'elle avoit dessein de suivre ce dernier avis. La vérité est qu'un jour elle abandonna subitement la maison de son mari, & se transporta dans une autre que lui avoit trouvée Duplaisir, emportant avec elle ce qui pouvoit lui être utile pour se vêtir. Le mari, extrêmement irrité, recourut à l'autorité du roi, & obtint un ordre de faire arrêter sa femme, qui fut conduite dans la maison de Sainte-Pélagie, où elle resta plusieurs mois. Pendant ce temps il fut habiter avec une vieille dame. Le débit qu'il faisoit d'une certaine eau propre à

rafraîchir la peau, lui procura quelque gain; mais il en fit encore davantage par la générosité de la dame, & continua d'habiter avec elle pendant quelque tems, même après que sa femme fut sortie de Sainte-Pélagie. Ensuite il prit une maison à son compte près d'une barriere.

Il est intéressant de savoir que, dans le tems où Lorenza fut arrêtée, on dressa au tribunal de police des actes qui se trouvent imprimés dans un opuscule intitulé : *Ma correspondance avec le comte Cagliostro.* On y trouve, entr'autres, la déposition de Duplaisir, qui rapporte que, quoique Balsamo & sa femme eussent vécu pendant trois mois à ses dépens, ils avoient encore contracté environ deux cents écus de dettes envers des marchandes de modes, le perruquier & le maître de danse. Lyonnois, ce maître de danse, voulut donner un bal à ses écoliers le lundi 21 décembre 1772. Balsamo escroqua à plusieurs frippiers des habits magnifiques, & parut avec sa femme dans le plus brillant équipage.

Cela n'empêche pas que dans cette *Lettre au peuple Anglois*, dont nous avons déja parlé, il ne nie constamment son séjour à Paris : il soutient que toute l'histoire de Duplaisir & de Sainte-Pélagie est une calomnie de ses ennemis. Mais comment démentir les actes judiciaires & les personnes elles-mêmes ? Il affirme effrontément dans cette lettre, écrite dans un tems où il s'étoit déja transformé en comte Cagliostro, que Joseph Balsamo, à qui on avoit défendu à cette occasion de faire l'empirique, & Lorenza Feliciani, qui avoit été renfermée à Sainte-Pélagie, n'avoient rien de commun avec le comte

Cagliostro & la comtesse Séraphine Féliciani, & il défie la police de prouver le contraire.

Retournons à la barriere où nous l'avons laissé. C'est dans ce lieu qu'ayant précédemment gagné l'amitié de deux personnes de distinction, qui poussoient jusqu'au fanatisme la passion de la chymie, il se vanta de posséder, dans cette science, des secrets miraculeux. Il leur fit croire qu'il avoit le secret de faire de l'or; & celui de prolonger la vie: ce dernier étoit d'autant plus séduisant pour l'un d'eux, qu'il se trouvoit dans un âge très-avancé. Pour les confirmer encore plus dans ce qu'il promettoit, il prit de leurs mains quelques pistoles d'or d'Espagne, & les ayant fondues avec d'autres matières dans un creuset, il leur persuada que la masse de l'or étoit augmentée. Avec ce stratagême & plusieurs autres, il sut tirer d'eux environ la somme de cinquante louis.

Mais dans la vérité, il ne leur communiqua ni le secret de faire de l'or, ni celui d'échapper au trépas. Le tems qu'il avoit fixé pour exécuter ses promesses étant écoulé, ces personnes conçurent de justes soupçons, & commencerent à le veiller de près. Balsamo vit s'approcher le danger, & sûr peut-être même que s'étant apperçu de sa fourberie, on cherchoit à le faire arrêter, il prit un passe-port sous un autre nom, s'enfuit en grande diligence à Bruxelles, & après avoir traversé l'Allemagne & l'Italie, il se rendit à Palerme.

Il n'y jouit pas long-tems de sa liberté. Ce Marano, qu'il avoit dupé, comme nous l'avons dit, n'avoit pas oublié son injure, & le fit ar-

rêter. On vouloit même faire revivre dans cette occasion la procédure sur le faux testament fait en faveur du marquis Maurigi. La protection d'un seigneur pour lequel il avoit eu en passant par Naples des recommandations très-puissantes, le tirerent du péril des galères, & il fut remis en liberté, à condition cependant qu'il s'éloigneroit aussi-tôt de cette ville. Il se transporta donc à Malte avec sa femme, & il dit y avoir gagné quelque chose avec sa pommade ou son eau pour le teint. Mais ce qui lui rapporta le plus, fut le trafic ordinaire qu'il faisoit de sa femme.

Au bout de trois mois, il abandonna le séjour de cette isle. Qu'on nous permette ici une courte digression ; elle est nécessaire pour prévenir les réflexions que pourroient faire naître dans l'esprit des lecteurs, plusieurs invraisemblances de cette histoire. Comment cet homme ne trouva-t-il jamais un lieu où se reposer, & comment se transporte-t-il avec tant de facilité d'un bout à l'autre de l'Europe ? Toute présomption, tout raisonnement cede à l'évidence. Ses voyages sont certains, sa vie vagabonde est connue de tout le monde. A un esprit inquiet & remuant, il unissoit un genre de vie, qui par-tout devoit nécessairement lui attirer des censeurs, des ennemis, des persécuteurs. La suite de sa vie le prouvera.

De l'isle de Malte, il passa à Naples où il resta plusieurs mois. Il y trouva un grand avantage à professer la chymie & la cabale. Entre autres connoissances, il avoit fait celles d'un marchand & d'un religieux, tous deux épris de ces sciences. Le marchand étoit riche ; le moine le

gouvernoit : il pensa donc à éloigner celui-ci afin de dominer seul dans l'ame de l'autre ; & il y réussit. Devenu à son tour maître de cet homme simple, il n'eut pas beaucoup de peine à attraper de bonnes sommes, en lui promettant de le mettre en possession des sciences qu'il nommoit sublimes. Pendant ce tems, pour répondre aux desirs de Lorenza, il avoit fait venir à Naples son beau-pere & un frere de sa femme ; on le pria de conduire ce jeune homme avec lui, & il y consentit. Le jeune homme avoit de la beauté, de la bonne grace : Balsamo forma le dessein de lui donner une femme qui eût les mêmes qualités, d'instruire celle-ci comme il avoit fait la Lorenza, & de lui faire suivre la même carriere. Il étoit bien sûr, avec deux femmes si bien dressées, de faire d'excellentes affaires. Ils partirent tous trois ensemble de Naples pour la France. Arrivés à Marseille, ils s'y arrêterent un peu. Balsamo eut occasion de se lier avec une dame qui, quoique vieille, n'avoit pas abandonné l'idée de la galanterie. Il s'en apperçut, & ne laissa pas échapper l'occasion. Soit que la vieille s'éprît de lui, soit qu'il feignît de s'attacher à elle, il s'établit entre eux un commerce très-intime. Lui-même l'a avoué sans mystere. Il en reçut beaucoup de présens tant en argent qu'en effets ; mais il ne s'en contenta pas encore. Cette dame avoit eu dans sa jeunesse un amant qui se trouvoit alors très-avancé en âge, qui cependant n'avoit pas abandonné la place, & qui montroit de la jalousie contre Balsamo. La vieille ne vouloit perdre ni l'un ni l'autre ; celui-ci, parce qu'il étoit dans la force de l'âge ;

celui-là, parce qu'il étoit très-riche. Elle suggéra au premier le moyen d'adoucir le second, & trouva deux manieres d'y parvenir. L'ancien amant, comme nous l'avons dit, sentoit encore de l'ardeur pour sa conquête, mais il étoit vieux. Balsamo, avec son étalage ordinaire de chymie, lui promit de lui rendre la force de la jeunesse; & comme le galant décrépit avoit la manie de chercher la pierre philosophale, Balsamo trouva toute la facilité qu'il pouvoit desirer, pour le tromper à son aise. Il lui fit voir plusieurs opérations d'alambic, & l'amusa avec la promesse de lui faire faire de l'or. En attendant, il lui tiroit toujours de bonnes sommes pour acheter les ingrédiens qu'il disoit être nécessaires.

De cette maniere tout le monde étant content, Balsamo ne perdit point de vue le projet qu'il avoit formé sur son beau-frere. Il le faisoit passer pour un cavalier romain très-riche, & pour soutenir cette imposture, il l'avoit fait vêtir de la maniere la plus noble & la plus fastueuse. Lui-même passoit pour un officier de marque, & affectoit de paroître toujours vêtu de cet uniforme prussien dont nous avons parlé ailleurs. Tout cela tendoit à faire épouser à son beau-frere une des deux filles de la vieille dame, qui n'avoit alors que quatorze ans. Il en fit lui-même la demande, en forme, à la mere qui fut enchantée de trouver l'occasion de s'allier avec lui. Le mariage cependant ne se fit pas, par la résistance continuelle de son beau-frere & de sa femme. Il est inutile de rapporter ici les brutalités & les mauvais traitemens que tous deux assurent avoir reçus de Balsamo à cause de ce refus: la vérité

de leurs déclarations est assez garantie par les transports naturels à un homme de son caractere, qui se voit échapper des mains une si belle occasion.

Le tems où les espérances du vieillard devoient être remplies, s'approchoit ; il falloit prendre un parti. Balsamo lui fit entendre qu'il étoit obligé de faire un voyage pour trouver une herbe qui lui manquoit, & sans laquelle il ne pouvoit accomplir le grand-œuvre de la pierre philosophale ; il fit croire à la dame que la nouvelle qu'il venoit de recevoir de la maladie de son beau-pere, le rappelloit à Rome en toute diligence ; il reçut de l'un une bonne voiture de voyage, de tous deux de bonnes sommes d'argent, & partit pour l'Espagne. La voiture ayant été vendue à Barcelone, Balsamo, sa femme & son beau-frere passerent, d'abord à Valence, & ensuite à Alicante. Un écrit du sieur Sachi, chirurgien, imprimé à Strasbourg en 1782, & cité dans la réponse de madame la Motte en 1786, nous donne des notes exactes relativement à leur séjour dans ces villes ; les efforts que fait Balsamo pour les démentir, dans sa *Lettre au peuple Anglois*, ne font que les confirmer. Sachi soutient avoir traité & soigné à Valence en Espagne, Cagliostro, sa femme, son beau-frere, voyageant, le premier sous le nom de Don Thiscio, Napolitain, en qualité de lieutenant, avec un petit uniforme. Il ajoute, qu'étant chassés de cette ville, ils passerent à Alicante, où Don Thiscio éprouva des catastrophes si humiliantes que, par honnêteté & par respect pour le public, il se croit obligé de les taire.

Ils s'en allerent à Cadix, où Balsamo trouva un autre fanatique de chymie. S'étant introduit par ce moyen auprès de lui, il lui tira une lettre-de-change de mille écus, sous le prétexte ordinaire, de se fournir des herbes & des autres ingrédiens nécessaires pour composer la pierre philosophale; il reçut, outre cela, une superbe montre à répétition, qui formoit la pomme d'un jet; il lui déroba très-adroitement une autre montre semblable à celle-là, pendant que cet homme lui montroit une cassette où elle étoit. Il n'a pu nier dans ses interrogatoires une partie de ces faits; mais il a avancé qu'il avoit reçu de cette personne la montre, quelque argent, & un traitement magnifique, pendant tout le tems de son séjour à Cadix, comme l'effet d'une générosité dont il s'étoit rendu l'objet par ses discours savans sur la chymie.

Il se sépara dans cette ville de son beau-frere, sous prétexte que celui-ci lui avoit soustrait quelques effets, & partit avec sa femme pour Londres, afin d'éviter l'indignation de l'homme qu'il venoit de duper, s'il s'appercevoit de l'imposture, comme il ne manqua pas de le faire par la suite. Dans ce second voyage à Londres, il fit connoissance d'une certaine madame Fry & d'un M. Scott, tous deux possédés de la folie des numéros de loterie. Il leur fit entendre qu'il en possédoit la science; & augmenta la folie de Scott, en lui persuadant qu'il savoit faire de l'or. Par ces moyens il leur tira des mains de bonnes sommes d'argent; cependant, comme aucun des deux ne voyoit jamais s'accomplir leurs desirs, ils connurent enfin l'im-

posture, & dénoncerent le fourbe au Tribunal. Balsamo fut emprisonné plusieurs fois pour cette accusation, & à la fin il prit le parti de faire un faux serment pour se tirer d'affaire. L'argent avoit été donné entre eux seuls, ainsi l'assertion des accusateurs ne valoit pas mieux que celle de l'accusé. Il jura donc solemnellement en justice qu'il n'avoit rien reçu d'eux, il en fit jurer autant à sa femme, & la chose finit ainsi. C'est ce que ces deux personnes ont déposé dans le présent interrogatoire.

Les actes de cette cause faits à Londres, & reproduits *per extensum*, dans l'opuscule dont nous avons parlé, intitulé, *ma Correspondance*, nous fournissent quelques autres détails qui méritent d'être rapportés. Il avoua devant ses juges, qu'il savoit la cabale; qu'ayant réduit à une certitude les calculs astrologiques, il devinoit les numéros de la loterie; que par ce moyen, il avoit fait gagner à madame Fry, 2000 liv. sterlings; que cette dame, par reconnoissance, avoit donné à sa femme un collier de diamans & une boîte d'or. Il conclut en proposant à tous ceux qui voudroient l'accepter, le pari de deviner le premier numéro qui devoit sortir l'année suivante. Madame Fry au contraire, soutenoit qu'il lui avoit escroqué des sommes considérables avec l'imposture des numéros de loterie; qu'outre cela, il lui avoit fait acheter un collier de diamans & une boîte d'or, lui assurant qu'il avoit l'art de grossir les diamans, & d'accroître la masse de l'or. Il lui avoit fait accroire qu'en tenant ces petits diamans cachés dans la terre pendant un certain tems, ils s'amolliroient, se gonfleroient,

& qu'alors avec une certaine poudre rose qu'il lui montra, & qu'il appelloit consolidante, il les durciroit de nouveau, en conservant leur grosseur, & qu'ils gagneroient au centuple.

Un grand nombre de témoins affirment l'avoir entendu plusieurs fois se vanter de posséder la science de changer le mercure en argent, & d'accroître la masse de l'or par diverses opérations chymiques, dans lesquelles entroit toujours la poudre rose. Il se faisoit alors appeller le capitaine ou colonel Cagliostro, au service de Prusse, & il montroit sa patente. Dans son troisieme voyage à Londres, auquel se rapporte l'impression de la *Lettre au peuple Anglois*, déja citée, il ne put disconvenir que ce titre ne lui eût occasionné six ou sept emprisonnemens; mais il s'excuse, en disant qu'il avoit toujours été trahi par ses défenseurs & par ses juges.

C'est à ce tems, c'est-à-dire, à l'époque de son second séjour à Londres, que nous devons tout le reste de la scene imposante qu'il représenta ensuite sur le théâtre du monde. Ce fut dans cette ville qu'il s'associa à la maçonnerie ordinaire, & qu'il trouva le moyen d'en instituer une secte, c'est-à-dire, une réforme d'un nouveau genre. Nous en parlerons en détail dans le second chapitre; dans celui-ci, nous rapporterons seulement les circonstances qui sont nécessaires à l'intelligence de l'histoire. Balsamo, voulant se former une nouvelle source d'impostures, ne trouva rien de mieux que la maçonnerie; & pour qu'elle lui rapportât davantage, il lui donna un air de nouveauté, y ajoutant des regles, des pratiques & des instructions dont il étoit l'inventeur. Il est difficile d'exprimer

à quel point fut porté l'aveuglement qu'il répandit par ce moyen. Il suffit de dire qu'il est convenu dans ses interrogatoires d'avoir fait une quantité prodigieuse de disciples, qui tous le reconnoissoient pour leur chef & leur maître. Et voilà la principale origine de cette célébrité, qui l'a fait connoître dans tout le monde, & qui a fait parler de lui pendant un si grand nombre d'années.

D'autres combinaisons conspirerent au même objet. Laissons pour le moment le fait si connu du collier de Paris, & l'emprisonnement de Cagliostro à la Bastille; nous reviendrons sur ces détails. Son maintien, sa maniere de vivre, ses discours, contribuerent beaucoup à répandre cette folie. Vers le tems de la naissance de sa maçonnerie, il quitta le nom de Balsamo, & prit celui de Cagliostro, qu'il accompagna du titre fastueux de comte, & par conséquent il décora sa femme de celui de comtesse. Ce fut là le nom qu'il adopta le plus fréquemment, mais ce ne fut pas le seul. Il s'annonça aussi quelquefois comme marquis Pellegrini, ou marquis d'Anna, marquis Balsamo, ou comte Fénix. Il cacha toujours sa véritable origine, sa condition & son âge. Il disoit aux uns qu'il étoit né presque avant le déluge; aux autres, qu'il avoit assisté aux noces de Cana. Tantôt il supposoit être né à Malte; tantôt il vouloit être fils du grand-maître de cet ordre & de la princesse de Trébisonde. Il parloit de ses voyages, de ses études, de ses connoissances, d'une maniere emphatique & sublime (1). Ses discours ordinaires rouloient sur

(1) Si le galimatias peut être sublime, personne n'eut une maniere de parler plus sublime que Cagliostro : il produisit

les voyages qu'il avoit faits à la Mecque, en Egypte, & dans d'autres parties du monde éloignées; sur la science qu'il avoit acquise des pyramides, sur les mysteres de la nature qu'il avoit pénétrés. Souvent il gardoit un mystérieux silence; & lorsqu'on lui demandoit son nom ou sa condition, il prenoit le parti de répondre : *Je suis celui qui est*; & lorsqu'on lui faisoit des instances & des prieres réitérées, il avoit tout au plus la condescendance de leur tracer son chiffre figuré par un serpent percé d'une fleche, avec une pomme dans la bouche.

Nous ne devons pas oublier les prétendues connoissances de chymie & de médecine dont il se vantoit, & qui contribuerent à donner de l'importance à son nom & à sa personne. Le monde fourmille sur-tout de fanatiques de la premiere science; le desir de devenir riche en acquérant la science de faire de l'or, & de prolonger sa vie par la possession de la pierre philosophale, flattoit la foiblesse de beaucoup de personnes. Quant à la médecine, la fortune lui fut quelquefois favorable, & il réussit par hasard dans la cure de quelques malades. Mais dans la vérité, toutes ses connois-

---

avec son galimatias tout l'effet qu'il desiroit. Il faisoit entrer de grands mots dans des phrases inintelligibles, & excitoit chez quelques-uns de ses auditeurs d'autant plus d'admiration & de respect, qu'ils étoient plus loin de l'entendre. Ils le prenoient pour un oracle, parce qu'il en avoit l'obscurité. Son grand art étoit de ne rien dire à la raison, parce que l'imagination des auditeurs interprétoit à leur gré ce qu'ils n'avoient pas compris. La raison est claire, mais elle n'a de puissance que sur les sages : l'imposture se rend inintelligible, & elle exerce l'empire le plus puissant sur la multitude.

ſances ne paſſoient pas celles qui ſont communes à tout charlatan & ſaltimbanque. Enfin, perſonne ne devint riche par lui, & il le fut pendant quelque tems, à force de fourberies & d'impoſtures. Une liqueur qu'il appelloit *vin d'Egypte*, & quelques poudres connues ſous la dénomination de *poudres rafraîchiſſantes du comte Caglioſtro*, furent les principaux ſecrets dont il tira parti.

Les poudres étoient compoſées d'herbes communes, comme de la chicorée, de la laitue, & d'autres ſemblables; il vendoit chaque paquet quatre ou cinq paoli chacun, quoiqu'ils ne lui revinſſent pas ſeulement à un demi-bajocco. Mais l'eau, ou la pommade pour le teint, fut le travail auquel il donna le plus de ſoin, ſachant bien que c'étoit un moyen d'acquérir l'eſtime & le crédit de la moitié du genre humain, qui naturellement eſt poſſédée du deſir de ne jamais vieillir aux yeux des hommes. . . . .

Le train qu'il menoit répondoit à tout le reſte; il voyageoit toujours en poſte, avec une ſuite conſidérable: des coureurs, des laquais, des valets-de-chambre, enfin des domeſtiques de tout genre, vêtus avec faſte, donnoient un air de vérité à la haute naiſſance dont il ſe vantoit. Les livrées qu'ils fit faire à Paris, monterent au prix de vingt louis chacune. Des appartemens meublés dans le dernier goût, une table magnifique ouverte à de nombreux convives, de riches vêtemens pour lui & pour ſa femme répondoient au luxe de ſes gens. Sa feinte générofité fit auſſi grand bruit. Souvent il ſoignoit gratuitement les pauvres, & même leur faiſoit quelque aumône. Pluſieurs de ſes adorateurs & de ſes diſciples de

maçonnerie lui offrirent des présens considérables, tant en argent qu'en effets, il les refusoit personnellement; mais il convenoit avec sa femme qu'il paroîtroit devant eux, plongé dans une profonde mélancolie; qu'ils ne manqueroient pas d'en demander le sujet, & qu'elle leur feroit confidence de l'embarras où il se trouvoit, soit par le retard des remises qu'il attendoit, soit par un vol, ou par quelque autre raison, ajoutant que sa fierté, sa délicatesse naturelle, & le desir qu'il avoit de faire du bien à l'humanité, sans en recevoir de récompense, lui faisoient refuser toutes les offres de ses amis. Les amis de Cagliostro admiroient ainsi sa vertu, doubloient leurs dons, & les faisoient passer par les mains de sa femme, la conjurant de se conduire de maniere qu'il n'eût pas à rougir de leurs secours. C'est par cette adresse, & par d'autres ruses dont nous parlerons dans la suite, qu'il sut se procurer les richesses qu'il desiroit.

Ainsi la maçonnerie, secondée par toutes les autres circonstances que nous avons exposées, procurerent à cet homme cette célébrité, à laquelle il ne s'en trouve guere de semblable dans l'histoire des imposteurs. Il faut que nous avertissions ici le lecteur de deux choses. La premiere, c'est que quoique la réputation de ce fourbe ne se soit pas répandue tout-à-coup, mais seulement par degrés depuis l'époque de sa maçonnerie, nous avons cru cependant devoir la montrer dans un seul point de vue, pour faire mieux comprendre les grands effets qu'elle produisit, pour éviter de nous interrompre souvent dans notre narration, & pour ne pas tomber

dans

dans des répétitions, toujours ennuyeuſes, de faits trop ſemblables entre eux. La ſeconde, c'eſt que, dans notre expoſé, nous n'ajouterons rien, nous ne retrancherons rien à la vérité. Tout ce que nous dirons, ſera fondé ſur la confeſſion même du coupable, & ſur des monumens authentiques qui ſont partie de la procédure. Il ſemblera peut-être impoſſible, que Cagliostro ait pu parvenir à jetter un ſi grand éclat, à s'attirer tant de conſidération; à impoſer tant de reſpect; mais ici, ce qui n'eſt pas vraiſemblable, eſt vrai. Qui pourra croire aiſément qu'un homme de ce caractere ait été accueilli dans les villes les plus éclairées; qu'on l'y ait regardé comme un aſtre propice au genre humain, comme un nouveau prophête, comme une image de la Divinité; qu'il ſe ſoit quelquefois approché même des trônes; que les grands les plus fiers ſoient devenus ſes humbles courtiſans; qu'il ait reçu des hommes de tous les rangs, nous ne dirons pas des marques de bienveillance & d'eſtime, mais de vrais hommages, mais des proteſtations de la plus humble ſervitude, mais la plus profonde vénération? C'eſt cependant ce qu'on ne ſauroit nier. Toutes ces merveilles ſe ſont réunies en ſa faveur. Le fanatiſme monta au point, que non-ſeulement on vit communément en France ſon portrait & celui de ſa femme ſur des évantails, ſur des bagues, ſur des tabatières, ſur des médaillons; mais que ſon buſte fut taillé en marbre, coulé en bronze, & placé dans les palais des plus grands ſeigneurs. Ce n'eſt point aſſez; ſous l'un de ces buſtes, on liſoit, en lettres d'or, cette inſcription: LE DIVIN CAGLIOSTRO. [illegible]

Il est tems de retourner sur nos pas, & de reprendre le fil interrompu de notre histoire. Si, dans la suite de notre narration, on voit des passages rapides d'un lieu à un autre, quoique plusieurs de ces lieux aient arrêté assez long-tems le comte Cagliostro (nous l'appellerons désormais ainsi, parce que c'est le nom qu'il prit alors communément), qu'on attribue cette rapidité d'événemens à la méthode que nous nous sommes imposée, de traiter séparément de sa maçonnerie, qui remplit presque entiérement la seconde époque de sa vie.

Ayant professé, comme nous l'avons dit, la maçonnerie à Londres, il passa à La Haye. Là, répandant le bruit de sa science cabalistique, il escroqua un Hollandois, homme fou de la loterie & de la recherche des numéros capables de faire gagner. Il lui attrapa une somme de quatre à cinq cents écus, en lui fournissant des numéros qu'il prétendoit être sûrs. Le Hollandois se hâta de passer à Bruxelles, pour les mettre à la loterie, & Cagliostro profita de son absence pour quitter La Haye. Il passa en Italie, & arriva à Venise, où il prit le nom de marquis Pellegrini. L'annonce qu'il fit de ses secrets chymiques, lui gagna la confiance d'un marchand, dont il sut tirer mille sequins, sous la promesse frauduleuse de lui enseigner à faire de l'or, à changer le chanvre en soie, & à fixer le mercure. Après avoir joué ce tour, qui ne pouvoit manquer de se découvrir, il falloit quitter Venise, & il sortit même de l'Italie.

Il retourna en Allemagne, & ayant fait quelque séjour en différentes villes, il s'arrêta en Courlande. Il fixa à Mitau l'attention des personnes du plus

haut rang, qui, sur sa réputation, qui commençoit à se répandre, le regarderent comme un homme extraordinaire. » Je ne manquai pas, a-t-il dit » lui-même dans ses interrogatoires, de soutenir » le personnage qu'on me fournissoit l'occasion » de jouer, & je me conduisis comme ont cou» tume de faire les gens de cour. " Il reçut les visites de tous les grands, il les leur rendit à son tour. Un seigneur prit de la passion pour la comtesse Cagliostro ; elle se montra d'abord cruelle : mais quoique le mari, depuis qu'il avoit commencé à se faire connoître par l'art sublime de la maçonnerie, cherchât à la faire valoir, & à lui faire jouer le personnage de femme respectable, il ne laissa pas que d'être tenté en cette occasion par la richesse de l'amant, & persuada à sa femme de répondre à ses desirs

Cependant Cagliostro, au moyen de la maçonnerie, se rendit maître des esprits d'une grande partie de la noblesse, & parvint jusqu'à inspirer aux Courlandois l'aversion de leur souverain. L'aveuglement alla au point qu'ils lui proposerent le trône, lui offrant d'en chasser le possesseur. Il a supposé qu'il avoit résisté à la tentation, & refusé leur offre, par le respect dû aux souverains. Sa femme assure que son refus vint de l'idée que tôt ou tard, ses impostures seroient reconnues (1).

---

(1) Cagliostro, accoutumé à mentir, & à imposer à la crédulité des hommes, à se donner pour un personnage extraordinaire, conserva le même caractere avec ses juges ; & l'on peut voir dans le cours de sa vie, écrite d'après les pieces de son procès, qu'il parvint plus d'une fois à les tromper : c'est ce qu'on voit ici. Il paroît qu'ils furent bien persuadés qu'il n'avoit tenu qu'à l'imposteur d'être duc de

Quoi qu'il en soit, il est certain qu'il ne laissa pas échapper l'occasion de rassembler de nombreux présens en bijoux, or & argent d'orfévrerie ou monnoyé; ce fut avec ces richesses qu'il partit de Mitau, & se rendit à Saint-Pétersbourg (1).

Courlande. Ils crurent qu'avec l'appui de quelques dupes, il auroit pu parvenir à ce que ne put exécuter le maréchal de Saxe, secondé par une grande princesse. Il se peut que quelque gentilhomme Courlandois, séduit par les prestiges de Cagliostro, lui ait dit qu'il seroit à souhaiter qu'ils eussent un homme tel que lui pour souverain : mais qu'un parti respectable ait voulu mettre sur la tête du fourbe la couronne ducale, c'est ce qui est absolument faux. J'étois alors dans un pays peu éloigné de la Courlande; j'étois lié avec de nobles Courlandois, & je puis assurer que Cagliostro ne fut pas un rival redoutable pour le duc régnant; j'ajouterai même que ses fourberies furent bientôt connues, & qu'il fut honteusement chassé.

(1) L'auteur de la vie de Cagliostro reviendra sur le voyage de son héros à Saint-Pétersbourg. Trompé par les mensonges avec lesquels cet imposteur cherchoit à se rendre important même aux yeux de ses juges, il est persuadé qu'il y joua un personnage considérable. Rien de moins conforme à la vérité. Il fit un très-petit nombre de dupes, & passa généralement pour ce qu'il étoit. Dès le moment de son arrivée, il se fit connoître pour un imposteur. Sur la frontiere, il s'annonça sous le titre de comte Cagliostro, colonel au service d'Espagne. M. de Normandez, chargé des affaires de la cour de Madrid en l'absence de l'ambassadeur, réclama ministériellement contre ce mensonge, força l'étranger à désavouer son titre de colonel, & à prendre seulement celui de voyageur. Cet affront que venoit de recevoir le nouvel arrivé, fut aussi-tôt répandu dans tout Pétersbourg, & ne contribua pas à lui donner beaucoup de considération. Il fut obligé de se réduire à s'annoncer comme un homme qui possédoit des secrets de médecine & de chymie : mais il étoit prouvé qu'il avoit menti en se donnant pour colonel, on eut peu de confiance en lui quand il se donna pour chymiste & médecin. M. Rogerson, conseiller d'état & premier médecin de l'impératrice, acheva de démasquer le charlatan. Le prétendu éleve de l'école d'Hermès, ne put tenir contre

Il s'exerça beaucoup dans cette ville à la chymie & à la médecine. Il passa à Varsovie, où sa plus grande industrie fut de tromper un prince fort riche. Séduit par les opérations de Cagliostro, relativement à sa maçonnerie qui avoit beaucoup de rapport avec la magie, il se montra curieux d'acquérir cette science, & vouloit sur-tout obtenir du prétendu magicien un diable qu'il auroit à son commandement. Cagliostro le maintint long-tems dans cette espérance, & en tira des présens qui pouvoient monter à plusieurs milliers d'écus. Le prince se voyant enfin trompé dans la possession de son diable, se mit à rechercher celle de la comtesse, qui refusa de couronner ses desirs. Ne pouvant réussir dans l'une ni l'autre de ses attentes, il se laissa emporter à son ressentiment, & intimida les deux époux par ses menaces; ils furent obligés de lui rendre ses présens, & d'abandonner Varsovie.

Ils prirent la route de Francfort, & y ayant fait un séjour de peu de durée, ils passerent à Strasbourg. Le fabuleux Palladium n'auroit pas été accueilli comme il le fut dans cette ville. Sa

le savant éleve de la faculté d'Edimbourg. Nous avouerons cependant que Cagliostro surprit la confiance d'un petit nombre de personnes. Un sénateur lui confia la santé de sa maîtresse. Un gentilhomme aveugle se remit entre ses mains pour recouvrer la vue, & conserva sa cécité. Un major chauve crut que Cagliostro lui rendroit des cheveux, & n'en obtint que des maux de tête. Un Italien sourd se tint renfermé pendant les plus beaux jours de l'été, se soumit à une diete austere, se fit seringuer par Cagliostro des gouttes d'essence dans les oreilles. Ce remede lui fit souffrir des maux affreux. Il sortit enfin pâle, foible, maigre & plus sourd que jamais.

réputation l'y avoit précédé; ce ne furent qu'applaudissemens, que démonstrations de joie. Il y contracta l'amitié d'un personnage illustre, & en fut visité en grande cérémonie (1). En peu de tems, par les travaux de la maçonnerie, il prit sur cet homme un empire despotique, & se rendit son tyran. Ainsi ses desseins eurent un plein succès. Il avoit dit à sa femme: » Je veux m'emparer de sa tête, tu feras le reste ». Sa victime donna dans les deux pieges qui lui étoit tendus. On pourroit dire qu'il tomba au milieu de deux feux. Il prodigua aux époux des sommes considérables d'argent & de riches bijoux. Il existe encore quelques-uns de ces derniers, & ils rendent témoignage à la générosité de celui qui a fait de si magnifiques présens. Pour achever l'ouvrage, Cagliostro lui proposa de bâtir un petit édifice où s'opéreroit la régénération physique : c'étoit comme nous verrons, l'imposture fondamentale de son systême maçonnique : il se fit donner une somme de vingt-mille francs.

Entre ses dupes, étoit une certaine dame qui avoit fait exprès le voyage de Strasbourg pour adorer de plus près la nouvelle idole. Tant en cette occasion, que dans toutes celles où elle

(1) L'historien Romain, suppôt de l'inquisition, se garde bien de dire que cet illustre personnage étoit un archevêque, un cardinal, prince de naissance & prince de l'église, enfin Louis de Rohan, archevêque de Strasbourg. Il ne peut s'empêcher de l'indiquer par l'histoire du collier; mais cette fameuse histoire peut n'être pas connue de tout le monde en Italie, & l'écrivain espere que, du moins, quelques-uns de ses lecteurs ignoreront que ce fut un cardinal qui fit un dieu du fourbe Balsamo.

eut la commodité de traiter avec l'homme divin, elle éprouva le grand effet de sa vertu, & elle en montra les fruits.

Il partit enfin de Strasbourg, chargé de riches dépouilles. Dans un mémoire qu'il présenta dans la suite au parlement de Paris, il dit être parti précipitamment pour Naples, sur la nouvelle qu'un gentilhomme de ses amis étoit mourant, & qu'il reçut en effet ses derniers soupirs. Dans ses interrogatoires à l'inquisition, il a répondu qu'il avoit été obligé d'abandonner Strasbourg par les persécutions que lui avoit suscitées la faculté de médecine.

Quoi qu'il en soit, il est certain que de Strasbourg, il passa en Italie & alla à Naples. Son séjour en cette ville ne fut pas bien long; il n'y resta que trois mois. Il a voulu persuader dans ses interrogatoires, qu'il n'en étoit sorti avec tant de promptitude, que sur les vives sollicitations par lesquelles le comte de Vergennes le pressoit de revenir en France. Ce seroit faire injure à la mémoire de cet illustre ministre, que de prêter foi à une telle assertion. D'ailleurs elle ne s'accorde pas avec ce qu'il dit dans son mémoire au parlement de Paris, c'est celui que nous avons déja cité. Il y suppose qu'il étoit sorti de Naples, persécuté par les médecins, & qu'il s'étoit rendu à Bordeaux, dans le dessein de retourner en Angleterre. Sa femme a démenti l'une & l'autre supposition, & a déclaré que le motif de son départ avoit été qu'il n'avoit pas trouvé le terrein propre à sa maçonnerie.

Ayant donc repris son chemin vers la France, il s'arrêta à Bordeaux, y exerça continuellement

la médecine & la maçonnerie, sans renoncer cependant à l'art de tromper & d'escroquer. Tombé dans une maladie bilieuse assez grave, par le chagrin qu'il eut de ce que le mari d'une dame qu'il aimoit éperduement, l'avoit chassé de sa maison, il vit un jour son lit entouré de maçons de sa secte, & feignant de se réveiller d'une profonde léthargie, il leur conta qu'il avoit eu une vision céleste. Voici la description qu'il en fit, & qu'il a reconnue dans son procès. Il se vit saisir au collet par deux personnes, entraîné & transporté dans un profond souterrein. Là, s'ouvrit une porte, & il fut transporté dans un lieu délicieux qu'il comparoit à un sallon royal, magnifiquement éclairé. On y célébroit une grande fête. Tous les assistans étoient vêtus de robes blanches qui leur descendoient jusques sur les talons, & il reconnut entre eux plusieurs de ses fils en maçonnerie, qui étoient morts. Il crut alors être délivré des maux de ce monde, & être arrivé dans le paradis. On lui présenta une longue robe & une épée semblable à celle qu'on a coutume de mettre dans la main de l'ange exterminateur. Il s'avança, & ébloui par une grande lumiere, il se prosterna & rendit graces à l'Etre suprême de l'avoir fait parvenir à la félicité; mais il entendit une voix inconnue lui répondre : « Voilà » quelle sera ta récompense; mais il te faut travailler encore ». Et ce fut ainsi que se termina sa vision. Voyons à présent le fruit qu'il en retira. Si on veut l'en croire lui-même, elle servit à le confirmer dans le dessein de propager, autant qu'il le pourroit, sa maçonnerie. Si l'on veut croire sa femme, ce fut un récit fa-

buleux qu'il imagina pour confirmer les assistans dans leur folie, & les engouer encore davantage de sa secte. Voici du moins un des effets que cette vision produisit ; une veuve, femme de naissance, séduite par sa charlatanerie, lui donna cinq mille écus ; dans l'espérance qu'il la rendroit maîtresse d'un trésor qu'il assuroit être caché dans une des maisons de campagne de cette dame, & gardé par des esprits.

De Bordeaux il se transporta à Lyon. La fondation de la loge-mere de son rit égyptien, faite dans cette ville, fut le grand ouvrage dont il fut occupé pendant trois mois qu'il y passa. Sous le prétexte de communiquer à ses sectateurs quelques secrets chymiques, il leur demanda, en partant, quatre ou cinq cents louis. Ces secrets consistoient à fabriquer les célebres poudres rafraîchissantes, à transformer les métaux & à faire de l'or. Quelques expériences sur le mercure, furent la seule preuve qu'il leur donna de sa science dans cette derniere partie. Enfin, quand ils se mirent à l'ouvrage, ils resterent trompés. Pour se soustraire aux reproches que devoient lui attirer ces événemens fâcheux, il donnoit tantôt un prétexte, tantôt un autre. Le plus souvent, il avoit coutume de dire à ses fils en maçonnerie que, si ses promesses n'avoient pas l'effet qu'ils auroient eu droit d'en attendre, ils devoient en accuser ou leurs péchés, ou leurs murmures, ou leur incrédulité à sa personne & à ses gestes sublimes. Enivrés, comme étoient ces malheureux, de la magie de son systême maçonnique, ils recevoient avec le respect qu'ils auroient eu pour des oracles, les reproches de ce grand maî-

Il fit du Grec ou de l'Espagnol Altotas un mentor incomparable, & transforma les premiers tems de son existence en un roman merveilleux. Il suppose qu'il ne connoissoit ni ses parens ni sa patrie; mais qu'il se croyoit d'une haute naissance & qu'il soupçonnoit avoir reçu le jour à Naples. Il soutint d'ailleurs que, dans l'âge où il pouvoit commencer à connoître son existence, il étoit dans la ville de Médine, qu'il s'y nommoit Acharat, & qu'il logeoit près du Muphti Salaahym. Il étoit servi par trois eunuques, il étoit traité par le Muphti, avec la plus grande considération; Altotas étoit son maître, ou plutôt il étoit tout pour lui. Ce sage l'éleva dans la religion chrétienne, & lui dit que ses parens étoient nobles & chrétiens. Il lui enseigna la botanique & la médecine: il l'instruisit dans la plus grande partie des langues orientales & dans la connoissance des pyramides d'Egypte, qui sont le dépôt des connoissances humaines les plus précieuses.

Il partit à l'âge de douze ans, pleuré par le Muphti. Altotas le conduisoit. Il se rendit à la Mecque avec une caravane, & fut logé près du Schérif. La rencontre de ce prince avec le petit Acharat est un coup de théâtre. Les larmes, les caresses, les mouvemens du sang, les émotions les plus tendres furent les indices du grand mystere de cette naissance illustre dont Balsamo chercha toujours à se parer. Il resta trois ans entre les bras du Schérif, & partit avec Altotas pour l'Egypte. Il n'y a rien de plus touchant que les adieux du Schérif. Il l'embrassa, il versa des larmes. *Adieu, fils infortuné de la nature*, furent les dernieres paroles que ce prince lui adressa. Acha-

rat apprit en Egypte de grands mysteres, & les ministres des temples ne lui cacherent rien de leurs secrets. Ensuite, pendant trois ans, il parcourut les principaux empires de l'Afrique & de l'Asie. De Rhodes, il passa à Malte, où, dispensé du régime rigoureux de la quarantaine, il fut reçu dans le palais du grand-maître Pinto, & confié à un chevalier d'Aquino, de l'illustre maison de Caramanica. Alors Altotas, dépouillant ses habits musulmans, se montra ce qu'il étoit; catholique, prêtre & chevalier de Malte, & dans le même tems le jeune Acharat fut déclaré comte de Cagliostro. Il se fit un grand nombre d'amis, & eut l'honneur de dîner plusieurs fois avec les personnages les plus illustres. Enfin mourut Altotas, laissant à son éleve les plus utiles souvenirs. Comme l'eunuque noir qui avoit toujours veillé à la garde du petit Acharat, lui avoit répété plusieurs fois qu'il se gardât bien d'aller à Trébisonde, de même le grand maître Pinto lui parla souvent de cette ville & du Schérif de la Mecque. Enfin, Cagliostro passa en Sicile & à Naples avec un chevalier, & là, ayant quitté son compagnon, il se porta à Rome.

Ses défenseurs battirent les mêmes routes. Le célebre mémoire, présenté en sa faveur au tribunal qui le jugea, porte en tête son portrait, magnifiquement gravé, avec ces vers pour épigraphe :

De l'ami des humains reconnoissez les traits.
Tous ses jours sont marqués par de nouveaux bienfaits,
Il prolonge la vie, il secourt l'indigence;
Le plaisir d'être utile est seul sa récompense.

D'autres accessoires relatifs aux événemens fabuleux de sa vie, ornent cette estampe. Les avocats de madame de la Motte l'attaquerent vivement & tâcherent de lui arracher le masque, le peignant comme un ignorant, un imposteur, un mécréant, un sorcier, & en un mot, comme un héros de scélératesse. Ils citerent des faits, ils implorerent des témoignages, & pour péroraison ils le comparerent au célebre imposteur Joseph Borri, qui, ayant commencé de même, trompé l'Europe par des héréfies formelles, & fait grande figure à Strasbourg, fut jugé à Rome par l'inquisition, forcé d'abjurer publiquement ses erreurs, & mourut en prison en 1695 (1).

Cagliostro étant ainsi resserré de toutes parts, vit ses défenseurs, obligés de reconnoître au moins la substance des faits, & réduits à dire que tout ce qu'on lui reprochoit n'étoit qu'un badinage & un simple jeu de société. Dans les interrogatoires de son procès à l'inquisition, il n'a pu nier les nombreux mensonges qu'il s'étoit permis dans ceux qu'il avoit subis à la Bastille, & dans les décla-

(1) Joseph-François Borri, Milanois, enthousiaste chymiste, héréfiarque & prophête, se servit de tous ces moyens pour se faire des partisans dont il n'envioit que l'argent. Ses intrigues découvertes le firent chasser de Rome, de Milan, de Strasbourg, d'Amsterdam. Retiré à Hambourg, il attrapa de l'argent à la reine Christine & au roi de Danemarck, comme possesseur du secret de la pierre philosophale. Il se sauva en Hongrie, où le nonce du pape le réclama & le fit conduire à Rome. Il y mourut en prison au château Saint-Ange en 1695. Ses prétendus secrets sont consignés dans un ouvrage de sa composition, intitulé : *La chiave del Gabinetto*, 1681, *in*-12°. C'est le fondement du comte de Gabalis. (*Dictionnaire historique de l'abbé l'Advocat, au mot* BORRI.)

rations qu'il avoit faites sur son origine, sa condition, ses voyages; mais il assura qu'il avoit eu recours à ces impostures pour paroître quelque chose. Il n'avoit pas cependant renoncé à continuer son rôle. On a trouvé dans ses papiers un livret, écrit de sa main, contenant en abrégé la suite de sa vie, & fondé sur le même systême. Il dit avoir jetté sur le papier ce projet, pour en composer dans la suite une histoire complete qu'il auroit publiée. Il n'a pas même cessé, dans ses interrogatoires, de se montrer fidele à son caractere, & toujours ami des récits fabuleux. Si, pressé par l'évidence des preuves, il n'a pu se mettre à son aise, comme devant les juges de la Bastille, il a cherché du moins à en imposer par une nouveauté, prétendant se faire descendre de Charles Martel, auteur de la race des Carlovingiens. On a lieu d'être étonné qu'il n'ait rien dit de cela en France; c'étoit un pays où cette invention pouvoit, plus que toute autre, lui devenir favorable. Les ministres de Rome se sont contentés, à cet égard, de l'engager à faire sa généalogie, & à prouver cette auguste descendance: il voulut y travailler & s'embrouilla bientôt; c'est ce qui doit arriver à tout imposteur.

Enfin, ni la notoriété des fables qu'il accumuloit dans ses recherches sur l'affaire du collier, ni les contradictions vigoureuses de ses adversaires, ne purent empêcher, comme nous l'avons dit, la déclaration de son innocence. Sorti de prison, sa délivrance fut reçue de ses sectateurs & d'une immense multitude, comme un sujet de joie extraordinaire. Il en reçut des marques publiques, & elles ne pouvoient être plus

expressives. On crioit : *vive Cagliostro !* il y eut des fêtes, des sons de cloches, des illuminations (1). Mais la joie fut cependant de courte durée : le lendemain survint un ordre du roi qui le bannissoit de Paris dans vingt-quatre heures, & du royaume dans trois semaines. Une grande quantité de peuple se rassembla autour de sa maison, & lui déclara que, pour le conserver, il étoit prêt à s'armer contre l'autorité royale (2). Cagliostro, craignant d'être victime lui-même d'une révolution, appaisa la multitude, la remercia & parvint à la disperser, en lui disant : que, *dans un autre tems*, *il lui feroit entendre sa voix*. Il se retira au village de Passy, à une lieue de Paris. Là se manifesta, plus qu'en toute autre occasion, le fanatisme qu'il avoit inspiré. Des seigneurs de la cour, & un grand nombre de ses partisans le suivirent, & témoignerent leur vénération profonde, en faisant, tant qu'il resta dans ce séjour, la garde dans son appartement. Nous ignorons s'ils la firent, lorsqu'ayant

---

(1) Sans doute, la liberté de Cagliostro remplit de joie ses sectateurs : il est même vrai que quelques-uns illuminerent la face de leurs maisons, & payerent quelques gens du peuple pour l'amener de la Bastille en triomphe. Mais si l'on croyoit qu'en effet on sonna les cloches & que la ville fut illuminée pour célébrer sa délivrance, ce seroit n'avoir aucune connoissance de Paris. De telles exagérations peuvent tromper les étrangers.

(2) La multitude de Paris ne se doutoit pas de l'existence de Cagliostro : sa réputation étoit renfermée dans quelques cercles oisifs. Le peuple n'avoit point d'armes, & trembloit encore devant un soldat du guet. Une révolution en faveur de Cagliostro ! On se fait à Rome de singulieres idées de la France.

lorsqu'ayant admis quelques femmes galantes à sa maçonnerie, il exigea de l'une d'elles le payement de ses patentes. C'étoit une Américaine extrêmement laide. Enfin il fut obligé d'abandonner la France, & retourna à Londres.

Dès qu'il y fut arrivé, il tint sa parole. Il avoit dit à ses disciples : que lorsqu'il seroit dans un autre lieu, il feroit entendre sa voix contre les ministres & la cour de France. Il commença par porter plainte au roi contre deux officiers de justice, le commissaire Chenon, & le marquis de Launay, gouverneur de la Bastille, les accusant d'avoir soustrait, pendant sa détention, une grande partie de ses effets les plus précieux. Les nombreux mémoires qui ont été mis au jour par les parties, dans cette affaire accessoire, prouvent invinciblement la fausseté de Cagliostro (1). Des mensonges entassés les uns sur les

(1) Il ne pouvoit se commettre aucune infidélité relativement aux effets des prisonniers détenus à la Bastille. Quand un prisonnier étoit amené à ce château, on faisoit l'inventaire de tout ce qui lui appartenoit, on y apposoit le scellé, on l'inscrivoit sur le registre des *entrées*, & il le signoit. Au moment de sa délivrance, on lui restituoit le tout, & il en signoit le reçu sur le registre des *sorties*. Ces formalités étoient constamment observées, & ne furent négligées ni pour Cagliostro ni pour sa femme.

Cagliostro, en sortant de la Bastille, avoit témoigné au marquis de Launay la plus vive reconnoissance des bons traitemens qu'il en avoit reçus, & l'avoit prié de recevoir ses excuses sur la dénonciation qui avoit été faite en son nom au parlement, désavouant cette dénonciation avec toute l'expression de la sincérité. Cependant il ne fut pas plutôt à Londres, qu'il intenta une action à ce même homme à qui il avoit témoigné tant de reconnoissance. Comme il étoit hors du royaume, il ne couroit aucun risque, quel que fût l'événement de sa démarche.

Cagliostro a menti quand il a avancé que les dames Ro-

autres rempliſſent toutes ſes défenſes. Il offrit le ſerment & déſavoua la ſignature de ſa femme, ſoutenant qu'elle ne ſavoit pas écrire, & alléguant, pour preuve, que dans la crainte des intrigues d'amour, on n'enſeignoit point à écrire aux dames romaines.

L'affaire fut portée au jugement du conſeil du roi où la calomnie du délateur fut reconnue. Comme il ne donnoit pas la moindre preuve de ſon accuſation, il reſtoit démenti par la ſeule déclaration ſolemnelle de ſa femme, qui ne permettoit pas de croire qu'il eût poſſédé les effets qu'il réclamoit. Dans la crainte très-bien fondée, qu'il ne s'aviſât encore, dans ſa derniere détention à Rome, d'une ſemblable impoſture, on a eu ſoin dès les premiers momens, de lui faire dreſſer dans la chambre de ſa priſon, une notre très-détaillée des plus petites choſes qui étoient en ſon pouvoir, ou dans ſa maiſon ou ſur lui, au moment où il avoit été arrêté. Cette note fut remiſe aux miniſtres qui l'examinoient, elle fut reproduite dans le procès, & ſe trouva parfaitement conforme à la liſte des effets à lui appartenans qui avoient été remis au mont-de-piété; ou dans les mains d'une tierce perſonne.

Cependant, ſa haine toujours plus violente voulut éclater contre la cour de France. Il donna à un de ſes diſciples le plan d'une lettre très-ſéditieuſe, adreſſée au *peuple françois*, contre l'autorité royale,

---

maines ne ſavent pas écrire. A la rigueur, il étoit poſſible que la Lorenza, femme de Balſamo, ne ſût pas même ſigner ſon nom; mais alors le gouverneur de la Baſtille lui auroit fait du moins confirmer de ſa *marque*, le reçu de ſes effets.

& le système de gouvernement. Celui-ci fit la lettre & la lui renvoya à Londres. Elle étoit conçue d'une maniere si propre à séduire & exciter une révolte, que l'imprimeur anglois fit difficulté de l'imprimer. Le comte l'y détermina, & cette lettrere, ayant été traduite ensuite dans plusieurs langues, il la répandit alors & même long-tems après, avec la plus grande profusion; il chercha même tous les moyens d'échauffer la tête de cette même personne, qui étoit venue le trouver à Londres, & l'exhorta à faire secouer à la France le joug de l'autorité royale. Il lui disoit, que de même que les disciples des templiers avoient vengé la mort de leur grand-maître, il lui appartenoit, à lui & à ses autres disciples, de prendre vengeance des injustices qu'il avoit reçues en France; il fit les mêmes insinuations à beaucoup d'autres de ses sectateurs qui allerent le visiter à Londres. Et pour les rendre plus ardens, il y ajouta le prestige des opérations maçonniques, & feignit de les élever à un grade surnaturel en leur soufflant son haleine au visage.

Nous ne savons pas quelle conséquence ont eue réellement ces dispositions, & d'autres semblables qui avoient le même but. Nous dirons seulement que, dans cette *Lettre au peuple françois*, on parle très-clairement de la révolution prochaine. » On prédit que la Bastille sera détruite, & de» viendra un lieu de promenade "; on y annonce: » qu'il régnera en France un prince qui abo» lira les lettres de cachet, convoquera les Etats» Généraux, & rétablira la vraie religion. " Voilà ce qu'écrivoit Cagliostro de Londres à Paris le 20 juin 1786. Dans la *Lettre au peuple anglois* il

reconnoit que celle-ci est de lui, il l'a dit écrite : » avec une franchise peut-être un peu républi» caine. " Il est certain encore que, pendant qu'il demeuroit à Rome avant sa détention, il fit & envoya aux Etats-Généraux une requête en sa faveur, où en sollicitant son retour en France, il dit, entre autres choses, qu'il est CELUI QUI A PRIS TANT D'INTÉRÊT A LEUR LIBERTÉ.

Ce fut dans ce troisieme séjour à Londres, qu'éclata la guerre, que M. Morand, auteur du *Courrier de l'Europe*, continua ensuite de lui faire, sans jamais lui accorder de quartier. En voici l'occasion : parmi toutes les sottises médico-chymiques que débitoit Cagliostro, la moins forte n'étoit pas celle du porc. Il avoue lui-même, dans sa lettre au peuple Anglois qui fut publiée à-peu-près dans ce tems, avoir dit dans une société : que les habitans de Médine pour se délivrer des lions, des tigres & des léopards engraissoient des porcs à force d'arsénic & les chassoient ensuite dans la forêt, où ces animaux dévorés par les bêtes féroces, leur causoient la mort. Le gazetier raconta le fait, & servit l'auteur comme il le méritoit. Mais Cagliostro lui envoya hardiment un défi d'une nouvelle espece. Le 3 septembre 1786, il fit imprimer un cartel, dans lequel il l'invitoit à manger avec lui, le 9 novembre, un cochon de lait, engraissé à la maniere de Médine, & il parioit 5000 guinées que Morand mourroit & que lui, Cagliostro, resteroit en santé. Le gazetier n'accepta pas (& il eut raison). Cagliostro, dans un autre cartel imprimé, l'insulta bassement, & fit reparoître ces deux cartels

dans sa lettre au peuple. Alors Morand perdit patience, & montra Cagliostro au public sous sa véritable forme. Enfin une foule de créanciers, de gens qu'il avoit dupés le poursuivirent vivement devant les tribunaux; & il fut contraint de s'enfuir de Londres, emportant une ample somme qu'il avoit reçue des Parisiens.

Il laissa sa femme dans cette ville & alla demeurer à Bâle. La Lorenza, se trouvant en liberté & écoutant la voix de sa conscience qui lui reprochoit les fautes de sa vie, se confia à quelques personnes & leur laissa même entrevoir les crimes & le défaut de religion de son mari. Il le sut, la fit aussi-tôt venir près de lui, & l'obligea de faire devant le magistrat de Bienne, une déclaration par laquelle en désavouant tous les crimes qu'elle lui avoit imputés, elle assuroit qu'il avoit toujours été un honnête homme & un excellent catholique. Il resta plusieurs mois à Bienne, passa à Aix en Savoie pour faire prendre les bains à sa femme, & se rendit de-là à Turin. A peine avoit-il mis le pied dans cette ville, qu'il lui fut intimé par ordre du roi d'en sortir à l'instant. Il s'arrêta ensuite à Roveredo, mais il n'y eut pas un meilleur sort; car le défunt empereur Joseph II lui fit défendre au bout de quelque tems, l'exercice de la médecine, auquel il s'étoit livré. Il fallut donc partir & se retirer à Trente. On a publié il y a quelque tems un petit livre intitulé : *liber memorialis de Caleostro, dùm esset Roboretti*, on y trouve le détail de beaucoup de maneges, d'impostures, & de fripponneries qu'il fit dans cette ville. Cet opuscule mériteroit d'être lu si l'auteur ne s'étoit pas joué & n'avoit pas abusé du style de nos Saints Evangiles; ce qui l'a fait

nommer par beaucoup de perſonnes, l'évangile du comte Caglioſtro. Il eſt bon cependant que ceux qui l'ont lu ſachent, que ce même Caglioſtro, dans ſes interrogatoires, à été forcé d'avouer la vérité des faits qui ſont contenus dans ce livre, dont on doit ſeulement blâmer le ſtyle ſatyrique & mordant.

Le comte croyoit réuſſir très-bien à Trente avec ſa maçonnerie. Il le tenta, mais en vain, grace à la religion attentive du prince-évêque, à la cour duquel il s'étoit procuré quelque accès, en vantant ſa ſcience dans la médecine & dans la chymie. Il fallut alors qu'il penſât à ſes affaires, & à trouver un autre pays où il pût mieux aſſurer ſes revenus qui n'avoient d'autre fonds que ſon impoſture ; il étoit alors très-court d'argent, au point même qu'à Vicence, il fut obligé, pour vivre, d'engager un diamant de quelque valeur. Mais dans quel pays chercheroit-il une retraite ? Il n'y avoit plus perſonne qui, ou par ſoi-même, ou par relation, ne l'eût apprécié, & ne le connût pour ce qu'il étoit. A Palerme, en France & dans les états du roi de Sardaigne, il avoit été chaſſé par ordre du ſouverain ; par-tout ailleurs, la mémoire des fourberies qui l'avoient forcé de s'enfuir, étoit encore fraîche. Ceux qui avoient été joués & volés par lui, (& ils étoient en grand nombre, & dans beaucoup de parties du monde), l'auroient mis en pieces, s'ils l'avoient eu dans leurs mains. Peut-être il ſe propoſoit de retourner en Allemagne ; mais il arriva dans ce moment que le prince-évêque de Trente reçut une lettre, par laquelle il étoit averti que l'empereur étoit très-fâché qu'il eût reçu dans ſes états un tel ſujet ; cela ſuffit pour faire per-

dre à Cagliostro l'envie de revoir l'Allemagne. Quel est donc le pays où il s'arrêtera ? Ses regards devoient naturellement se tourner vers Rome. Il n'avoit pas lieu de craindre les suites de ses anciens délits; depuis tant d'années, ils devoient être oubliés. D'ailleurs la métamorphose de Balsamo en comte Cagliostro, devoit contribuer beaucoup à dérouter les souvenirs. Cependant il voyoit en même-tems, dans la sollicitude vigilante du prince qui nous gouverne, un motif d'affliction & de terreur.

Au milieu de cette perplexité, sa femme qui desiroit ardemment de retourner dans sa patrie & dans les bras de ses parens, fit tout son possible pour déterminer son mari à aller à Rome. Elle y étoit encore poussée par le desir d'abandonner un genre de vie, dont les lumieres de la religion qui n'étoient pas encore éteintes en elle, lui faisoient voir fréquemment toute l'horreur, en lui inspirant la crainte bien fondée d'une fin malheureuse. Pendant les nombreuses années de son mariage, elle avoit toujours vécu dans un état déplorable, forcée ou de commettre le crime, ou de s'exposer aux plus cruels emportemens de son mari, si elle montroit de la répugnance à se prêter à ses criminelles insinuations. C'est ce qu'elle a déposé dans une des feuilles du *Courrier de l'Europe*. L'auteur qui est bien informé de toutes les anecdotes de la vie de Cagliostro, représente la femme » comme » la plus malheureuse personne de l'univers, " & le mari » comme un homme féroce qui, dans » le particulier, lui faisoit acheter par l'inhuma» nité la plus cruelle, la tendresse qu'il lui té» moignoit en public ".

Elle lui vanta donc, le plus qu'il lui fut possible, les avantages qu'il pourroit tirer de son retour à Rome, & sur-tout elle s'entendit en secret avec quelques-uns des principaux courtisans du prince-évêque, qui étoient amis du mari. Leurs conseils le déciderent, & il chercha à se procurer des recommandations auprès des personnes les plus respectables. Pour en avoir de l'évêque lui-même, il employa le bigotisme, il feignit se repentir de sa maçonnerie, alla se jetter aux pieds d'un confesseur, & lui montra le plus grand desir de rentrer dans le sein de l'église, & de se réconcilier avec Rome; celui-ci le crut facilement, rapporta au prince le repentir de Cagliostro, & l'engagea à lui donner les recommandations qu'il desiroit. Ses sentimens étoient pourtant bien éloignés de ceux de la religion & de la piété. A peine de retour chez lui, après sa confession, il ne craignit pas de dire à sa femme, *j'ai bien attrapé ce prêtre.* Elle l'a déposé ainsi; & les papiers qu'on a trouvés chez lui, ainsi que le reste de sa vie, montrent bien qu'elle a déposé la vérité. Non-seulement il conserva dans son cœur de l'attachement pour la maçonnerie; mais encore, dans ce tems même, il continuoit d'écrire à ses disciples sur des matieres & en style maçonniques; & dans la suite il continua d'exercer la maçonnerie, comme nous le verrons bientôt.

Arrivé à Rome avec sa femme, à la fin de mai 1789, il logea pendant quelque tems dans un hôtel garni, sur la place d'Espagne, & prit ensuite une maison près de la place Farnese. Pendant ce tems il vécut avec beaucoup de cir-

confpection ; mais la mauvaiſe foi & l'impoſture étoient devenues des parties de lui-même, & le trahirent ſans qu'il s'en apperçût. Nous parlerons ailleurs des divers actes de maçonnerie qu'il fit à Rome, nous dirons ſeulement ici, qu'il renouvella avec beaucoup de perſonnes ſes diſcours emphatiques ſur ſon origine, ſes voyages, ſes connoiſſances, & qu'il entreprit même quelques cures, mais avec un ſuccès malheureux. S'étant engagé à guérir une dame étrangere, de quelques plaies qu'elle avoit aux jambes, il lui appliqua un emplâtre qui penſa y produire la gangrene ; il donna à une dame de diſtinction, des remedes chymiques pour la rendre féconde, mais elle eſt encore ſtérile ; une autre, très-incommodée de ſes excès de table, lui demanda du ſecours, & en reçut quelques pillules ſi peu efficaces, qu'elle continua d'être ſujette aux mêmes accidens. Il ſe prit d'amour pour une femme, chercha à lui inſpirer du retour, & y parvint : leur correſpondance marque combien leur tendreſſe étoit mutuelle, puiſqu'elle alla au point de faire l'échange des anneaux, comme il eſt d'uſage pour la foi nuptiale ; il chercha pluſieurs fois à ſéduire une femme-de-chambre de ſa femme, mais il n'en reçut jamais que les refus les plus conſtans.

Tout cela ne rempliſſoit pas ſa bourſe, il ſe trouvoit dans une diſette abſolue d'argent, & fut obligé d'engager ſes effets au Mont-de-Piété. Il s'apperçut que, dans ce pays, beaucoup de monde étoit curieux d'étudier ſon caractere ; que très-peu étoient dans la diſpoſition de prêter l'oreille à ſes charlataneries, & que perſonne n'a-

voit envie de les payer. Le souvenir de ses crimes, principalement en matiere de foi, étoit un ver rongeur qui le tourmentoit sans relâche. Toutes ces circonstances le firent penser à changer d'asyle. Il crut en trouver une bonne occasion dans les circonstances actuelles de la France, & pour cet effet, il envoya à l'assemblée des Etats-Généraux, une requête pour obtenir la permission de retourner dans ce royaume, & il l'accompagna de quelques recommandations. Cependant quelqu'un, long-tems auparavant, l'avoit averti de la procédure qui peut-être s'entreprendroit contre lui. Bientôt après on lui renouvella cet avis plus sérieusement encore. Sans doute la personne qui en agit ainsi, le fit par simple esprit de légéreté, & n'en eut d'autre récompense que celle d'avoir servi d'espion à un scélérat. Malgré tout cela, Cagliostro ne se remua point, ne s'enfuit point ; il ne se défit pas même des nombreux papiers, & des autres preuves qui ont servi depuis à démontrer ses crimes. Enfin, il fut arrêté dans la soirée du 27 décembre de l'année 1789, & après une exacte perquisition de tout ce qui pouvoit servir à la procédure, le scellé y fut mis, & Cagliostro conduit dans la forteresse du château Saint-Ange.

CHAPITRE II.

Abrégé de la maçonnerie en général, détail de la maçonnerie Egyptienne en particulier.

NOUS avons parlé jusqu'à présent de la vie privée de Cagliostro, nous allons le considérer à présent sous l'aspect de mécréant. Dans cette partie de son histoire, ses opérations magiques nous ouvrent un immense théâtre : il est nécessaire de savoir d'abord ce qu'est la maçonnerie en général, & ce qu'étoit en particulier la maçonnerie égyptienne.

La maçonnerie est une réunion de personnes appellées communément franc-maçons, qui se rassemblent en société dans un lieu déterminé. En 1723, parut à Londres, pour la premiere fois, le livre de leurs statuts, imprimé chez Guillaume Hunteer : on y voit que, dans cette ville & ses environs, on comptoit déja vingt sociétés particulieres de ces sectateurs, chacune desquelles avoit son président, & envoyoit chaque année un député à une assemblée formée pour nommer un chef, auquel toutes étoient soumises.

La principale industrie de leurs chefs, a toujours été de cacher la véritable origine de cette secte, ou pour employer leurs expressions, le modele qu'ils se sont proposé de suivre, pour mieux cacher son objet & ses fins. Dans ce livre de Londres, on dit que le but est de faire refleurir l'architecture & l'art mécanique des ma-

çons. De-là on commence l'histoire depuis Adam, que Dieu qui est le grand architecte de l'univers, a créé à son image. Moïse & Salomon ensuite, furent de grands maîtres; & l'histoire de la secte se suit ainsi d'âge en âge, passant chez les nations principales du monde, & chez les premiers monarques, sur-tout ceux qui aimerent & protégerent l'architecture.

Dans d'autres livres publiés par ceux qui veulent défendre cette secte, on prétend en tirer l'origine de quelques restes de templiers réfugiés en Ecosse: se trouvant souvent mêlés avec les infideles dans les croisades, ils furent obligés de convenir de certains signes pour se reconnoître entre eux. D'autres la rapportent à Thomas Crammer, évêque apostat, qui, en 1558, fut favori d'Anne de Boulen, ensuite brûlé, & qui se faisoit appeller *flagellum principum*. D'autres l'attribuent à Olivier Cromwell, qu'on appelle le fameux libérateur des peuples. D'autres enfin à l'ancien roi Artur.

Le lieu de leurs assemblées s'appelle loge. En suivant toujours l'allégorie de l'art des maçons, il y a dans chaque loge diverses classes de prosélytes. Comme les artisans qu'on appelle maçons, ont des apprentis, des compagnons & des maîtres, la franc-maçonnerie se partage aussi en apprentis, compagnons & maîtres. Dans beaucoup de loges il y a encore des grades supérieurs, comme ceux d'architecte, de maître écossois, & d'autres semblables. C'est parmi les vétérans, c'est-à-dire, dans les grades les plus élevés, qu'on choisit les officiers qui portent divers titres, tels que secretaire, frere terrible, vénérable & au-

tres. Les loges appartenantes à un même rit, communiquent toutes entre elles, & correspondent à une loge-mere, dont le chef est appellé le grand Orient : il distribue à toutes les autres ses instructions & les réglemens nécessaires.

Les membres d'une classe tiennent leurs assemblées & font leurs fonctions séparément des autres. Les apprentis ne doivent pas savoir ce qui se fait chez les compagnons, ni ceux-ci ce qui appartient aux maîtres. Pour conserver ce systême, comme les individus de la secte se reconnoissent entre eux par des signes réciproques, des attouchemens de main & des paroles qui se prononcent alternativement syllabe par syllabe, de même chaque classe a ses signes, ses attouchemens, & ses paroles particulieres; & les unes & les autres changent encore selon la diversité des rits de chaque loge.

D'un grade on monte à l'autre en observant un intervalle de tems. Il y a un grand nombre de fonctions, distribuées par classes, qui s'exercent dans la loge ou avant qu'elle soit ouverte. Les livres qu'on a publiés sur ce sujet en donnent le détail; & nous aurons occasion dans la suite, principalement dans le chapitre IV, d'en raconter plusieurs particularités. On y reconnoît beaucoup de ridicule, mais beaucoup plus de superstitions, de profanations, & d'abus des choses sacrées. Il y a trois choses à remarquer ici : la premiere, est l'obligation que contracte chaque membre de garder un profond secret, & à laquelle il s'engage par un serment formidable. La seconde, l'obéissance aveugle qu'ils promettent aux ordres, quels qu'ils soient, de leur chef. La troisieme,

eſt l'étroite union qui les lie entre eux; elle eſt plus forte que les liens d'une fraternité naturelle, & les engage à ſe ſecourir mutuellement, dans quelques lieux, dans quelque tems, dans quelques circonſtances que ce ſoit.

Tout le monde peut imaginer quel doit être le réſultat de ces combinaiſons. Il y a des perſonnes qui ont porté leurs obſervations ſur le caractere des gens qui compoſent la maçonnerie, & principalement ſur leurs chefs; & ils prétendent les avoir trouvés tous ou ignorans, ou de mauvaiſes mœurs, ou ſans religion. Ceux qui en connoiſſent quelques-uns, appercevront facilement la vérité ou l'importance de cette obſervation. Mais nous laiſſerons à part toutes les ſpéculations, nous parlerons du fait ſimple. Il réſulte de beaucoup de dénonciations ſpontanées, de dépoſitions de témoins & d'autres notices que l'on conſerve dans nos archives, que parmi ces aſſemblées formées ſous l'apparence de s'occuper des devoirs de la ſociété ou d'études ſublimes, les unes profeſſent une irreligion effrontée ou un libertinage abominable, les autres cherchent à ſecouer le joug de la ſubordination & à détruire les monarchies. Peut-être, en derniere analyſe, eſt-ce là l'objet de toutes (1); mais ce grand

(1) Par ſes paroles qui n'ont pas été miſes ici ſans deſſein, l'hiſtorien inquiſiteur ſuſcite, dans un grand nombre d'états de l'Europe, une perſécution violente, & même une proſcription ſanguinaire contre les maçons. Comme les aſſemblées de maçonnerie ſont fondées ſur le ſecret, il eſt arrivé quelquefois que des conjurés ſe ſont réunis ſous prétexte de tenir loge : j'en ſais un exemple. Mais ce n'étoit point en qualité de maçon qu'ils étoient conjurés; & ce n'étoient

ſecret ne ſe communique pas en même-tems à tous, ni à toutes les loges. Les chefs & les directeurs, avant d'avoir bien ſcruté les cœurs & calculé les inclinations de chaque individu, tâchent de captiver leurs ames, ou par les promeſſes flatteuſes de ſciences merveilleuſes qui retirent l'homme des miſeres de l'humanité, ou par le libre exercice des paſſions les plus infâmes. On ne doit donc pas être étonné ſi, pendant que le parti démocratique eſt dans ſa force, entre les maçons, il y en a qui reſtent attachés à la monarchie. Ils n'ont pas encore été mis dans le ſecret, peut-être parce que leur intérêt privé les auroit rendus trop contraires à l'objet de l'inſtitution, ou parce que leur défaut d'aptitude les rendroit incapables d'y coopérer.

On ne ſauroit trop louer la vigilance & le zele des papes qui ont condamné & proſcrit cette ſociété. Clément XII, de glorieuſe mémoire, publia, le 26 avril 1738, ſa conſtitution qui commence par ces mots : *in eminenti ;* il y foudroie cette ſecte & tous les individus qui la compoſent, & lance contre eux l'excommunication de fait, ſans plus informer, & ordonne qu'ils n'en puiſſent être relevés que par le pape lui-même, *excepté à l'article de la mort.* Non content

point des aſſemblées de maçonnerie qu'ils tenoient, mais des conciliabules relatifs à leur objet. Ceux qui connoiſſent la maçonnerie peuvent en trouver les cérémonies ridicules, comme le sont la plupart des cérémonies ; mais il faut être inquiſiteur pour y trouver rien de criminel. Si la loi qui oblige les maçons à ſe ſecourir les uns les autres, étoit toujours religieuſement obſervée, rien ne ſeroit plus auguſte que leur aſſociation.

de les menacer de peines spirituelles, il les assujettit encore à des peines corporelles; & dans la même constitution il enjoint à tous les ordinaires, supérieurs ecclésiastiques, & inquisiteurs de la foi, de veiller spécialement sur ces sectaires, & de les punir comme le méritent des personnes véhémentement suspectées d'hérésie.

Laissons-là les vaines déclamations des incrédules qui crient que c'étoit un fanatisme de religion. Je conviens que l'amour de la religion, que le soin de la maintenir entrerent dans les vues qui dirigerent la conduite de ce sage pontife: il sentoit vivement les maux horribles que devoit sur-tout causer cet assemblage monstrueux de personnes de toutes les sectes; mais il y eut encore d'autres considérations qui acheverent de le déterminer. Il calcula les conséquences du serment qu'ils avoient prêté, de se garder le plus profond secret. Il vit avec Cecilius Natalis, cité par Minutius Félix, que » le crime redoute le » grand jour, & que la vertu ne craint jamais » les regards du public ". Il fit la réflexion que dans tout pays, dans tout gouvernement, les loix canoniques & civiles ont également prohibé les conventicules secrets, parce qu'on a toujours reconnu qu'ils sont pernicieux à la tranquillité publique & à la sûreté de l'état. Il pesa la force de l'autorité des personnes vertueuses & prudentes, qui ont constamment regardé les membres de ces sociétés comme des hommes corrompus & pervers. Enfin il avoit devant les yeux l'exemple des autres monarques qui ont employé tous les moyens possibles pour détruire dans leurs royaumes ces associations dangereuses.

Clément

Clément XII voulut ainsi procurer un grand bien à tout l'univers. Il fit quelque chose de plus pour ses états. Il eut soin de publier un édit qui parut en date du 14 janvier 1739. Il y défend *sous peine de mort, sans aucune espérance de pardon*, de se faire affilier ou d'assister aux assemblées *des francs-maçons*, qu'il qualifie de *pernicieuses & très-suspectes d'hérésie & de sédition* (1). Il y condamne aux mêmes peines tous ceux *qui engageroient ou solliciteroient quelqu'un à entrer dans la même société, ou qui lui prêteroient aide, secours, conseil ou retraite*. Enfin, il impose l'obligation de *révéler* les membres de cette société; les trans-

(1) Et la main de l'historien de Cagliostro n'a pas tremblé en transcrivant ce prononcé de l'édit de Clément XII! Voilà donc comme, dans la nouvelle jurisprudence romaine, les peines sont proportionnées au délit! Et il se trouve à Rome des gens prêts à prostituer leur plume à l'éloge de semblables loix! La peine de mort prononcée contre des malheureux qui se rassemblent pour faire quelques cérémonies, ridicules, si l'on veut, mais assurément innocentes, pour jouir entre eux des douceurs d'une société fraternelle & des charmes de l'égalité; pour partager les plaisirs d'un repas; pour se livrer à une libre gaieté dans le moment où la loge est fermée! Et on loue cette loi barbare dans le siecle même où ont vécu Montesquieu & Beccaria! Mais, dira-t-on, il est possible d'abuser de ces assemblées secretes, de les changer en rendez-vous de factieux. Oui, cela est possible, & j'ai même avoué dans une autre note, que j'en connois au moins un exemple. Mais est-il donc permis d'infliger des peines capitales à toutes les actions innocentes dont on peut abuser pour faire le crime? Qu'on prononce donc la peine de mort contre les cuisiniers, parce qu'ils peuvent mêler des poisons avec les mets qu'ils apprêtent. Qu'on prononce la peine de mort contre les prédicateurs, parce qu'ils peuvent abuser de la chaire de vérité pour égarer & séduire les fideles. Qu'on prononce la peine de mort contre les prêtres qui administrent l'eucharistie, parce qu'un prêtre a empoisonné un empereur dans une hostie consacrée.

greffeurs de cette ordonnance, sont menacés de peines corporelles & pécuniaires à la discrétion des juges.

L'immortel Benoît XIV fut animé du même zele. Au retour du Jubilé, l'an 1750, il fut à portée de sentir combien le mal & les désordres qu'avoient faits les francs-maçons étoient graves, & combien ils étoient déja répandus. Il en fut pleinement convaincu par la confession sincere de plusieurs étrangers. Ils étoient venus à Rome pour gagner les indulgences, & ils eurent recours au pape pour se faire relever de l'excommunication que son prédécesseur avoit lancée dans sa bulle.

Benoît XIV confirma cette bulle, la publia de nouveau, & lui donna plus d'extension dans sa constitution, datée du 18 mai 1751, & qui commence par ces mots : *Providas romanorum pontificum*.

Les princes séculiers avoient déja manifesté les mêmes principes, & ont depuis suivi la même route. Nous ne parlerons pas ici des défenses & des perquisitions séveres qui ont été faites à Manheim, en 1737, par S. A. l'électeur Palatin; à Vienne, en 1743; en Espagne & à Naples, en 1751; à Milan, en 1757; à Monaco, en 1784 & 1785, & à d'autres époques en Savoie, à Gênes, Venise, Raguse, & ailleurs. Il suffit de nous restreindre aux seuls pays non-catholiques, & même nous pouvons nous arrêter à la Turquie.

Nous apprenons d'une piece incontestable, conservée dans les actes du *saint office*, qu'en 1748, la Porte Ottomane eut avis qu'un François avoit commencé à tenir à Constantinople une loge de

francs-maçons, dans la maison d'un drogman Anglois, & qu'on y avoit même invité des Turcs. Aussi-tôt elle donna ordre au capitan pacha d'aller surprendre ces personnes assemblées, de les faire emprisonner, & de mettre le feu à la maison. Les francs-maçons furent instruits à tems de ces dispositions. Ces sectaires épouvantés renoncerent sur le champ à leurs complots, & aucun d'eux n'osa plus en parler. Néanmoins on intima à l'Anglois qui étoit le maître de cette maison, de ne plus y recevoir aucune de ces personnes, s'il ne vouloit pas la voir réduite en cendres. On fit aussi savoir aux ambassadeurs des cours étrangeres, qu'ils eussent à se contenter de la tolérance qu'on avoit pour les églises destinées au culte de la religion catholique; & qu'ils se gardassent bien de penser à introduire de nouvelles sectes qui séduiroient les personnes simples. On ordonna de faire embarquer sur le champ le François qui étoit le chef de cette société, & qui avoit déja été banni de Venise, pour son infâme conduite. Autrement aucun des ministres résidans à la Porte, n'auroit eu assez de crédit pour le soustraire au châtiment le plus sévere. Cet ordre fut exécuté dans le même instant.

Il sembleroit que ce que nous venons de dire suffit pour arracher le masque dont cette société veut se couvrir, & pour décider tous les hommes à se délivrer de ce mal contagieux. S'il y avoit encore quelqu'un qui restât dans l'incertitude, il n'a qu'à écouter ce qu'en a dit Cagliostro au tribunal de l'inquisition. Son témoignage est d'un grand poids. On ne peut pas lui refuser les connoissances les plus grandes sur cette matiere. Il

a été à portée de l'approfondir, puisqu'il a vécu tant d'années avec les francs-maçons, qui le regardoient comme un génie surnaturel en franc-maçonnerie.

Elle est, dit-il, divisée en plusieurs sectes; mais il y en a deux qui sont les principales & les plus suivies. La premiere, à laquelle les illuminés appartiennent, s'appelle celle de la *stricte observance*; la seconde, celle de la *haute observance*. Celle-là professe l'irreligion la plus décidée, emploie la magie dans ses opérations; sous le prétexte spécieux de venger la mort du *grand maître des templiers*, elle a principalement en vue la destruction totale de la religion catholique & de la monarchie. L'autre, en apparence, s'occupe de la recherche des secrets de la nature pour se perfectionner dans l'art *hermétique*, & spécialement dans la pierre philosophale; mais la soumission sans bornes à son chef, & le lien du serment qui les oblige à garder le secret, indiquent en derniere analyse un but contraire à l'état & à la tranquillité publique.

Cagliostro avoue qu'il s'est associé à Londres à la seconde secte, qu'il y a même fait affilier sa femme, & qu'on leur en a délivré les patentes. Celle de Cagliostro lui a coûté cinq *guinées*. Dans le même jour ils reçurent les trois grades qui composent la loge, ceux d'*apprenti*, de *compagnon*, & de *maître*. Et ils eurent les symboles relatifs à leur grade, le *tablier*, les *cordons*, l'*équerre*, le *compas*; & les autres attributs de leur dignité. On donna à la femme un ruban, ou jarretiere qu'on lui dit être l'enseigne de l'ordre, & sur laquelle étoient brodés ces mots, *union*, *silence* & *vertu*, & on lui ordonna de coucher la nuit suivante avec cette

jarretiere à la cuisse. Caglioftro raconte fort au long les rits & les cérémonies qui furent obfervés dans fon admiffion à chacun des grades. Nous avons déja dit qu'on en a le détail dans plufieurs écrits, & nous aurons occafion d'en parler plus amplement au chapitre IV. Le peu que nous en dirons ici, donnera l'idée du refte.

Avant d'admettre le candidat à la réception, on exige de lui différentes épreuves de courage. Parmi celles que fubit Caglioftro, il en eft deux dont je ne faurois dire fi elles méritent plutôt l'indignation que la rifée. Il fut d'abord élevé en l'air, à l'aide d'une corde fufpendue au plancher. La pefante maffe de fon corps dut affurément lui caufer une fenfation douloureufe, & il eut la main confidérablement écorchée. Enfuite, ayant les yeux bandés, on lui donna un piftolet vuide avec ordre de le charger. Il obéit, y mit de la poudre & du plomb. Mais quand on lui dit de fe le tirer à la tête, il montra, comme on peut bien le penfer, la plus forte répugnance à fubir cette épreuve. On lui ôta des mains le piftolet avec mépris, & on paffa à lui faire prêter le ferment. La folemnité, l'importance de cet acte impofant le déterminerent à fe prêter à la demande qu'on lui renouvella de décharger le piftolet. On le lui rendit, il le tira, ayant toujours les yeux bandés, & fentit à fa tête un coup qui ne fut accompagné d'aucune léfion. Ayant dans la fuite affifté à des réceptions, il reconnut que cette épreuve fi formidable n'étoit qu'une feinte. Il eft naturel que celui à qui l'on commande de fe tirer un coup de piftolet à la tête, refufe d'abord d'obéir : on lui arrache cette arme avec l'expreffion du mépris

qu'inſpire ſa lâcheté; on change le piſtolet, on en ſubſtitue un vuide qu'on lui remet quand il ſe détermine à faire l'épreuve. Pendant qu'il lâche le chien de ce piſtolet vuide, quelqu'un de la compagnie tire le piſtolet chargé, & un autre aſſiſtant donne, avec la main ou avec quelque inſtrument léger, un coup ſur la tête du candidat. Il croit, de bonne foi, avoir reçu le coup de piſtolet, & il eſt bien ſurpris de n'avoir pas été bleſſé.

Voici la formule du ſerment que prononça Caglioſtro. » Moi Joſeph Caglioſtro, en préſence » du grand architecte de l'univers, en celle de » mes ſupérieurs, & de la reſpectable aſſemblée » dans laquelle je me trouve, je promets de faire » tout ce qui me ſera ordonné par mes ſupérieurs; » & pour cela, je m'engage ſous les peines con- » nues de mes ſupérieurs, à obéir aveuglément, » ſans rechercher le motif de leurs ordres, & » à ne découvrir le ſecret des myſteres qui me » ſeront communiqués, ni de vive voix, ni par » geſtes, ni par écrit ".

Initié aux myſteres de la maçonnerie, il ne ceſſa, tant qu'il fut à Londres, de fréquenter les différentes loges. Peu de tems avant de quitter cette ville, il acheta d'un libraire quelques manuſcrits, qui paroiſſoient avoir appartenu à un certain George Coſton, qui lui étoit abſolument inconnu. Il vit qu'ils traitoient de la maçonnerie égyptienne, mais ſuivant un ſyſtême qui avoit quelque choſe de magique & de ſuperſtitieux. Il réſolut cependant de former ſur ce plan un nouveau rit de maçonnerie, en écartant, dit-il, tout ce qu'il pouvoit y avoir d'impie, c'eſt à-dire,

la magie & la superstition. Il établit en effet ce systême, & c'est le rit dont il est le fondateur, qui s'est propagé dans toutes les parties du monde, & qui a tant contribué à l'étonnante célébrité de son auteur. On a déja marqué ailleurs quel fut le motif qui le détermina : il n'étoit autre que de se préparer une source de riches contributions. Comme il ne croyoit rien en matiere de foi, rien ne put l'arrêter; & tout ce qu'il se proposa, ce fut, au milieu de la multiplicité des sectes de maçonnerie, de rendre la sienne, par les charmes de la nouveauté, plus piquante, & par conséquent plus fructueuse pour lui.

Pour bien comprendre tout ce qu'il opéra dans cette partie, pendant le cours de tant d'années, & dans tant de contrées différentes, il faut commencer par entrer dans quelques détails sur le systême ou rit égyptien qu'il imagina. Nous l'extrairons fidélement du livre qu'il a composé, & qui en présente une idée complete. Il a avoué que c'étoit conformément à ce livre qu'il s'étoit toujours conduit dans l'exercice de la maçonnerie; que ce livre avoit été la regle des institutions dont il avoit enrichi différentes loges, & qu'il en avoit laissé un nombre d'exemplaires dans les loges-meres par lui fondées dans plusieurs villes. Les législateurs sauront bien reconnoître, sans le secours de nos réflexions, quelle a été la malignité de l'auteur, & la fraude qu'il a cachée sous les fausses livrées de la piété, de la charité, & de la subordination aux loix. Tels sont les caracteres qui distinguent son impiété, plus grande & plus insidieuse que celle de tous les autres systêmes maçonniques. Le livre est écrit en françois, &

l'on y trouve quelque élégance de style (1). Cagliostro étoit-il capable de l'avoir fait? Non, assurément. Il est certain qu'il en inventa le fond, qu'il en donna la matiere; mais il n'est pas douteux que, pour l'exécution, il se servit de quelqu'un qui ne manquoit pas de talent, mais qui n'étoit pas moins aveugle que lui en matiere de foi, sur qui il avoit soufflé son esprit, & qu'il avoit enthousiasmé par ses discours & ses travaux.

Dans son systême, il promet à ses sectateurs de les conduire à la *perfection*, par le moyen de la *régénération physique & morale*; de leur faire trouver, par la premiere, la *matiere premiere*, ou la pierre philosophale & l'*acacia*, qui consolide dans l'homme les forces de la plus vigoureuse jeunesse, & le rend immortel; & par la seconde, de leur procurer un *pentagone*, qui rend l'homme à l'état de son innocence primitive, qu'il a perdue par le péche originel. Le fondateur suppose que la maçonnerie égyptienne a été instituée par Enoch & Elie, qui la propagerent dans différentes parties du monde; mais qu'avec le tems elle a beaucoup perdu de sa pureté & de sa splendeur. La maçonnerie des hommes s'étoit enfin

(1) Ce livre n'étoit, comme le dit l'historien, l'ouvrage de Cagliostro que pour le fond des idées; Cagliostro n'étoit capable d'élégance de style ni en françois, ni en aucune langue. J'ai connu à Pétersbourg des Italiens de toutes les parties de l'Italie, qui ont eu la curiosité de converser avec lui, pour tâcher de découvrir, par son accent & ses expressions, quelle pouvoit être sa patrie; tous ont trouvé que son langage ne ressembloit à aucun idiôme Italien, mais qu'il tenoit beaucoup du jargon des juifs d'Italie, & ils assurerent qu'il étoit juif.

trouvée réduite à une pure bouffonnerie (1), & celle des femmes avoit été presque entiérement détruite, puisque ordinairement elle n'avoit plus lieu dans la maçonnerie commune. Enfin le zele du *grand-cophte*, c'est le nom des grands-prêtres de l'Egypte, s'étoit signalé en rendant son premier lustre à la maçonnerie de l'un & de l'autre sexe.

Il expose ensuite les statuts qui contiennent ce qui est requis de ceux qui veulent être admis dans l'ordre; la distinction des trois grades, d'apprentis, de compagnons, de maîtres; le nombre dont chaque classe doit être composée; les signes distinctifs auxquels ils doivent se reconnoître entre eux; les officiers à qui il appartient de présider & de régler la société; le tems de leurs assemblées respectives; l'érection d'un tribunal institué pour juger les différends qui peuvent naître entre les loges, & les fautes des freres; le nœud étroit de l'union qui doit lier entre eux les différens membres en particulier, & toutes les loges en général; les nombreuses cérémonies qui doivent être observées à l'admission des sujets à chacun des trois grades indiqués, aussi bien qu'à la célébration des loges, ou, ce qui est la même chose, aux assemblées.

Dans toutes ces parties, on trouve autant de sacrilege, de profanation, de superstition & d'i-

(1) Voilà la maçonnerie ordinaire, traitée de pure *bouffonnerie* par Cagliostro qui la connoissoit bien : c'est cette maçonnerie ordinaire contre laquelle Clément XII a prononcé la peine de mort. Voilà donc la peine de mort portée contre une *bouffonnerie!* Assurément cela n'est pas *bouffon*.

dolâtrie, que dans les autres sectes de la maçonnerie ordinaire; les invocations du saint nom de Dieu, les prosternations, les adorations prodiguées au vénérable chef de la loge; les aspirations, insufflations, encensemens, fumigations, exorcismes aux candidats & aux vêtemens qu'ils doivent prendre, emblêmes de la sacro-sainte triade, de la lune, du soleil, du compas, de l'équerre, & mille & mille autres iniquités & inepties qui sont maintenant bien connues dans le monde (1). Dans

(1) Toute cette accusation porte sur des faussetés ou sur des abus de mots. Si l'on prononce en loge le nom de Dieu, c'est avec respect; & le nom de la Divinité ne peut-il pas être prononcé en tous lieux? Saluer le vénérable, lui marquer une vénération profonde, ce n'est pas l'*adorer*, au moins dans le sens que nous donnons à ce mot dans le langage ordinaire. On sert à genoux le roi d'Angleterre, mais lui rend-on pour cela un culte profane & idolâtrique? Les Russes saluent les personnes qu'ils respectent, en touchant la terre de leur front; les Russes rendent-ils à ces personnes le culte réservé à la Divinité? On peut brûler par-tout des parfums & de l'encens, & ne pas profaner pour cela les cérémonies qui se pratiquent dans les temples. J'ignore ce que veut dire l'historien avec ses exorcismes: on croiroit, à l'entendre, que l'on parodie dans les loges les exorcismes de l'église. Dans la maçonnerie, le nombre *trois*, la *triade*, est respectée: l'historien croit, sans doute, qu'on y fait une allusion profane à la Trinité; mais ce respect pour le nombre *trois*, pour la *triade*, est fondé sur des idées pythagoriciennes & platoniques, & sur les qualités que les anciens philosophes attribuoient à ce nombre. L'*unité* figuroit la Divinité; la *diade*, ou le nombre deux, le monde; la *triade* ou le nombre *trois*, composé de l'*unité* & de la *diade*, l'universalité de tout ce qui existe. On ne voit pas où peut être la profanation de prendre pour attributs l'équerre & le compas, ou de représenter l'image de la lune & du soleil. Enfin, s'il y a quelque chose dans la maçonnerie que des rigoristes puissent accuser de profanation, ce sera tout au plus le serment. Je ne parle ici que de la maçonnerie ordinaire, & non de celle des *Illuminés*, ni de la maçonnerie égyptienne de Cagliostro.

la maçonnerie dont nous parlons, il y a quelques choses de plus, qui, dans leur nouveauté, présentent la plus abominable extravagance.

Nous avons nommé ci-dessus le *grand-cophte*. On fait entendre, par ce mot, le fondateur ou le restaurateur de la maçonnerie égyptienne. Cagliostro n'a pas fait de difficulté de convenir que par cette dénomination, c'étoit lui-même qu'il entendoit désigner, & en effet tous ses sectateurs l'entendoient ainsi : or, dans ce systême, le *grand-cophte* est comparé au Dieu éternel ; on lui rend les actes les plus solemnels d'adoration ; on lui attribue l'autorité de commander aux anges ; on l'invoque en toute occasion ; tout s'opere par la force de sa puissance, que l'on assure lui avoir été communiquée par Dieu même. Il y a plus ; entre les rits différens qui s'observent dans cet exercice de la maçonnerie, on prescrit de réciter le *Veni creator spiritus*, le *Te Deum* & quelques pseaumes de David : on y pousse jusqu'à un tel excès l'impudence & la témérité, que dans le pseaume, *Memento, Domine, David, & omnis mansuetudinis ejus*, toutes les fois qu'il s'y trouve le nom de David, on y subroge celui du *grand-cophte*.

Aucune religion n'est exclue de la société égyptienne. Le juif, le calviniste, le luthérien peuvent être reçus tout aussi bien que le catholique, pourvu qu'ils admettent l'existence de Dieu & l'immortalité de l'ame, & qu'ils soient enrôlés dans la maçonnerie ordinaire (1). Les hommes élevés aux gra-

(1) Voilà le grand crime de la maçonnerie aux yeux de l'intolérance ultramontaine. Mais on pourroit demander au suppôt de l'inquisition, pourquoi des différences d'opinions

des de maîtres, prennent les noms des anciens prophêtes, & les femmes, ceux des sybilles. Voici le serment qu'on exige des premiers: » Je promets, je » m'engage & je jure de ne révéler jamais les se» crets qui me seront communiqués dans ce tem» ple, & d'obéir aveuglément à mes supérieurs ". Voici celui des femmes: » Je jure en présence du » grand Dieu éternel, de la grande-maîtresse & » de toutes les personnes qui m'écoutent, de ne » révéler jamais ni faire connoître, ni écrire, ni » faire écrire rien de ce qui s'opere sous mes yeux; » me condamnant moi-même, en cas d'impru» dence, à être punie suivant les loix du grand » fondateur & de tous mes supérieurs. Je promets » également la plus exacte observation des six au» tres commandemens qui m'ont été imposés, l'a» mour de Dieu, le respect pour mon souverain, » la vénération pour la religion & pour les loix, » l'amour de mes semblables, un attachement sans » réserve à notre ordre, & la plus aveugle soumis» sion aux réglemens & aux loix de notre rit, qui » me seront communiqués par la grande-maî» tresse ". En montant au troisieme grade, celui de maître ou de maîtresse, on renouvelle ce ser-

religieuses feroient rejetter d'une société qui n'a rien de commun avec la religion. Si la diversité de croyance doit faire rejetter de la société maçonnique, elle devroit faire rejetter aussi de toutes les sociétés ordinaires, & tout commerce seroit interdit au catholique avec le non-conformiste. Les ultramontains verroient avec joie porter l'intolérance à ce degré sublime, en se réservant cependant le pouvoir de s'en dispenser eux-mêmes, quand elle seroit trop contraire à leurs intérêts. On sait que les papes se sont permis quelquefois de traiter avec le grand-turc, & que quelquefois ils ont fait un crime à nos rois de ces traités.

ment ; mais la formule n'en est pas rapportée dans le livre.

On sait que, dans la maçonnerie ordinaire, on a coutume de donner au récipiendaire deux paires de gants, l'une pour qu'il en fasse usage, l'autre pour la donner à la dame qu'il estime le plus. Le grand-cophte, en conservant cet usage, y a ajouté cette particularité ; c'est que dans la réception des femmes, on leur donne une cocarde, avec ordre de l'offrir, avec les gants, à l'homme qu'elle distingue le plus.

Les formules avec lesquelles les candidats sont admis aux différens grades, sont également sacrileges. Nous n'en rapporterons que deux ; celle que l'on fait pour admettre une femme au grade d'apprentie, & celle par laquelle on éleve un homme au grade de compagnon. Suivant la premiere, la grande-maîtresse souffle sur la face de la récipiendaire, prolongeant ce souffle depuis le front jusqu'au menton, & dit : » Je vous donne ce souffle » pour faire germer & pénétrer dans votre cœur » la vérité que nous possédons : je vous le donne » pour fortifier en vous la partie spirituelle ; je » vous le donne pour vous confirmer dans la » foi de vos freres & sœurs, selon les engage- » mens que vous avez contractés. Nous vous » créons fille légitime de la véritable adoption » égyptienne & de la loge N.... ; nous voulons » que vous soyez reconnue en cette qualité de tous » les freres & sœurs du rit égyptien, & que » vous jouissiez avec eux des mêmes préroga- » tives ; nous vous donnons le plaisir d'être dé- » formais & pour toujours franc-maçonne ».

Le grand-maître parle ainsi aux hommes qui

montent au grade de compagnon : » Par le pou-
» voir que je tiens du grand-cophte, fondateur
» de notre ordre, & par la grace de Dieu, je
» vous confere le grade de compagnon, & vous
» constitue gardien des nouvelles connoissances
» auxquelles nous nous préparons à vous faire
» participer par les noms sacrés d'*Hélios*, *Méné*,
» *Tetragrammaton* ".

Dans *l'Essai sur les Illuminés*, imprimé à Paris en 1789, on lit que ces derniers mots ont été suggérés à Cagliostro, comme des paroles arabes & sacrées, par un joueur de gobelets qui se disoit assisté d'un esprit, & ajoutoit que cet esprit étoit l'ame d'un juif cabaliste qui, par son art magique, avoit tué son pere avant la venue de Jesus-Christ (1).

Les maçons ordinaires, ont coutume de prendre pour patron Saint-Jean-Baptiste, & de célébrer sa fête. Cagliostro, dans son rit, a joint la fête de Saint-Jean l'Evangéliste, & c'est précisément le jour où il a été mis en prison à Rome. Sa raison, pour adopter cette fête, étoit, à ce qu'il a dit, la grande affinité qui existe entre l'apocalypse & les travaux de son rit.

Il est tems de parler de ces travaux, pour la pleine intelligence de son systême, & des opérations dont il s'est continuellement occupé.

Dans l'admission au grade de maître pour les

(1) Je crois que l'auteur de l'*Essai sur les Illuminés*, a été trompé. Les trois mots sont grecs. Ils signifient le soleil, la lune, & le nom composé de quatre lettres, qui est celui de Dieu, *Jehova*, & qui, en hébreu, s'écrit avec quatre lettres.

hommes, voici l'exécrable cérémonie qui est prescrite. On prend un jeune garçon ou une jeune fille qui soit dans l'état d'innocence, & qu'on nomme *Pupille* ou *Colombe* : le vénérable lui communique la puissance qu'il auroit eue avant la chûte du premier homme, & cette puissance consiste particuliérement à commander aux purs esprits ; ces esprits sont au nombre de sept : on dit qu'ils entourent le trône de la divinité, & qu'ils gouvernent les sept planetes ; leurs noms, suivant le livre de Cagliostro, sont Anaël, Michaël, Raphaël, Gabriel, Uriel, Zobiachel, Anachiel (1).

La *colombe* est conduite devant le vénérable ; les membres de la loge adressent une priere à Dieu, pour qu'il daigne permettre l'exercice du pouvoir qu'il a accordé au grand-cophte. La pupille ou colombe prie aussi pour obtenir la grace d'opérer, suivant les ordres du grand maître, & de servir de médiatrice entre lui & les esprits, qui pour cela sont appellés *intermédiaires* ; vêtue d'une longue robe blanche, ornée de rubans bleus & d'un cordon rouge, & ayant reçu le souffle, elle est renfermée dans un tabernacle. C'est un lieu séparé du temple & tendu de blanc ; il y a une porte d'entrée, une fenêtre par laquelle la colombe fait entendre sa voix, & dans l'intérieur est une banquette & une petite table, sur laquelle brûlent trois bougies ; le vénérable répete sa priere, & commence à exercer ce pou-

(1) Depuis qu'Herschel a découvert une huitieme planete, il faut que les maçons égyptiens trouvent un huitieme esprit pour y présider.

voir qu'il dit avoir reçu du grand-cophte, & par lequel il avertit les sept anges de comparoître aux yeux de la pupille.

Quand elle annonce qu'ils paroissent, il la charge, en vertu du pouvoir que Dieu a donné au grand-cophte, & que le grand-cophte lui a accordé, de demander à l'ange N... si le candidat a le mérite & les qualités requises pour monter au grade de maître. Après avoir reçu la réponse affirmative, il passe à d'autres cérémonies pour achever la réception du sujet.

Le même travail est prescrit aussi pour faire monter les femmes à la maîtrise. La colombe placée, comme nous l'avons dit, on lui donne l'ordre de faire comparoître dans le tabernacle un seul des sept anges, & de lui demander s'il est permis de lever le voile noir dont est couverte l'initiée; on fait alors d'autres cérémonies superstitieuses, & le vénérable prescrit à la colombe de faire paroître les six autres anges, auxquels il fait adresser par elle le commandement que voici : » Par le pouvoir que le grand-cophte » a donné à ma maîtresse, & par celui que je » tiens d'elle, & de mon innocence, je vous » ordonne, anges primitifs, de consacrer ces or» nemens en les faisant passer par vos mains ". Ces ornemens sont les vêtemens, les symboles de l'ordre, & une couronne de roses artificielles.

Quand la colombe atteste que les anges ont exécuté la consécration, on lui ordonne de faire paroître Moïse, afin qu'il bénisse aussi les ornemens & tienne en main la couronne de roses, pendant le reste des cérémonies. Ensuite elle descend par la fenêtre du tabernable les vêtemens,

les

les symboles & les gants, sur lesquels il est écrit, *Je suis homme*, & l'on donne le tout à l'initiée : on fait encore d'autres questions à la colombe, pour savoir sur-tout si Moïse a toujours tenu en main la couronne ; & lorsqu'elle a répondu *qui oui*, on la met sur la tête de l'initiée. Enfin, après d'autres cérémonies également sacrileges, on fait de nouvelles demandes à la colombe pour savoir si Moïse & les sept anges ont approuvé cette réception ; on invoque l'arrivée du grand-cophte, afin qu'il la bénisse & l'approuve ; & la loge se ferme.

Il ne sera pas inutile d'entrer ici dans une courte digression qui pourra servir à détromper ceux qui ont eu le malheur de tomber dans cet aveuglement. Le grand-cophte, le restaurateur, le propagateur de la maçonnerie égyptienne, le comte Cagliostro enfin, montre dans une grande partie de son systême, le plus profond respect pour le patriarche Moïse ; & cependant ce même Cagliostro a affirmé à ses juges qu'il avoit toujours nourri une antipathie insurmontable contre lui. Il attribue cette haine à sa constante opinion que Moïse fut un voleur pour avoir fait enlever les vases des égyptiens ; & malgré tous les argumens lumineux qui lui ont été opposés pour lui prouver combien son opinion étoit erronée, il a toujours continué de la soutenir avec une obstination invincible. Ce qui fait croire, ce que sa femme a témoigné, que l'antipathie de son mari pour Moïse venoit de ce que ce patriarche n'avoit pas voulu comparoître à ses travaux maçonniques. Il aimoit les juifs comme lui-même, & avoit coutume de dire que c'est la meilleure nation de l'univers.

Le but de sa maçonnerie, comme nous l'avons dit dès le commencement, consiste dans la perfection de l'homme, à laquelle il promet de conduire ses disciples par la régénération morale & physique, après qu'ils seront montés au grade de maîtres. Pour obtenir l'une & l'autre, il prescrit deux quarantaines de différentes especes, c'est-à-dire, une retraite de quarante jours pour la premiere, & un soin corporel d'autant de tems pour la seconde : les pratiques imposées pour l'une & pour l'autre, sont une démonstration triomphante de l'imposture sur laquelle est appuyé tout le systême. La description que nous allons en donner justifiera ce que nous avançons.

Celui qui veut obtenir la *régénération morale*, c'est-à-dire, l'innocence primitive, doit choisir une très-haute montagne à laquelle il donnera le nom de Sinaï, & sur son sommet, il construira un pavillon partagé en trois plans, & il le nommera Sion. La chambre d'en-haut aura dix-huit pieds en quarré, quatre fenêtres ovales sur chaque côté, avec une seule trappe pour y entrer : la seconde chambre, c'est-à-dire, celle du milieu, sera parfaitement ronde, sans fenêtres, & capable de contenir treize petits lits. Une seule lampe suspendue au milieu l'éclairera, & il n'y aura aucun meuble qui ne soit absolument nécessaire. Cette seconde chambre s'appellera Ararat, nom de la montagne sur laquelle s'arrêta l'arche, en signe du repos qui est réservé aux seuls maçons élus de Dieu. La premiere chambre enfin, située au rez-de-chaussée, aura la capacité convenable pour servir de réfectoire, & il y aura autour trois cabinets, deux desquels ser-

viront à garder les provisions & les autres choses nécessaires, & le troisieme, les vêtemens, les symboles, & les autres instrumens maçonniques & de l'art, selon Moïse.

Les provisions & les instrumens nécessaires étant rassemblés, les treize maîtres s'enfermeront dans le pavillon, sans pouvoir en sortir pendant l'espace de quarante jours qu'ils passeront dans les travaux maçonniques; observant chaque jour, la même distribution des heures. Six seront employées à la réflexion & au repos: trois à la priere & à l'holocauste à l'éternel, qui consiste à se vouer soi-même avec la plus grande effusion de cœur à la gloire de Dieu: neuf, aux saintes opérations, c'est-à-dire, à la préparation de la feuille vierge, & à la consécration des autres instrumens qui se doit faire tous les jours; les six dernieres enfin à la conversation, & au rétablissement des forces perdues tant au physique, qu'au moral. Lorsque le trente-troisieme jour de ces exercices sera passé, les maîtres commenceront à jouir de la faveur de communiquer visiblement avec les sept anges primitifs, & de connoître le sceau & le chiffre de chacun de ces êtres immortels. L'un & l'autre seront gravés par eux-mêmes sur la feuille vierge qui est ou une peau d'agneau purifiée dans une étoffe de soie, ou l'arriere-faix d'un enfant mâle né d'une juive, également purifié, ou un papier ordinaire béni par le fondateur. Cette faveur durera jusqu'au quarantieme jour, dans lequel, les travaux étant finis, chacun commencera à jouir du fruit de cette retraite, c'est-à-dire, qu'il rece-

vra pour lui le pentagone, ou la feuille vierge, sur laquelle les anges primitifs auront gravé leurs chiffres & leurs sceaux. Ainsi muni, & devenu maître & chef de l'art sans le secours d'aucun mortel, son esprit sera rempli du feu divin, & son corps deviendra aussi pur que celui de l'enfant le plus innocent ; sa pénétration n'aura pas de bornes, son pouvoir sera immense ; il n'aspirera plus qu'à un repos parfait afin d'arriver à l'immortalité, & il pourra dire de lui : *Ego sum qui sum*, (Je suis celui qui est).

Il n'aura pas seulement le pentagone sacré dont nous avons parlé, mais encore sept autres différens dont il pourra disposer en faveur des sept personnes, homme ou femme, qui l'intéresseront le plus : ces pentagones inférieurs ne porteront le sceau que de l'un des sept anges ; celui qui le possede ne peut commander aux sept anges, mais à celui-là seulement, & il lui commandera non pas comme le possesseur du premier pentagone, au nom de Dieu, mais au nom du grand-maître dont il aura reçu le pentagone ; il opérera par son propre pouvoir, mais dont il ignorera le principe.

Voyons à présent comment s'opere la *régénération* ou la *perfection physique*, par laquelle la personne qui l'obtient, peut arriver à la spiritualité de 5557 ans, ou prolonger sa vie saine & tranquille jusqu'à ce qu'il plaise à Dieu de la retirer près de lui. Celui qui aspire à une telle perfection, doit tous les cinquante ans se retirer, dans la pleine lune de mai, à la campagne avec un ami ; & là, enfermé dans une chambre & dans une alcove, souffrir pendant

quarante jours la diete la plus auſtere. Mangeant très-peu, & ſeulement de la ſoupe légere, des herbes tendres, rafraîchiſſantes & laxatives, & n'ayant pour boiſſon que de l'eau diſtillée ou tombée en pluie dans le mois de mai. Chaque repas commencera par le liquide, c'eſt-à-dire par la boiſſon, & finira par le ſolide qui ſera un biſcuit ou une croûte de pain. Au dix-ſeptieme jour de cette retraite, après avoir fait une petite émiſſion de ſang, on prendra de certaines gouttes blanches, dont on n'explique par la compoſition, & on en prendra ſix le matin & ſix le ſoir, en augmentant de deux par jour, juſqu'au trente-deuxieme jour.

Alors on renouvellera la petite émiſſion de ſang au crépuſcule du ſoleil : le jour ſuivant on ſe met au lit pour n'en plus ſortir qu'à la fin de la quarantaine, & là on avale le premier grain de matiere premiere. Ce grain eſt le même que Dieu créa pour rendre l'homme immortel, & dont l'homme a perdu la connoiſſance par le péché ; il ne peut l'acquérir de nouveau, que par une grande faveur de l'éternel, & par les travaux maçonniques. Lorſque ce grain eſt pris, celui qui doit être rajeuni perd la connoiſſance & la parole pendant trois heures ; &, au milieu des convulſions, il éprouve une grande tranſpiration & une évacuation conſidérable. Après que le patient eſt revenu & qu'il a été changé de lit, il faut le reſtaurer par un conſommé fait avec une livre de bœuf ſans graiſſe, mêlé de différentes herbes propres à réconforter.

Si le reſtaurant le remet en bon état, on lui donne, le jour ſuivant, le ſecond grain de ma-

tiere premiere dans une tasse de consommé, qui outre les effets du premier, lui occasionnera une très-grande fievre, accompagnée de délire, lui fera perdre la peau, & tomber les cheveux & les dents. Le jour suivant qui est le trente-cinquieme, si le malade est en force, il prendra pendant une heure un bain qui ne sera ni trop chaud, ni trop froid. Le trente-sixieme jour, il prendra dans un petit verre de vin vieux & spiritueux, le troisieme & dernier grain de matiere premiere, qui le fera tomber dans un sommeil doux & tranquille; c'est alors que les cheveux commenceront à repousser, les dents à germer, & la peau à se rétablir. Lorsqu'il sera revenu à lui-même, il se plongera dans un nouveau bain d'herbes aromatiques, & le trente-huitieme jour dans un bain d'eau ordinaire dans lequel on aura fait infuser du nitre. Le bain étant pris, il commencera à s'habiller & à se promener dans la chambre; & le trente-neuvieme jour, il avalera dix gouttes du baume du grand-maître dans deux cuillerées de vin rouge; le quarantieme jour, il quittera la maison tout-à-fait rajeuni, & parfaitement régénéré.

Pour compléter l'histoire, nous ne devons pas oublier de dire que l'une & l'autre méthode est prescrite également pour les femmes, & que dans ce qui regarde la régénération physique, il est enjoint à chacune de se retirer ou sur une montagne ou à la campagne, avec la seule compagnie d'un ami, qui doit lui donner tous les secours nécessaires, & principalement dans les crises de la cure corporelle.

Voilà quel est la charpente de ce systême, c'est-à-dire de la maçonnerie égyptienne. Nous n'en présentons ici que le squelette, afin de nous conformer à la brièveté que nous nous sommes prescrite, & pour la seule intelligence de l'histoire que nous allons continuer. La censure savante & soignée que deux habiles théologiens ont faite de ce systême, en donne une notion très-distincte ; où toutes les parties en sont détaillées. Nous dirons en substance que, tant dans les maximes que dans les pratiques, tout y respire l'impiété, la superstition & le sacrilege ; elle rassemble en elle ce qu'il y a de pire dans les maçonneries ordinaires ; elle porte sur une folle séduction, dont elle flatte les hommes dans le systême physique & moral ; elle attaque enfin de front & sans mystere, les préceptes & les dogmes les plus solides, les plus fondamentaux de notre religion catholique.

CHAPITRE III.

Combine Cagliostro a travaillé à rétablir & à propager sa maçonnerie égyptienne.

APRÈS ces instructions préliminaires, il sera plus aisé de comprendre toutes les circonstances, tous les événemens de l'apostolat du comte Cagliostro, & de prononcer sur l'audace avec laquelle il a osé, même dans ses interrogatoires, donner un caractere divin à sa maçonnerie égyptienne : en exposant maintenant par ordre tout ce qu'il a fait en ce genre, nous ne ferons que suivre ses propres déclarations, sans nous interrompre, nous réservant de relever dans son tems, ce qui pourra nous conduire à éclaircir la vérité, & à porter un jugement sain sur ses opérations.

Ayant été admis, comme nous l'avons vu, à la maçonnerie ordinaire à Londres, & s'étant formé un systême de maçonnerie égyptienne sur les écrits de Georges Coston, il passa à La Haye, où les maçons l'inviterent à une de leurs loges ; elle appartenoit au rit de l'*exacte observance*. Il y fut reçu sous ce qu'ils appellent la voûte d'acier, c'est-à-dire, qu'il fallut qu'il passât entre deux rangs de maçons qui tenoient leurs épées croisées au-dessus de lui ; il y présida comme vénérable & chef, & il fit les fonctions de visiteur, dont le pouvoir est illimité. Il prononça dans l'assemblée un discours relatif à son systême égyp-

tien, qui fit beaucoup d'effet sur l'ame de la plupart des auditeurs. On le pria même de fonder dans ce lieu une loge de dames, ce qu'il fit effectivement, & il y reçut beaucoup de femmes de distinction. Sa femme fit les fonctions de grande-maîtresse.

Le discours qu'il prononça dans cette occasion, comme tous ceux qu'il fit dans de semblables circonstances, fut d'une sublimité, d'une excellence & d'une onction singuliere. Ces discours étoient d'une longue durée, d'une, de deux ou trois heures, & ils embrassoient toutes les sciences sacrées & profanes. C'étoit l'effet, (souvenons-nous que c'est toujours Cagliostro qui parle,) c'étoit l'effet de la faveur spéciale de Dieu, qui l'a toujours assisté & inspiré dans l'exercice de la maçonnerie (1). Sans doute, c'étoit une récompense d'avoir toujours eu pour but de propager le catholicisme, d'insinuer l'existence de Dieu & l'immortalité de l'ame, & de détruire le systême superstitieux & magique des autres maçonneries. Quelques personnes furent si surprises de ses discours, qu'elles se donnerent la peine de les transcrire aussi-tôt, afin de les conserver comme des symboles de foi.

De La Haye, ayant passé en Italie, il se rendit à Venise où il se lia avec plusieurs maçons. En-

(1) L'auteur auroit pu se dispenser d'avertir que c'est Cagliostro qui parle. Il n'y avoit que lui, & quelques foux séduits par son audace, qui pussent trouver sublimes ses discours, & croire qu'un ignorant imposteur pût embrasser toutes les sciences sacrées & profanes. Les dernieres exigent de la netteté d'esprit, & c'étoit une qualité fort étrangere au mystique Cagliostro.

ſuite il prit le chemin de la Ruſſie ; en paſſant par Nuremberg, un cavalier vint le trouver dans l'auberge où il s'étoit arrêté, & aux ſignes, ils ſe reconnurent pour maçons, Cagliostro joua ſi bien ſon rôle, que le cavalier le regarda comme un homme conſidérable dans la maçonnerie ; cette opinion ſe fortifia bien davantage, lorſque lui ayant demandé ſon nom par écrit, il le déſigna par le ſerpent dont nous avons fait mention. Une conduite ſi myſtérieuſe & ſi grave lui valut une bague de diamant dont lui fit préſent le cavalier. Il imagina que c'étoit le maître inviſible de la maçonnerie, c'eſt-à-dire, celui que les maçons croient être le poſſeſſeur du grand ſecret de la cabale divine, & qui ſe tient caché pour ne pas éprouver le même ſort que le grand maître des templiers. Cagliostro le laiſſa dans l'erreur, & continua ſa route, en paſſant par Berlin, Leipſick & Dantzick.

Dans le court ſéjour qu'il fit à Berlin, il s'abſtint d'opérer aucune nouveauté concernant la maçonnerie, parce qu'il ſut que les loges étoient protégées par une main puiſſante (1). A Leipſick, il trouva beaucoup de maçons de la ſtricte obſervance, qui ſe préſenterent à lui. Il garda avec eux le même caractère d'importance, & il y fut encore conſidéré comme un homme rare, ſur-tout dans l'art hermétique. Il reçut beaucoup d'honneurs de la part de ces maçons ; ils lui donnerent un ma-

(1) Dans les pays où le gouvernement eſt foible, on craint les maçons : on ne les craint ni à Berlin, ni à Saint-Pétersbourg, parce que le gouvernement y eſt vigoureux.

gnifique repas, dans lequel, suivant leurs rits, les plats, les carafes, les petits verres & tout le reste du service étoient distribués trois par trois, pour indiquer la triade sacrée. En quittant la ville, non-seulement il trouva le compte soldé dans son auberge, mais on lui fit encore un présent considérable en argent. La loge durant toujours pendant le repas, il y fit des discours sur son systême égyptien, combattant l'impiété du rit que suivoient les convives; rit dans lequel entroient des opérations magiques. Il leur prédit que s'ils n'y renonçoient pas, leur chef nommé Scieffort sentiroit le poids de la main de Dieu, avant que le mois fût expiré. A Dantzick, il reçut encore de grandes distinctions de la part des maçons; il visita toutes les loges de la stricte observance, & tint, à la satisfaction de tous, ses discours ordinaires sur son rit égyptien; il fit de même à Koenigsberg; & dans toutes ces occasions, il eut toujours de nouvelles raisons d'être certain que les maçons tramoient contre les souverains, & machinoient leur destruction (1).

Etant passé à Mittau, parmi les autres circonstances qui contribuerent à lui faire une haute réputation, & à lui concilier l'affection universelle de la noblesse, la plus frappante, sans doute, fut

(1) L'auteur revient souvent sur cette idée, & il parle toujours d'après les réponses de Cagliostro. Ne pourroit-on pas soupçonner qu'en cette occasion, comme en plusieurs autres, l'adroit imposteur cherchoit à plaire à ses juges & à se les rendre favorables, en avançant des choses qui pouvoient s'appliquer à la révolution de France? Il ne pouvoit ignorer que, dès-lors, on ne la voyoit pas de bon œil à Rome.

l'événement qui vérifia la prédiction qu'il avoit faite sur Scieffort, car avant la fin du mois cet homme se tua d'un coup de pistolet. Les maçons, qui dans cette ville étoient en grand nombre, & tous hommes de distinction, l'inviterent à leurs loges : il s'y rendit, & il y présida en qualité de chef & de visiteur. Il vit, comme dans les autres, que leurs travaux étoient remplis de magie, de superstition, & toujours relatifs aux principes de Scieffort, de Swedenborg, auteur Suédois, & de M. Falc, pontife des juifs, qui sont tous regardés comme docteurs de la loi chez les illuminés. Il pensa à les détromper, en les conduisant à la croyance de son systême égyptien. A cet effet il fonda chez eux une loge d'hommes & de femmes, avec toutes les cérémonies prescrites dans son livre. Il parla comme vénérable dans l'assemblée, & il parla toujours bien, toujours soutenu comme à l'ordinaire de l'inspiration & de l'assistance de Dieu. Mais tout cela n'ayant pas suffi pour éclairer ses auditeurs, il s'engagea à leur donner une preuve réelle de la vérité des maximes qu'il annonçoit, c'est-à-dire, de l'existence de Dieu & de l'immortalité de l'ame.

Cagliostro fit donc venir en loge (c'est toujours lui qui raconte) un petit enfant, fils d'un grand seigneur : il le plaça à genoux devant une table sur laquelle étoit une carafe d'eau pure, & derriere la carafe quelques bougies allumées ; il fit autour de lui un exorcisme, lui imposa la main sur la tête, & tous deux dans cette attitude adresserent leurs prieres à Dieu pour l'heureux accomplissement du travail. Ayant dit alors à l'enfant de regarder dans la carafe, celui-ci s'é-

cria tout-à-coup qu'il voyoit un jardin. Connoissant par-là que Dieu le secouroit, Cagliostro prit courage, & lui dit de demander à Dieu la grace de lui faire voir l'ange Michel. D'abord l'enfant dit : Je vois quelque chose de blanc, » sans distinguer ce que c'est ". Ensuite il se mit à sauter, à battre des pieds, & à s'agiter comme un possédé, en criant : » Voilà que j'apperçois » un enfant comme moi, qui me paroît avoir » quelque chose d'angélique ". Et il en donna une description conforme à l'idée qu'on se fait des anges.

Toute l'assemblée, & Cagliostro lui-même, resterent interdits. Il attribua encore ce succès à cette grace de Dieu qui, à l'entendre, l'a toujours assisté & favorisé. Le pere de l'enfant desira alors que son fils, avec le secours de la carafe, pût voir ce que faisoit à ce moment sa fille, qui étoit dans une maison de campagne distante de quinze milles de Mittau. L'enfant étant de nouveau exorcisé, ayant les mains du vénérable imposées sur sa tête, & les prieres habituelles ayant été adressées au ciel, il regarda dans la carafe, & dit que sa sœur, dans ce moment, descendoit l'escalier, & embrassoit un autre de ses freres. Cela parut impossible aux assistans, parce qu'alors ce même frere étoit éloigné de plusieurs centaines de milles du lieu où étoit sa sœur. Cagliostro ne se déconcerta pas ; il dit qu'on pouvoit envoyer à la campagne pour vérifier le fait, & tous lui ayant baisé la main, il ferma la loge avec les cérémonies ordinaires.

On envoya en effet à la campagne ; & il soutient que ce que l'on avoit refusé de croire, se

trouva vrai dans toutes ses circonstances, & que le jeune homme venoit d'arriver des pays étrangers. Les hommages, les adorations, les prosternations, & tout ce qu'on peut imaginer de semblable lui fut prodigué, ainsi qu'à sa femme. Il continua à tenir des assemblées selon son systême, & à faire des expériences avec la carafe & l'enfant. Une dame desira que la pupille ou la colombe vît un de ses freres qui étoit mort encore jeune: il le vit en effet. « Il paroissoit (ce sont » les paroles mêmes de Cagliostro,) il paroissoit » gai & content, ce qui me fit penser qu'il étoit » dans un lieu de bonheur : & je fus confirmé » ensuite dans cette croyance, parce que, dans » les informations que je fis, je sus qu'il avoit » vécu en bon protestant ».

Résolu enfin de quitter cette ville, il tint une derniere loge dans laquelle il institua un chef à sa place, créa les officiers, leur donna de vive voix les instructions nécessaires à l'exercice de la secte, & termina l'assemblée en lui donnant un avis, & en prononçant une prophétie. L'avis fut de croire à Dieu & au pape, « ne voulant pour» tant pas dans le reste leur ôter la croyance des » protestans ». La prophétie fut la promesse qu'il fit à une demoiselle qui suivoit son rit, qu'elle contracteroit dans trois mois un très-bon mariage; ce qui arriva en effet.

Riche de tous les honneurs qu'il avoit reçus par-tout, & des présens considérables que lui avoient faits ses sectateurs, il se rendit à Péterfbourg. La célébrité du nom du comte Cagliostro lui concilia l'amitié de beaucoup de grands & de beaucoup de maçons. Suivant ce qu'il dit, il y

acquit la confiance de plufieurs perfonnages diftingués. Il y vifita les loges de la haute obfervance, qui, de même que celles de la ftricte obfervance, y font très-multipliées. Parmi les remarques qu'il fit fur la maçonnerie, fe trouve celle-ci : que les fectaires de cette obfervance dirigeoient principalement leurs coups contre la France & contre Rome (1), & qu'ils étoient conduits dans ce deffein par un efpagnol qui fe faifoit appeller Thomas Ximenès. Il parcouroit continuellement l'Europe, & pour parvenir au but de fes projets, il répandoit beaucoup d'argent qui lui étoit fourni par les contributions des loges. Caglioftro dit l'avoir rencontré dans différentes villes, mais toujours fous des noms & des habits différens. Ce-

(1) Nous avons déja vu que, fuivant Caglioftro, les maçons tendoient à la deftruction des monarchies : il ajoute ici que leurs coups étoient principalement dirigés contre la France & contre Rome. Ce dernier mot nous donne peut-être la clef du deffein qu'il avoit, en avançant & répétant cette affertion. Il pouvoit efpérer que, comme maçon, & comme homme inftruit des projets criminels des maçons, on trouveroit utile de l'employer contre eux, qu'on lui accorderoit la liberté & des fommes confidérables, pour aller de pays en pays, & de loges en loges, épier les fecrets, les entreprifes, les progrès de ceux qui le regardoient comme leur frere, & à qui il ne devoit pas infpirer de défiance. Il lioit fa partie auffi adroitement qu'il fut poffible : il nommoit la France, & l'on pouvoit croire qu'il dénonçoit la vérité, puifqu'une révolution éclatoit déja dans ce pays. En nommant enfuite Rome, il vouloit infpirer au pape les mêmes craintes pour fa fouveraineté, & l'engager à tirer parti de fes talens pour l'intrigue, dans les mefures qu'il prendroit pour fe fouftraire au danger. Il dit une fois qu'il feroit libre, fi le pape lifoit fes interrogatoires ; & il eft vraifemblable que fi l'on avoit cru fes dépofitions bien finceres, on l'auroit regardé comme un inftrument qui n'étoit point à négliger.

pendant le comte laissa à Pétersbourg une grande renommée, que lui avoit acquise la science des choses occultes, & la connoissance de l'avenir (1). Il sut deviner qu'un certain personnage avoit séduit sa propre niece, ce que tout le monde ignoroit. Il prophétisa à un prince les malheurs qui lui arriveroient, & à une demoiselle sa mort prochaine. » Toutes prédictions, dit-il à ses juges, » que je fis par inspiration: mais je me condui-
» sois

(1) Nous avons déja apprécié, dans une note, les prétendus succès de Cagliostro à Saint-Pétersbourg. Nous ajouterons ici que le prince Potemkin, sans croire que cet étranger fût un homme divin, pensa d'abord qu'il pouvoit avoir quelques connoissances utiles en chymie. Il lui fit donc quelque accueil & quelques présens, mais il ne tarda pas à reconnoître un charlatan ordinaire dans le fastueux Cagliostro, qui, après avoir fait des promesses merveilleuses, finit par offrir de composer un nouveau tombac pour les boutons des uniformes, & ne tint pas même parole.

Cagliostro fut invité dans des loges de maçonnerie commune; il y parla, suivant sa coutume, avec une obscure & fastidieuse prolixité; mais quoiqu'il vantât beaucoup sa maçonnerie égyptienne, il n'eut point occasion de fonder des loges.

Ce fut hors de loge, & dans une maison particuliere, qu'il offrit de donner le spectacle de la *pupille* commandant aux esprits. La niece d'une comédienne joua le rôle de *pupille*, vit tout ce que Cagliostro lui avoit commandé de voir, & avoua le soir même qu'elle n'avoit rien vu, & que son rôle étoit préparé. Ainsi s'évanouit le grand prestige, sur lequel l'imposteur fondoit sa renommée.

Le secret qu'il prétend avoir découvert du commerce d'un oncle avec sa niece, étoit le bruit courant de la ville.

Enfin, il séduisit à Pétersbourg un petit nombre d'esprits foibles, d'imaginations blessées; mais il fut très-généralement regardé comme un fourbe, & la curiosité même ne put lui ouvrir que l'accès d'un fort petit nombre de maisons, dans une ville où toutes les maisons sont ouvertes à tous les étrangers honnêtes.

» fois avec les personnes auxquelles elles étoient
» adressées ; de maniere à leur persuader que j'é-
» tois possesseur de quelque cabale, & que j'a-
» vois des notions surnaturelles : erreur dans
» laquelle j'avois grand soin de les laisser ".

Il ne fut pas moins heureux à Varsovie. Si l'on veut l'en croire, il y reçut des honneurs & des distinctions sans nombre ; mais sur-tout des présens magnifiques lui furent faits par les personnes les plus illustres de la cour. On célébra de la maniere la plus brillante le jour de naissance de sa femme, & tous les grands lui offrirent à cette occasion des présens & des hommages. Il y eut une princesse qui voulut le faire passer à la cour pour un imposteur & un charlatan ; mais il parvint bientôt à la convaincre de son erreur & à l'éclairer sur ce qu'elle devoit penser de lui, en lui prédisant trois accidens qui devoient lui arriver : ce qui fut confirmé par l'événement.

Cependant il avoit lié la plus étroite amitié avec un des plus grands magnats, qui pendant longtems le traita magnifiquement, ainsi que sa femme. Ce seigneur étoit un des chefs de la stricte observance, & ils eurent souvent entre eux des conversations à ce sujet. Cagliostro s'efforça de l'attirer à son rit égyptien ; & pour y parvenir il fit dans sa maison des expériences avec une pupille, de la même maniere que celles de Mittau, dont nous avons parlé. Il eut pour colombe, une demoiselle qui, étant en âge d'être mariée, n'avoit plus sans doute l'innocence & la simplicité du premier âge, ce qui pouvoit faire douter qu'elle vît en effet tout ce qu'elle annonçoit, mais qui

pourtant répondit parfaitement à toutes les demandes, & eut toutes les visions; cependant ce seigneur resta ferme dans sa maçonnerie.

S'étant transporté de Varsovie à Strasbourg, avant d'y arriver, il s'arrêta à Francfort-sur-le-Mein. Il raconte ici un fait qui lui arriva avec deux personnes, & nous ne pouvons nous dispenser de le rapporter dans ses propres termes: » Je » m'en allai à Francfort-sur-le-Mein, où je trou» vai MM. NN. & NN. qui sont chefs & archi» vistes de la maçonnerie de la stricte ordonnan» ce, appellée des illuminés. Ils m'inviterent à » aller prendre le café avec eux; je montai dans » leur carrosse, sans avoir avec moi ni ma femme » ni personne de ma maison, ainsi qu'ils m'en » avoient prié, & ils me menerent à la cam» pagne, à la distance d'environ trois milles de » la ville; nous entrâmes dans la maison, & après » avoir pris le café, nous nous transportâmes » dans le jardin, où je vis une grotte artificielle. » A la faveur d'une lumiere, dont ils se muni» rent, nous descendîmes par quatorze ou quinze » marches dans un souterrein; & nous entrâmes » dans une chambre ronde, au milieu de laquelle » je vis une table; on l'ouvrit, & dessous étoit » une caisse de fer, qu'on ouvrit encore, & dans » laquelle j'apperçus une quantité de papiers: ces » deux personnes y prirent un livre manuscrit, » fait dans la forme d'un missel, au commen» cement duquel étoit écrit: *Nous grands-maîtres* » *des templiers, &c.* Ces mots étoient suivis d'une » formule de serment, conçue dans les expres» sions les plus horribles, que je ne puis me rap» peller, mais qui contenoient l'engagement de

» détruire tous les souverains despotiques. Cette
» formule étoit écrite avec du sang, & avoit onze
» signatures, outre mon chiffre qui étoit le pre-
» mier ; le tout encore écrit avec du sang. Je ne
» puis pas me rappeller tous les noms de ces signa-
» tures, à la réserve des nommés N. N. N. &c. &c.
» Ces signatures étoient celles des douze grands-
» maîtres des illuminés ; mais dans la vérité, mon
» chiffre n'avoit pas été fait par moi, & je ne
» sais pas comment il s'y trouvoit. Ce qu'on me dit
» sur le contenu de ce livre, qui étoit écrit en
» françois, & le peu que j'en lus, me confirma
» encore que cette secte avoit déterminé de porter
» ses premiers coups sur la France ; qu'après la
» chûte de cette monarchie, elle devoit frapper
» l'Italie, & Rome en particulier ; que Ximenès,
» dont on a déja parlé, étoit un des principaux
» chefs ; qu'ils étoient alors au fort de l'intrigue,
» & que la société a une grande quantité d'ar-
» gent dispersé dans les banques d'Amsterdam,
» de Rotterdam, de Londres, de Gênes & de
» Venise : ils me dirent que cet argent provenoit
» des contributions que payoient chaque année
» cent quatre-vingt mille maçons, à raison de
» cinq louis par personne ; qu'il servoit, d'abord,
» à l'entretien des chefs, en second lieu à celui
» des émissaires qu'ils ont dans toutes les cours ;
» enfin, à entretenir des vaisseaux, à récompen-
» ser tous ceux qui font quelque entreprise contre
» les souverains, & à tous les autres besoins de
» la secte. J'appris encore que les loges, tant de
» l'Amérique que de l'Afrique, montoient au
» nombre de vingt mille, qui, chaque année, le
» jour de la St. Jean, sont obligées d'envoyer

737869

» au trésor commun vingt-cinq louis d'or. Enfin » ils m'offrirent des secours en argent, en me » disant qu'ils étoient prêts à me donner jusqu'à » leur sang, & je reçus six cents louis comptant. » Nous retournâmes ensuite à Francfort, d'où » je partis le lendemain avec ma femme pour me » rendre à Strasbourg ».

Nous n'avons pas de traces suffisantes pour décider absolument de la vérité de cette histoire. La femme de Cagliostro n'a pu nous en rien dire, parce que, comme nous l'avons vu, elle n'alla pas avec lui à la campagne. Le tems lui a fait oublier les circonstances accidentelles de la rencontre de ces deux personnes, & de l'absence de quelques heures que fit son mari. Celui qui a été chargé des interrogatoires de ce dernier est revenu à plusieurs reprises & avec adresse sur cette affaire, & le répondant n'a jamais varié.

Cagliostro (r) (c'est lui qui reprend son récit), s'arrêta quelques années à Strasbourg, & se vante d'y avoir fait des prodiges dans la médecine. Les guérisons qu'il opéra furent en grand nombre & si merveilleuses, qu'en peu de tems sa maison se trouva pleine des béquilles qu'y avoient laissées les estropiés qu'il avoit guéris. Mais ce qui fit le plus de bruit & ce qui l'occupa le plus, fut la maçonnerie. Ayant été visité par tous les maçons qui ont établi dans cette ville des loges de la stricte observance, il cher-

(r) Ce que Cagliostro vient de raconter sur les Illuminés paroît vrai. Pour éviter de faire ici une trop longue note, nous renvoyons le lecteur à l'avertissement placé en tête de cet ouvrage.

cha à leur inspirer le goût de son rit égyptien. Il reçut un grand nombre d'entre eux, & beaucoup d'autre encore qui n'étoient d'aucune maçonnerie; mais il exigeoit d'abord qu'ils se fissent recevoir de la maçonnerie ordinaire. Ce furent indistinctement des hommes, des femmes, des catholiques, des luthériens & des calvinistes. Il tint fort souvent ensuite des loges, tant dans sa maison, que dans une maison de campagne délicieuse, qui a conservé dans la suite le nom de *Cagliostrano*.

Il fit très-souvent aussi ses expériences ordinaires avec des pupilles, toujours en suivant les regles qui sont indiquées dans le livre de son systême. Dans cette occasion & dans beaucoup d'autres, il fit les expériences, sans le secours de la carafe, en plaçant seulement la pupille derriere un paravent qui représentoit une espece de petit temple. Les interrogations, & les travaux qu'il leur faisoit faire, ne se bornoient pas seulement à la descente & à l'apparition des anges, mais ils s'étendoient encore à la découverte de choses occultes, d'événemens à venir, ou de matieres curieuses, & quelquefois très-contraires à la pudeur. Il n'agissoit pas seul & faisoit agir à son gré tous les autres. Il étoit cependant nécessaire qu'auparavant il leur communiquât, & qu'il transférât en eux le pouvoir que, disoit-il, il avoit reçu de Dieu. Ceux qui ont voulu se hasarder aux travaux sans son consentement, & sans avoir reçu son pouvoir, n'ont produit aucun effet.

Quelqu'un soupçonnant d'abord que, dans ces sortes de travaux, il y avoit quelque intelli-

gence entre la pupille & Cagliostro, lui marqua le desir de lui amener une jeune fille tout-à-fait neuve, & qui lui seroit inconnue, pour qu'il travaillât avec elle. Cagliostro consentit aussitôt à le satisfaire, ajoutant que tout ce qu'il opéroit, n'étoit qu'un effet de la grace divine. La pupille fut donc amenée, les travaux réussirent heureusement; & même Cagliostro voulut, pour mieux persuader, ou plutôt pour mieux aveugler le personnage, que lui-même imposât la main sur la tête de la pupille & travaillât quelque tems avec elle, en lui faisant telles interrogations qu'il lui plairoit. Les questions, tant dans cette circonstance que dans d'autres encore, tendoient à découvrir les inclinations amoureuses de différentes personnes. L'incrédule reçut toujours les réponses qu'il desiroit. D'après cela rien n'est plus vraisemblable que ce que dit Cagliostro; que » pendant le tems » de son séjour à Strasbourg, il reçut beaucoup » d'honneurs, de politesses, de distinctions, & » une grande quantité de présens en argent, » en bijoux & autres effets pour lui & pour » sa femme ».

Ce fut dans ce tems qu'ayant fait des courses à Paris & à Basle, il associa encore beaucoup de nouveaux adeptes à son rit. De Strasbourg il passa à Naples où il reçut encore quelques autres personnes, mais c'étoient des étrangers. Il sut qu'il existoit dans cette ville des loges de l'une & l'autre observance; mais quoiqu'il y eût été invité, il ne voulut pas s'y rendre. De Naples étant retourné en France, il s'arrêta à Bordeaux, où, dans l'espace de onze mois qu'il y séjourna, il s'occupa principalement de ma-

çonnerie. Ayant fait dans cette ville la connoissance de beaucoup de maçons, il y forma encore une bonne quantité de disciples de l'un & de l'autre sexe, pour sa maçonnerie égyptienne. Il tint fréquemment des loges dans sa maison, répéta ses fastueux discours, & travailla avec la pupille.

Il a ajouté dans cet endroit, sur ce genre de travaux, une particularité qui mérite d'être rapportée. Il suppose que pendant que les pupilles étoient derriere le paravent, elles disoient souvent qu'elles touchoient la main de l'objet angélique; & effectivement on entendoit un bruit au-dehors, comme s'il y eût eu derriere le paravent une autre personne avec la pupille. Il regarde cela comme une nouvelle preuve que les apparitions que voyoient les colombes, & les attouchemens qu'elles faisoient, étoient un effet de l'assistance spéciale de Dieu; cette assistance, dit-il, l'a toujours servi contre tous ceux qui l'ont ou persécuté ou calomnié, & principalement contre les ministres des tribunaux qui ont eu part à ses interrogatoires; tous ont éprouvé les châtimens divins, par une mort ou rapide, ou ignominieuse, ou bien par d'autres infortunes qui ont empoisonné leur vie.

Nous avons rapporté, dans le premier chapitre, une vision céleste, qu'il dit avoir eue dans le tems de son séjour à Bordeaux. Cette vision, dit-il, lui donna un nouveau courage pour la propagation de son rit égyptien. Etant passé de Bordeaux à Lyon, il voulut visiter une des loges de la haute observance, dans laquelle il fut reçu avec tous les honneurs, sous la voûte d'acier: il

monta sur le trône du vénérable, & ayant invoqué l'assistance divine, il prononça un long discours sur l'existence divine, l'immortalité de l'ame, & le respect dû aux souverains; il toucha le cœur de quelques individus qui montrerent le desir de connoître à fond son rit; il voulut les satisfaire, & dans cette vue, il leur enjoignit de préparer la loge selon son système, de choisir douze maîtres, & d'avoir une jeune fille innocente. Tout fut prêt pour le lendemain, & il tint l'assemblée. Il commença par un discours, dans lequel il leur démontra que tout homme doit être apôtre de Dieu, prêcher le bien, conseiller de fuir le mal; & que, comme les apôtres avoient toujours pratiqué cette maxime, de même, étant douze comme eux, ils devoient tenir la même conduite, en promettant avec serment de se conformer à tout ce qu'il leur imposeroit.

Il leur fit faire alors le serment prescrit par son système. » Ensuite je leur prédis (ce sont ses » propres paroles) que, de même que parmi les » douze apôtres il y en avoit eu un qui trahit » Jesus-Christ, il s'en trouveroit un aussi parmi » eux qui trahiroit la société : ils déclarerent » que cela ne pouvoit pas arriver; mais je leur » répétai deux fois la même prédiction, ajoutant » que ce traître seroit puni par la main de Dieu ". Il passa ensuite aux travaux de la pupille qui s'exécuterent tant avec la carafe, que derriere le paravent; ils eurent le plus grand succès, & les anges descendirent & apparurent, effet toujours nouveau de l'assistance que Dieu lui prêtoit; assistance dont il voulut encore paroître ne pas douter, même dans ses interrogatoires; car il

offrit à ses juges, s'ils vouloient dans le moment lui faire amener cinquante jeunes filles, de leur montrer le pouvoir qu'il avoit en tout tems pour de telles opérations.

L'heureuse réussite des travaux étourdit les Lyonnois, & leur surprise augmenta encore, lorsque le lendemain ils virent déserter un des membres de la société. Cet homme, continue Cagliostro, fut bientôt puni par la main de Dieu, car quelques mois après on lui vola tout ce qu'il possédoit, & de riche qu'il étoit, il devint misérable. Les autres prierent Cagliostro de fonder dans cette ville une *loge-mere*, du rit égyptien; il y consentit, la loge coûta beaucoup, & fut construite avec une grande magnificence; on y voit des atteliers & des pieces séparées pour l'exercice des trois grades, d'apprenti, de compagnon & de maître. » J'instituai donc (c'est lui qui parle) & je fondai » dans ce lieu une loge du rit égyptien, sous le » nom de loge-mere; elle fut appellée ainsi, parce » qu'elle devoit avoir la primauté sur toutes les » autres loges dont elle devoit être la mere & » la maîtresse ". Et comme les loges-meres de la maçonnerie ordinaire ont coutume de prendre la dénomination de quelque vertu principale, il donna à celle-ci le titre de *Sagesse triomphante*.

La fondation de cette loge fut faite par lui, avec toutes les cérémonies qu'il a détaillées dans son livre. » Je leur laissai l'original de ce livre, » ajoute-t-il, avec mon sceau au commencement » & à la fin; ce sceau représente un serpent percé » d'une fleche ". Il tint successivement plusieurs assemblées dans ce lieu, & y fit des discours merveilleux sur le rit égyptien, sur la divinité, les

mysteres de la foi, la sainte écriture, enfin sur différentes matieres, toutes morales & sublimes. Comme fondateur & instituteur de la loge, il fut reconnu pour *grand-maître*, ce qui, dans la maçonnerie ordinaire, s'appelle *grand orient*; & comme tel, il créa deux vénérables qui, dans son absence, présiderent la loge, & y firent les travaux avec les pupilles; pour cet effet, il leur communiqua son pouvoir, sans lequel ils n'auroient pu réussir: il leur donna le modèle de la patente qu'il fit graver, & dont on tira beaucoup d'exemplaires. Ils furent distribués aux agrégés, & signés, non-seulement des deux vénérables & du grand secretaire, mais aussi de lui-même, & il apposa son chiffre. » Ils m'en avoient prié, dit-il, pour avoir l'honneur de posséder la patente, scellée du chiffre » de leur fondateur ».

Il reçut d'eux ensuite, pour lui & pour sa femme, les tabliers & autres symboles de la maçonnerie, tous richement brodés & ornés d'argent, d'or & de pierreries. Enfin, la consécration de la loge se célébra avec la même solemnité que celle d'une église; mais alors Cagliostro étoit déja parti: cependant il envoya du lieu où il se trouvoit, deux députés, pour présider à sa place, & donner toutes les instructions nécessaires pour cette cérémonie. Nous n'en avons pas le détail, & lui-même a prétendu qu'il se souvenoit uniquement que parmi les cérémonies prescrites, étoit une priere continuelle de quarante huit heures; que deux de ses fils (c'est ainsi qu'il avoit coutume d'appeller, & qu'il a encore appellé dans ses interrogatoires, les disciples de son rit) devoient prononcer, en se relevant alternativement.

La formule de la patente dont nous avons déja parlé, & qui constate la formation de la loge, est conçue en ces termes :

GLOIRE, UNION, SAGESSE, BIENFAISANCE, PROSPÉRITÉ.

» Nous, grand-cophte, fondateur & grand-» maître de la haute maçonnerie égyptienne dans » toutes les parties orientales & occidentales du » globe, faisons savoir à tous ceux qui verront » ces présentes, que dans le séjour que nous avons » fait à Lyon, beaucoup de membres de cet orient, » suivant le rit ordinaire, & qui porte le titre de » sagesse, nous ayant manifesté l'ardent desir qu'ils » avoient de se soumettre à notre gouvernement, » & de recevoir de nous ses lumieres & le pou-» voir nécessaires pour connoître & propager la » maçonnerie dans sa vraie forme & dans sa pri-» mitive pureté, nous nous sommes rendus à leurs » vœux, persuadés qu'en leur donnant des signes » de notre bienveillance, nous aurons la douce » satisfaction d'avoir travaillé pour la gloire de » l'éternel, & pour le bien de l'humanité.

» Sur ces motifs, après avoir suffisamment éta-» bli & vérifié auprès du vénérable & de beau-» coup de membres de ladite loge, le pouvoir & » l'autorité que nous avons à cet effet, avec le » secours de ces mêmes freres, nous fondons & » créons à perpétuité, à l'orient de Lyon, la pré-» sente loge égyptienne ; & nous la constituons » loge-mere par-tout l'orient & l'occident, lui » attribuant pour toujours le titre distinctif de

» SAGESSE TRIOMPHANTE, & nommant pour ses
» officiers perpétuels & inamovibles,
» N. vénérable, &
» N. pour son substitut.
» N. orateur, &
» N. pour son substitut.
» N. garde-des-sceaux, archiviste & tréso-
» rier, &
» N. pour son substitut.
» N. grand inspecteur & maître des cérémo-
» nies, &
» N. pour son substitut.

» Nous accordons une fois pour toutes, à ces
» officiers, le droit & le pouvoir de tenir loge
» égyptienne avec les freres soumis à leur direc-
» tion, de faire toutes les réceptions d'appren-
» tis, de compagnons & maîtres maçons égyp-
» tiens, d'expédier les attestations, de tenir des
» relations & des correspondances avec tous les
» maçons de notre rit, & avec les loges dont
» ceux-ci sont membres, en quelque lieu de la
» terre qu'elles soient situées, & d'adopter après
» l'examen, & avec les formalités prescrites par
» nous, les loges du rit ordinaire, qui desire-
» ront d'embrasser notre institution; en un mot,
» d'exercer généralement tous les droits qui peu-
» vent appartenir & appartiennent à une loge
» égyptienne, juste & parfaite, qui a le titre,
» les prérogatives & l'autorité de maîtresse-loge.

» Nous ordonnons au vénérable, aux maîtres,
» aux officiers & aux membres de la loge, d'a-
» voir un soin continuel & une attention scru-
» puleuse pour les travaux de la loge, afin que
» les réceptions, & généralement toutes les au-

» tres fonctions se fassent conformément aux ré-
» glemens & aux statuts que nous avons expé-
» diés séparément, & munis de notre signature
» & du sceau de nos armes.

» Nous ordonnons encore à chacun des freres, de marcher constamment dans le sentier étroit de la vertu, & de montrer par la régularité de sa conduite, qu'il aime & connoît les préceptes & le but de notre ordre.

» Pour donner de l'authenticité aux présentes, nous les avons signées de notre main, & y avons appliqué le grand sceau que nous avons accordé à cette loge-mere, de même que notre sceau maçonnique & notre cachet profane.

» Donné à l'orient de Lyon ».

On a saisi chez lui plusieurs exemplaires de cette patente, mais en blanc; on a trouvé seulement parmi eux une belle estampe qui représente une espece de corneille: les emblêmes qu'on y voit sont le septangle, le triangle, la truelle, le compas, l'équerre, le marteau, les têtes de mort, la pierre cubique, la pierre brute, la pierre triangulaire, les ponts de planches, l'échelle de Jacob, le phénix, le globe, le tems, & d'autres encore, avec des phrases que l'on trouve éparses çà & là, telles que : *Lucem meruere labore; Odi profanum vulgus, & arceo. Petite & accipietis, quærite & invenietis, pulsate & aperietur vobis. In constanti labore spes. Aut vincere, aut mori.* Tout cela prouve qu'il s'est conformé aux emblêmes & aux devises de la maçonnerie ordinaire. Entre autres particularités, il ne faut point oublier une croix, sur la bande de laquelle étoient ces trois lettres, L. P. D. Ce Cagliostro si fameux dans la maçon-

nerie, qui fit cette patente, qui a su donner un compte exact des plus petites choses qui y sont désignées, a affirmé constamment qu'il ignoroit ce que signifioient ces lettres. On sait d'autre part qu'elles veulent dire, *lilium pedibus destrue*, (foulez aux pieds les lys.)

Transporté de Lyon à Paris, il reçut sur le champ une foule de visites de maçons, & surtout *de ses fils*, c'est-à-dire, de ceux qu'il avoit précédemment affiliés à la maçonnerie égyptienne, lorsqu'il demeuroit à Strasbourg. Ils se joignirent à d'autres personnes, pour le prier d'établir à Paris une loge de son rit.

Cagliostro se rendit à leurs desirs, & la loge fut construite, préparée & meublée dans une maison particuliere, avec une richesse & une magnificence que rien n'égale. Il y présida en qualité de *vénérable*, de *chef* &, de *fondateur*, & y reçut beaucoup de personnes, la plupart catholiques, sans omettre aucune des cérémonies ordinaires; il y fit, suivant sa coutume, des discours merveilleux; il travailla avec deux pupilles, l'une fille & l'autre garçon, qui, à l'entendre, réussirent singuliérement, & les sept anges descendirent du ciel. Il ouvrit encore une loge dans sa maison, & y admit d'autres personnes qui étoient aussi catholiques.

Les assemblées furent fréquentes dans les deux loges; & non content de travailler seul, il fit encore opérer sa femme & d'autres personnes. Il travailla un jour, à la priere de madame de la Motte, qui vouloit savoir de quel sexe étoit l'enfant qu'une mere avoit dans son sein, elle engagea Cagliostro à interroger la pupille en sa pré-

ſence ; celle-ci annonça que c'étoit un garçon, & ſatisfit ainſi les deſirs de tout le monde.

Mais ce qui étonna le plus ſes fils, ce fut ſon aventure avec un homme de diſtinction, chef d'une ſecte de francs-maçons. Voici comme il raconte ce fait. Il y avoit déja du tems qu'un de ſes partiſans lui propoſoit de réunir ſes forces, c'eſt-à-dire, ſes francs-maçons avec ceux de ce ſeigneur; ils lui obſervoient qu'une pareille réunion feroit un grand effet dans la France. Un ſoir Caglioſtro le vit entrer chez lui, & lui fit le premier la propoſition de ſe joindre à ſa ſociété; ils entrerent dans de grands diſcours ſur leur ſyſtême maçonnique; mais ils n'étoient pas d'accord ſur un point, c'étoit de ſavoir lequel des deux devoit paſſer le premier dans le parti de l'autre. Ils jouoient tous deux un grand rôle dans la maçonnerie, & ni l'un ni l'autre ne vouloit céder le pas. Caglioſtro hardi & intrépide propoſe de lui donner une preuve de la divinité de ſon ſyſtême égyptien; il lui offre d'amener chez lui un petit garçon ou une petite fille, dans l'âge de l'innocence, & de faire le choix qu'il jugeroit à propos. Le ſeigneur conduit en effet un enfant de huit à neuf ans, & l'engage à travailler avec ce petit garçon; pour donner une plus haute idée de ſon opération, Caglioſtro prononce qu'il va ſe ſubſtituer un tiers qui ſe trouvoit là préſent avec les autres, & qu'il lui donneroit le pouvoir de travailler à ſa place. On met l'enfant devant la carafe; on lui fait faire les invocations & les prieres d'uſage; à peine celui qui opéroit, eut-il impoſé la main ſur la tête de ce petit garçon, que celui-ci commença à s'écrier qu'il voyoit dans

la carafe l'hôtel qu'habitoit ce seigneur; que devant cet hôtel, il y avoit une personne qu'il nomma & qu'il désigna : cette personne étoit dans l'attitude de lire une lettre; ensuite elle entroit dans l'hôtel. On ôta la carafe. L'enfant dit qu'il continuoit toujours de voir l'hôtel, & la même personne qui étoit alors dans telle chambre. Ce seigneur n'eut pas plutôt entendu ce qu'on venoit de lui dire, qu'il vola dans le même instant à son hôtel, & reconnut la vérité de tout ce que l'enfant lui avoit annoncé.

Le concours de toutes ces circonstances, qui paroissoient autant de prodiges aux yeux des spectateurs, acheva de les aveugler. Cagliostro a raconté qu'ensuite ils déciderent qu'il devoit toujours rester parmi eux en qualité de *grand-maître* de l'ordre. On devoit intéresser la cour à écrire au pape & au sacré college, pour que le pontife expédiât des bulles, & approuvât l'ordre égyptien, comme *l'ordre teutonique*, celui de Jérusalem & autres semblables. On lui auroit imposé pour quatrieme voeu, l'obligation d'employer ce systême à la conversion des protestans, jusqu'à l'effusion du sang; pour donner plus de consistance à cette société, on auroit érigé une loge avec une demeure pour le grand-maître & pour les autres officiers du rit : ç'auroit été une espece de couvent sur le même pied que celui des *templiers*.

Mais ce dernier projet & celui de réunion avec l'autre société, ne purent être effectués. Ils furent détruits par les recherches sur l'affaire du collier, & par la détention de Cagliostro à la Bastille. Sorti de cette prison, exilé de toute la France, il

il alla au village de Paſſy. Parmi beaucoup d'autres viſites, il reçut celle de Thomas Ximenès & d'un autre grand maçon. » Ils me firent, dit- » il, mille queſtions ſur les affaires de la France, » ſur les mauvais traitemens que j'avois eſſuyés » à Paris. Ils ajouterent qu'en qualité de pre- » miers maçons de l'étroite obſervance, ils ſe don- » noient beaucoup de mouvemens pour venger » les templiers; qu'ils dirigeoient principalement » leurs vues contre la France & l'Italie, & en » particulier contre Rome ". Il tint une loge de ſon rit dans le même village, y reçut différentes perſonnes, & entre autres, trois *femmes galantes*. Treize jours après, il dirigea ſa route vers Boulogne-ſur-Mer, paſſa par Saint-Denis, n'y reſta que peu d'heures, & y reçut deux autres ſujets. Il eſt bon d'avertir qu'on trouve ſouvent dans le cours de ſa vie maçonnique, la réception de pluſieurs perſonnes qui, à ce qu'il paroît, n'ont pas eu le tems néceſſaire pour qu'on ait pu remplir toutes les formalités & toutes les conditions preſcrites dans le livre dont nous avons fait mention. Mais il a lui-même éclairci cette difficulté, en diſant, qu'en qualité de *chef & de fondateur d'ordre*, il croyoit avoir l'autorité compétente pour diſpenſer de la rigueur des cérémonies; auſſi le plus ſouvent il recevoit ſans beaucoup de façons & de la maniere qui lui étoit la plus commode.

En s'embarquant à Boulogne-ſur-Mer, pour paſſer en Angleterre, il fut ſuivi d'un cortege de plus de cinq mille perſonnes, qui exprimoient les vœux les plus ardens pour ſon bonheur & lui demandoient ſa bénédiction. Il nous apprend

qu'il ne la leur refusa pas; qu'il la donnoit tous les jours à ses adhérens, de vive voix & par écrit, & en loge & hors de loge. A son arrivée à Londres, on l'invita à se rendre à la loge-mere, que la maçonnerie avoit fait ériger en commun dans cette ville. On le reçut avec de grands honneurs, au point même de lui offrir la premiere place. Sur ces entrefaites, il arriva une grande quantité de ses fils de Lyon & de Paris; ils le prierent de tenir une loge du rit égyptien: c'est ce qu'il fit souvent dans sa maison; il reçut diverses personnes de marque, & travailla avec quatre pupilles d'un rang distingué. Dans cette occasion, il lui arriva un accident singulier dont il proteste qu'il n'a jamais pu deviner la cause. Quelques hommes & femmes lui demanderent des pouvoirs pour travailler par eux-mêmes; il les leur accorda, comme il l'avoit fait à d'autres; mais cependant les travaux réussirent si mal, que les pupilles eurent une apparition *de guenons*, au-lieu d'anges qu'elles attendoient.

Forcé à la fin de quitter Londres, comme nous l'avons indiqué ailleurs, il resta deux semaines dans une maison de campagne qui n'en est pas éloignée, & il y travailla avec un enfant qui lui servit de pupille. Ensuite il passa à Basle. Il raconte que quelques personnes le presserent d'y établir dans sa maison, une loge égyptienne. Il ne put se refuser à cette demande. Ayant arrangé une chambre en forme de temple, qui ressembloit en tout à l'intérieur de la loge de Lyon, excepté qu'elle n'étoit ni si riche, ni si magnifique, il y fonda une loge qu'il déclara la *loge-mere des pays helvétiques*. Il reçut

plusieurs des assistans avec toutes les cérémonies & les formalités de son rit. Il travailla diverses fois avec deux pupilles des deux sexes : ayant donné à un mari & à une femme le grade de maîtres-travailleurs, ce qui s'appelle *maîtres-agissans* dans la langue des francs-maçons, il leur communiqua le pouvoir de travailler, ce qu'ils firent avec le plus grand succès. Pour donner une forme réguliere & de la consistance à cet établissement, il choisit cinq grands officiers. Il leur donna une patente, mais différente de celle de Lyon; on y voyoit autour un petit ornement, sans aucun emblême, avec le seul nom de Dieu au-dessus. Il y apposa son chiffre ordinaire & celui des cinq officiers dont nous venons de parler. A la fin il leur remit la copie du livre entier où se trouve le détail de tout le systême. Ce livre leur servit dès-lors de regle, & ils ont continué de s'y conformer.

Cagliostro ajoute qu'il a laissé à Basle d'autres traces de son passage, qui ne sont pas moins intéressantes. Lorsqu'il demeuroit à Strasbourg, & qu'il faisoit des excursions à Basle, il fit construire sur le territoire de cette ville un pavillon chinois. Ce pavillon qui devoit servir à l'expérience de la régénération physique & morale, lui aida beaucoup à escroquer à une personne une forte somme d'argent, comme nous l'avons dit ailleurs. Il existe encore; & si l'on veut croire le fondateur, il est en si grande recommandation auprès des paysans, que lorsqu'ils passent devant, ils font différens actes de vénération & d'hommage, persuadés qu'il contient un mausolée pour le comte Cagliostro.

A Bienne, où il se transporta ensuite, il tint encore des loges égyptiennes, & travailla avec des pupilles. A son passage à Aix en Savoye, à Turin, à Gênes & à Verone, il eut des conférences avec beaucoup de maçons qu'il n'a pu nommer. A Roveredo, plusieurs personnes ayant été frappées de ses discours sur son rit, le prierent de les y recevoir; il le fit, & tint loge à cet effet dans une maison de campagne & dans une chambre préparée avec magnificence, où il remplit les fonctions & les cérémonies prescrites. Il leur donna aussi des exemplaires de la patente imprimée à Lyon, par lesquels, suivant l'autorité qu'il avoit comme grand fondateur de l'ordre, il les déclara maîtres, sans qu'ils eussent passé par les deux autres grades. Il les recommanda aux autres loges égyptiennes.

Cette patente differe de celle que nous avons déja transcrite. Voici comme elle est conçue :

GLOIRE, UNION, SAGESSE, BIENFAISANCE, PROSPÉRITÉ.

» Nous, grands-maîtres de la R. loge égyptienne » à l'orient de Médine, dans l'Arabie heureuse, » ayant pris en considération les connoissances » maçonniques de notre chere frere & maître.... » nous lui donnons par les présentes, la faculté » de recevoir à tous les grades d'adoption ceux » que leurs mœurs, leurs mérites particuliers & » leurs vertus rendront dignes d'être admis à nos » sublimes mystères. Nous nommons à cet effet » notre susdit cher frere, pour présider en qua- » lité de maître la loge d'adoption nommée ......

» sous condition de n'y admettre que ceux qui, » par leurs mœurs & leurs vertus, pourront contribuer au bien, à l'éclat & à la splendeur de » notre R. ordre. Nous ordonnons aussi à tous les » freres qui nous sont soumis, de reconnoître notre susdit très-cher frere....., en qualité de maître, & de lui rendre tous les honneurs maçonniques dus à cette dignité. En foi de quoi nous » lui avons expédié les présentes, signées par » nous, & munies de notre sceau.

» Donné à l'Orient de....., le....., de l'année » maçonnique, 578 ».

Il faut observer ici que comme les maçons ne comptent pas le commencement de l'année au mois de janvier, ils n'ont pas non plus la même ere que nous. Nous ne pouvons donner là-dessus une notion précise, parce que leur regle differe, selon les différentes sectes auxquelles elles appartiennent.

De Roveredo, Cagliostro vint à Trente, & enfin à Rome. Trente ne nous fournit aucun événement particulier sur la maçonnerie, parce que, comme nous l'avons dit dans le chapitre premier, il craignit la grande piété du prince-évêque. Cependant il n'en avoit pas entiérement perdu la pensée ; il fit faire deux paravents pour les travaux des pupilles ; mais ils resterent inutiles. Il entretint toujours une correspondance exacte avec les loges qu'il avoit fondées, & avec beaucoup de ses sectateurs, & s'aboucha avec tous les maçons qui passerent par cette ville.

Mais il ne fut jamais si inquiet, ni dans une perplexité de sentimens aussi singuliere qu'à Rome. Nous avons déja dit que, d'un côté, la vigilance

du gouvernement l'intimidoit ; de l'autre, il étoit pressé par son attachement à la vie maçonnique & par l'indigence qui commençoit à se faire sentir. Ayant appris qu'il y avoit une loge érigée à Rome, il voulut en prendre connoissance, & se lia avec les personnes qui la composoient ; mais il refusa d'assister à leurs assemblées. Il fit cependant avec eux un repas à la campagne, dans lequel il prononça un discours relatif à sa maçonnerie. Il prenoit souvent le plaisir d'en parler avec eux ; & ils lui témoignerent le desir d'être reçus à son rit égyptien. Il se conduisit de maniere à ne pas détruire cette idée. Il leur fit lire plusieurs fois une partie du livre où son systême est détaillé, & qu'il gardoit avec un soin extrême ; il leur en expliqua les mysteres, & permit même à l'un d'eux d'en copier des morceaux. Cependant il ne voulut pas les recevoir formellement, leur promettant néanmoins de le faire quand ils se trouveroient hors des états du pape. En attendant, il engagea quelques-uns à se faire toujours recevoir de la maçonnerie ordinaire, ce qui se fit dans la loge dont nous avons parlé. Cela suffit pour qu'ils l'appellassent habituellement du nom de pere, de même qu'il les appelloit ses fils ; enfin, ils reconnoissoient en lui leur chef, & lui rendoient hommage comme à leur maître.

Cependant il continuoit sa correspondance, dans la forme & sous le langage maçonnique, avec les loges qu'il avoit établies & les sectateurs étrangers. Entre autres lettres qu'il écrivit sur cette matiere, il y en eut plusieurs adressées à un Parisien, afin qu'il s'intéressât pour lui auprès d'une autre personne pour lui faire avoir de l'ar-

gent. Il prioit ce correspondant de travailler avec chaleur, lui promettant de le constituer son vicaire général, avec un pouvoir sans bornes. Cependant le besoin devenoit chaque jour plus pressant, & le secours n'arrivoit pas. La nécessité plus forte que ses craintes, le força d'offrir à quelques personnes de les instruire dans la science de la maçonnerie égyptienne; & de penser à fonder à Rome une loge de femmes. Son premier dessein n'eut que fort peu ou même point de succès; & il fut dissuadé du second, parce qu'on lui fit remarquer qu'à Rome ou les dames n'avoient pas d'argent, ou elles ne vouloient pas le dépenser.

Nous avons dit qu'il ne réussit point dans l'offre qu'il fit à quelques personnes de leur communiquer les notions de la maçonnerie égyptienne. Il y en eut une qui ne voulut pas en entendre parler, deux autres le jouerent publiquement. Ils lui avoient souvent montré le desir d'être instruits. L'un étoit dans l'aisance, & Cagliostro avoit lorgné au doigt de l'autre une bague qui l'éblouissoit; il ne s'étoit pas apperçu qu'elle étoit de pierres fausses. Il se disposa donc à les satisfaire, & voici comment il s'y prit.

Les ayant introduits un soir dans sa chambre à coucher, il leur conta que les connoissances qu'il avoit acquises en Egypte établissoient un grade suprême de maçonnerie, auquel on ne pouvoit arriver sans avoir d'abord passé par les autres grades de la maçonnerie inférieure; il ajouta que lui seul pouvoit dispenser de la convocation en forme de la loge, & des cérémonies douloureuses qui ont coutume de précéder l'initiation.
» Comme maître de loge suprême, continua-t-il,

» je vous déclare apprentis, je vous déclare com-
» pagnons, je vous déclare maîtres de loge ordi-
» naire ; & je vous autorise à être admis à la loge
» suprême ". Il leur fit ensuite un discours relatif à son rit, tira son épée, leur ordonna de se mettre à genoux & de lever la main droite sur la tête, & dans cette attitude il leur fit jurer de ne découvrir à personne ce qu'ils auroient vu & entendu. Alors ayant frappé trois fois la terre de son pied, & l'épaule droite des initiés avec son épée, il leur mit ses doigts sur le front, leur souffla au visage, & leur dit, que par le pouvoir que l'Eternel avoit donné à lui seul, il leur infondoit sa sagesse & celle de Salomon, & les déclaroit maçons, hermétiques, pythagoriciens, égyptiens; puis il termina la cérémonie en leur montrant le livre du rit, qu'ils ne voulurent pas lire parce qu'il sentoit le musc.

Dans d'autres soirées, il leur confia qu'ayant découvert l'inutilité des loges de maçonnerie ordinaire, il avoit depuis long-tems fondé une loge dans laquelle, comme chef suprême, il communiquoit aux individus qui la composoient, les connoissances qu'il avoit acquises en Egypte, consistant principalement dans la maniere de trouver la matiere premiere, & changer les métaux de nature; science par laquelle Salomon avoit rassemblé la quantité d'or dont il est parlé dans l'écriture ; il voulut aussi leur faire croire, que le but de ces assemblées maçonniques étoit *le secret des secrets* ; & que tout ce qu'il pouvoit dire étoit, *multi sunt vocati, pauci vero electi*, réservant à lui seul l'exercice des arts mécaniques & secrets qu'il possédoit. Il leur expliqua enfin les

signes, les attouchemens & les paroles avec lesquels les maçons de chaque grade se distinguent entre eux,

Jusques là, les deux nouveaux initiés lui montrerent toute la soumission & la vénération possible; mais quand ce vint à l'expédition de la patente, la scene changea. Il la leur offrit, leur en montra la forme qui étoit la même que celle expédiée à Lyon, & leur demanda par écrit leurs noms, surnoms & patrie, afin de les faire enregistrer en France. Cette expédition, qui auroit coûté cinquante écus, ne plut pas aux nouveaux sectateurs : ils s'excuserent, & depuis ils ne lui parlerent jamais de la maçonnerie. Ainsi Cagliostro qui, dans une grande partie du monde, avoit gagné beaucoup avec cette ressource, ne put à Rome, par le même moyen, escroquer même une bague de pierres fausses.

Il éprouva de l'agitation, & craignit que quelqu'un de ces gens ne l'eût dénoncé. Il prit, comme il l'a dit lui-même dans un de ses interrogatoires, le parti de se jetter aux pieds d'un confesseur & de lui avouer sa faute. Il faut se rappeller la confession qu'il fit à Trente; il en fut de même de celle-ci, & il déclara à deux personnes de sa confidence qu'il s'étoit moqué du saint-office. Il couronna ses gestes maçonniques par une lettre circulaire qu'il écrivit quelques jours avant sa détention à toutes les loges de sa maçonnerie. Il avoit déja reçu l'avis qu'en effet il étoit dénoncé. Si nous voulons le croire, il prioit par cette lettre circulaire tous les maçons de le secourir en cas qu'il fût renfermé. Si nous croyons deux personnes qu'il mit dans la confidence de sa

précaution, il rappelloit suivant l'une, aux maçons, qu'ils savoient déja ce qu'ils avoient à faire s'il lui arrivoit d'être arrêté; l'autre dépose qu'il les engageoit à tout faire pour le délivrer, & à mettre le feu, s'il en étoit besoin, au château Saint-Ange ou au saint-office, quand il seroit détenu dans l'un ou dans l'autre.

Tel est l'abrégé des gestes maçonniques de Cagliostro : nous n'avons fait, en les racontant, que donner la substance de ses confessions, en les réduisant à une certaine méthode, & en les renfermant dans les circonstances essentielles; une plus longue narration ne serviroit qu'à ennuyer le lecteur. Ce seroit nous arrêter trop long-tems aux détails du métier d'un charlatan.

Il nous reste maintenant pour compléter notre ouvrage, & pour l'intelligence de l'histoire que nous avons entreprise, à donner des éclaircissemens sans lesquels on ne pourroit pénétrer le fond des actions mêmes, & à résoudre certaines difficultés qui rendent invraisemblables la suite des événemens.

Comment Cagliostro, pourra demander quelqu'un, comment ce fourbe adroit, qui a su tromper & séduire une grande partie du monde, & qui, toujours inébranlable dans les interrogatoires qu'il a subis à Paris, n'a pas craint, pour ainsi dire, de nier la lumiere du jour; comment a-t-il pu être amené à se trahir par de tels aveux? Tout cela dépend d'un seul principe. C'est que, malgré l'avis qu'il reçut de sa détention prochaine, il négligea de détruire & de brûler le livre qui contenoit tout le systême de son rit égyptien, ses harnois maçonniques, & toute sa correspon-

dance où il n'étoit question que de maçonnerie. Au moment où il fut arrêté, il vit sceller sous ses yeux tout ce qui pouvoit éclairer la justice; il lui étoit donc impossible, ou du moins inutile de chercher à nier, puisque l'assemblage de toutes ces pieces fournissoit contre lui un corps de délit inexpugnable, & une preuve évidente de ce dont il étoit accusé.

Il est vrai que l'habitude de parler beaucoup, & mal-à-propos, l'emporta, dans le cours de plusieurs interrogatoires, à révéler plus que les pieces ne contenoient, & à éclaircir bien des choses qui, avec le seul témoignage de ces pieces, n'auroient été que de véritables énigmes. Il s'en apperçut bien, quand les ministres qui l'interrogeoient, revenant sur leurs traces, & résumant les faits qu'il avoit racontés, lui en objecterent les conséquences qui n'étoient autres que la pleine conviction des délits dont il étoit chargé. Il auroit bien voulu alors retourner en-arriere, & retirer une partie de ce qu'il avoit dit; mais il n'étoit plus tems. On avoit eu la précaution de lui faire signer, page par page, ses interrogatoires; & à la fin de chacun se trouvoit la déclaration formelle que le tout étoit conforme à ce qu'il avoit avancé. Ce qui n'a pas non plus foiblement contribué à l'heureuse conduite de la procédure, c'est l'exactitude avec laquelle il a été renfermé dans le lieu de sa détention. A la Bastille, il avoit bien pu, comme il l'a dit, se ménager le moyen de mentir constamment, & d'éluder la procédure, en corrompant ses gardes & les ministres eux-mêmes à force d'argent (1). Ici, disons la vérité,

(1) Nous accorderons volontiers à l'auteur que les prisons

il en eſt arrivé tout autrement. Il a couru dans la ville un bruit que tel qui devoit veiller à la ſûreté de ſa détention, étoit ſon protecteur ſecret; mais ce bruit étoit calomnieux. Le juge qui l'interrogea, fut inſtruit de ce bruit; il n'y crut pas, mais pour s'aſſurer de la vérité, il fit à l'accuſé des queſtions; les réponſes n'auroient pu manquer de découvrir ſi le priſonnier étoit inſtruit de quelque choſe: le réſultat fut tel, que nous pouvons affirmer que Cagliostro a parfaitement ignoré les plus légeres circonſtances de ſa procédure.

Mais, demandera-t-on, qu'a-t-il donc tant raconté ſur la maçonnerie? Son premier dévouement à la maçonnerie ordinaire; la célébrité, le crédit, l'aſcendant qu'il a acquis ſur les loges de cette maçonnerie; l'invention, ou du moins la réforme du ſyſtême égyptien; une foule de ſujets de l'un & l'autre ſexe & de toutes les religions affiliés à cette ſecte; la propagation de ce rit dans une grande partie du monde: voilà des

---

du ſaint-office ſont encore plus dures que ne l'étoient ordinairement celles de la Baſtille; mais il voudra bien nous accorder à ſon tour, qu'à la Baſtille on ne gardoit pas mal les priſonniers. Il croit qu'en France, Cagliostro, du fond de ſa priſon, a corrompu les miniſtres à force d'argent: *Corrumpendo li cuſtodi e miniſtri colla forza dell' oro.* J'ignore quels ſont les miniſtres dont il parle; je ne crois pas que tous les miniſtres fuſſent incorruptibles; mais je ſoupçonne fort que Cagliostro a menti. Les priſonniers n'avoient pas d'argent à la Baſtille; on les fouilloit au moment de leur entrée, & on leur ôtoit juſqu'à la plus petite piece de monnoie. C'eſt ce qui eſt prouvé par les regiſtres d'*entrée*. Suppoſons que quelque priſonnier ait eu l'adreſſe de cacher un peu d'argent, il n'y avoit pas là de quoi corrompre des miniſtres.

faits qu'on ne sauroit nier, & on les doit à ses aveux. Non-seulement sa femme, sa compagne inséparable, les a confirmés; mais ses papiers en fournissent des preuves irréfragables; & une lettre d'un voyageur, arrivée dans le cours du procès, assure qu'il a vu de ses yeux, à Lyon, le magnifique temple érigé pour l'exercice de la maçonnerie égyptienne instituée par Cagliostro. On voit au milieu son buste en marbre.

Peut-être les détails magnifiques dans lesquels le fourbe est entré à ce sujet, ne méritent-ils pas une entiere confiance : il croyoit peut-être se donner une importance qui pourroit lui être utile. Le nombre de ses sectateurs, montant à quelques millions, comme il l'a déclaré, peut être une exagération dont le but étoit de paroître redoutable. Les pieces montrent que le nombre en étoit considérable; mais non pas à cet excès. Il est certain aussi qu'avec le tems ils diminuerent, parce qu'ils durent ouvrir enfin les yeux sur l'imposture de leur grand-maître. Mais nous savons d'ailleurs par ses papiers, que jusqu'aux derniers tems qui ont précédé sa détention, les loges qu'il avoit fondées étoient encore en vigueur. Il est bien certain que la désertion de quelques-uns de ses disciples lui étoit fort indifférente : il lui suffisoit d'en avoir tiré ce qu'il cherchoit; de l'argent.

On ne comprendroit pas comme il a pu répandre, sur tant de personnes & en tant de lieux, l'aveuglement, si l'on ne savoit pas qu'il a eu sur-tout des succès dans les endroits où le gouvernement ou la dépravation du cœur avoit affoibli les fondemens de la foi catholique. Il n'a pas non plus été assez mal-adroit pour négliger

de choisir pour ses disciples les ignorans, & de choisir les plus riches : il a toujours eu l'habileté de corrompre & d'envenimer les esprits en secondant les vices du caractere, & le penchant des passions. Nous avons vu, en plusieurs endroits, quels triomphes il a dus à sa prétendue science de la pierre philosophale. Si quelqu'un le consultoit sur son penchant pour le beau sexe, il répondoit que, pour être bon maçon, ou, ce qui est la même chose, pour être homme parfait, il n'étoit pas nécessaire d'être bon capucin. » Vivez » gaiement, ajoutoit-il, & contentez-vous de » croire à moi & à mon rit ". Par ces moyens, & avec de telles maximes, ses succès ne pouvoient manquer d'être aussi étendus que rapides.

Nous avons dit ailleurs qu'entre les conditions nécessaires pour être admis au rit égyptien, il falloit d'abord être affilié à la maçonnerie ordinaire. Ce mystere devoit avoir quelque motif. Dans la procédure, on a des indices que Cagliostro avoit fait ce réglement pour tirer un avantage particulier de son rit. Comme ce rit contient un systême absolument nouveau, & le principe merveilleux de la régénération physique & morale, il lui étoit plus facile d'enivrer les maçons ordinaires, déja formés avec une coupable industrie, par leurs directeurs & leurs maîtres, à la recherche de choses prodigieuses qui contredisent la nature. Interrogé là-dessus, il répondit que le but de sa maçonnerie étant d'insinuer les maximes de l'existence de Dieu & de l'immortalité de l'ame, il avoit résolu de n'y admettre que des maçons ordinaires, parce que ce sont eux qui

combattent ces vérités. Mais d'abord il est faux qu'en général ils ne reconnoissent pas un Dieu & l'éxistence de la vie future. Accordons cependant que cela soit vrai. Si son objet avoit été celui qu'il prétextoit, pourquoi, lorsqu'il se présentoit des catholiques qui n'étoient affiliés à aucune maçonnerie, exigeoit-il pour premiere condition, avant de les admettre à la sienne, qu'ils s'enrôlassent dans la maçonnerie ordinaire (1)? Ou, dans ce cas, il n'avoit pas de motifs de les admettre, ou le but de leur admission devoit être différent. De plus, s'il étoit vraiment dévoré du zele d'enraciner ces maximes dans les ames des mécréans, pourquoi ne recevoit-il pas ceux qui, sans être déja maçons, combattoient cette doctrine? Il s'embarrassa en voulant répondre à ces questions; s'emportant d'abord contre ses juges, il dit qu'ils lui faisoient un crime de tout, qu'il n'y avoit qu'à lire ses interrogatoires, & qu'on y trouveroit ce qu'il avoit prescrit. On lui observa qu'il n'étoit pas question du réglement lui-même, mais du motif qui l'avoit engagé à le porter. *J'admettrai*, répondit-il, *tout ce que vous voudrez*. On lui dit qu'on ne vouloit de lui que la vérité, & une réponse nette. *J'ai dit la vérité*, repliqua-t-il. Nous rapporterons quelques traits de ce genre, qui sont très-fréquens dans sa pro-

(1) Pourquoi l'auteur nomme-t-il exclusivement ici les catholiques? Pensent-ils que les protestans ne croient pas à l'existence de Dieu & à l'immortalité de l'ame? Quelle ignorance, ou quelle mauvaise foi! Parmi les hommes nés dans le catholicisme, il y a peut-être plus de matérialistes que dans les autres sectes chrétiennes.

cédure, parce qu'ils font mieux comprendre le caractere de l'homme & l'esprit de ses opérations.

Mais ce qui, plus que toute autre chose, piquera sûrement la curiosité des lecteurs, c'est l'éclaircissement de ses discours, de ses prophéties; de ses travaux avec les pupilles, qui reviennent si souvent dans l'exercice de sa maçonnerie. Nous allons en parler séparément.

Il prétendoit, comme nous l'avons vu, se soutenir dans ses discours, pendant plusieurs heures; avec une éloquence qui enchantoit les auditeurs; avec une sublimité qui montroit la plus vaste connoissance, la plus profonde pénétration des matieres sacrées & profanes; avec une suite de raisons qui arrachoient les mécréans à l'erreur, les portoient à voir la lumiere, & à embrasser la religion catholique. Sa femme, qui a été présente au plus grand nombre de ses discours, rapporte qu'ils étoient de la plus ennuyeuse prolixité, décousus, incohérens, & aussi peu concluans qu'il soit possible de l'imaginer. Il avoit coutume de se préparer par quelques bonnes bouteilles de vin. Ignorant sur toutes les matières, il s'adressoit souvent même à sa femme, pour qu'elle lui fournît quelque texte de l'écriture sur lequel il pût parler. Un dialecte sicilien, mêlé d'un mauvais jargon françois, rendoit son élocution vicieuse jusqu'au dégoût. Il admettoit toutes sortes de religions, soutenant que, dès que l'on croyoit l'existence de Dieu & l'immortalité de l'ame, il étoit égal d'être catholique, luthérien, calviniste ou juif. En parlant des souverains, il s'accommodoit au génie des auditeurs, insinuant quel-

quefois

quefois la subordination, plus souvent l'indépendance, & ayant coutume d'appeller les souverains des tyrans. Il parloit toujours avec mépris de la personne & de l'autorité du pontife romain, & de toutes les hiérarchies ecclésiastiques. Enfin, par ses discours, il n'a fait que changer les catholiques en mécréans, & les athées en déistes.

Cette peinture n'est point exagérée, & sa femme n'est pas la seule qui en atteste la vérité. Il y a, dans les actes du procès, les dépositions de plusieurs témoins qui l'ont entendu discourir en plusieurs occasions suivant les principes de sa maçonnerie, & qui assurent qu'il parloit beaucoup, mais sans méthode, sans logique, sans objet, & avec un tel entortillage de paroles & d'idées, que l'on sortoit sans savoir ce qu'il avoit voulu dire. Le juge qui l'a interrogé, a été obligé de souffrir le supplice de l'écouter, & d'entendre un vain son de paroles qu'il proféroit, sans, pour ainsi dire, reprendre haleine : & quoiqu'il l'ait souvent averti & prié de resserrer les idées, & de se renfermer dans ce qui étoit nécessaire à dire, il ne lui a jamais été possible d'arrêter ce torrent de charlatanerie. Au milieu de cette extrême confusion, il a été réduit, pour obtenir une suite de choses intelligibles, de le ramener presque toujours sur ses pas, & de le soutenir en quelque sorte par la main, dans le récit historique de ses aventures.

Pour que l'on pût avoir un jour un témoignage de sa maniere de raisonner & de s'exprimer, on lui a plusieurs fois donné la liberté de dicter les réponses à ses interrogatoires, & les objections qu'on lui faisoit. Nous en rapporterons

une, & ce sera faire assez connoître les autres. On l'interrogeoit sur des propos qu'il avoit tenus contre le grand ouvrage de la rédemption & de la mort de Jesus-Christ ; il nia, & pour appuyer sa négative, voici le galimatias qu'il prononça : » Je répons que le tout est faux, parce que dans » mon systême primitif, dans toutes mes opé- » rations, je fais grand cas du serpent avec la » pomme dans la bouche, qui est mon chiffre, » qui dénote la cause du péché originel & de » toutes nos disgraces : la rédemption de Notre- » Seigneur JesusC-hrist a été ce qui l'a percé, » comme nous devons toujours l'avoir sous les » yeux & dans le cœur ; comme les yeux & le » cœur sont le miroir de l'ame, & que tout homme » doit être toujours en garde contre toutes les » tentations du diable : & en conséquence, croyant » tout cela, & la rédemption de Notre-Seigneur » Jesus-Christ, & l'ayant toujours fait observer, » il n'est pas possible que j'aie parlé comme ci- » dessus, parce que ç'auroit été dédire ce que » j'ai dit par-tout ".

Un homme que l'on sait avec certitude, aux termes de sa propre confession, avoir eu en horreur, dans son enfance, les premiers rudimens des sciences ; qui, dans sa jeunesse & dans tout le cours de sa vie, ne s'est attaché à d'autre étude qu'à celle du vice, de l'imposture & de la fourberie, pouvoit-il être capable des discours qu'il a voulu s'attribuer ? Mais ce n'est rien encore : que dirons-nous de sa science théologique & sacrée, qui formoit le sujet de tous ses discours, & par laquelle il a opéré tant de conversions en faveur de la religion catholique ? Il

aura donc traité profondément les matieres de la prédestination, de la grace & du libre arbitre? Assurément. Interpellé un jour de dire quels étoient les péchés capitaux & les sources de toutes nos fautes, il répondit qu'il n'en savoit pas le nombre, & qu'il se ressouvenoit seulement de quelques-uns, tels que la gourmandise, l'envie, la paresse, la luxure & l'usure. Interrogé sur les vertus théologales, il dit: » Si l'on me nomme » la premiere, je m'en ressouviendrai ". Sur les vertus cardinales, il répondit: » Quelles étoient » les mêmes que les vertus théologales ". On l'interrogea sur les conseils de perfection; & il donna pour réponse: La foi, l'espérance, & la charité. Engagé à réciter des actes de foi, d'espérance & de charité, voici comment il s'exprima: » La foi est l'église; la charité est le lien » de la perfection; l'espérance est celle de la » gloire éternelle ". Sur l'effet du sacrement de confirmation, il dit: » C'est une confirmation du » baptême ". Laissons de côté ces particularités, sur lesquelles il se montra toujours semblable à lui-même. Interrogé si l'homme a le pouvoir & l'autorité de commander aux esprits célestes, voici comme il déploya sa réponse: » Je crois » que l'homme, avec la permission de Dieu, » peut parvenir à cela, parce que Dieu, avant » sa mort, nous a laissé & donné la vision béatifique & divine, que l'homme a été créé à » l'image & ressemblance de Dieu, & les anges » n'ont pas été créés comme l'homme, mais di» vinement ".

Nous ne parlerons pas ici de son éloignement des sacremens, de sa continuelle violation des

préceptes de l'église, & de tout ce qui forme l'ensemble de scélératesse dans lequel sa vie a été continuellement plongée. L'argument que nous allons proposer, prouvera toujours invinciblement contre lui, & suffira pour démasquer son imposture. Il a voulu soutenir que ses discours si sublimes, si avantageux à la religion catholique ont été constamment relatifs au systême de sa maçonnerie égyptienne, telle qu'elle est exprimée dans le livre dont nous avons parlé. Il faut donc qu'une de ces trois propositions soit vraie : ou que son systême est pleinement catholique, ou que les discours supposés ne sont pas vrais, ou qu'ils ont un tout autre effet que celui d'être utiles à la religion catholique. Si, d'un côté, nous ne pouvons nous attacher à la premiere proposition, parce qu'elle répugne à l'évidence, aux lumieres de la nature & à ce que dicte la raison ; si, d'un autre côté, on ne peut nier qu'il n'ait tenu en loge & ailleurs ces discours prolixes & dogmatiques, nous seront obligés d'admettre que, s'ils ont eu une conséquence, elle a dû être, ou de faire devenir hérétiques les catholiques, ou de confirmer les hérétiques dans leur fausse créance, ou de les transporter d'une erreur dans une autre.

Ne pouvant se débarrasser, dans les interrogatoires, de la force invincible de ce raisonnement, il prit le parti de déraisonner. Une réflexion se présente ici : il y eut un grand nombre de ses sectateurs, & peut-être même la plus grande partie, qui resterent enivrés de ses discours, les apprirent, les célébrerent comme quelque chose de divin. Comment cela put-il arri-

ver ? C'est que l'aveuglement s'attache à l'aveuglement. Souvent il leur arriva, comme il étoit bien naturel, de ne rien comprendre aux discours de leur maître, & ils imaginèrent qu'il avoit parlé, non physiquement, mais moralement ; c'est-à-dire, avec mystère & d'une façon énigmatique ; &, d'après cette idée, ils interprétoient ses sentimens à leur volonté.

Ses prédictions servirent à augmenter le fanatisme. Il les attribuoit à une assistance spéciale dont il avoit plu à Dieu de le favoriser : toutes, a-t-il assuré, avoient été l'effet d'une inspiration supérieure. Sa femme a su assigner la cause de quelques-unes de ces prophéties ; elle les rapportoit au soin curieux qu'il se donnoit pour être instruit le premier des faits les plus cachés, & quelquefois aussi à une prévoyance tout simplement fondée sur des données naturelles. Par exemple, si, à Mittau, il prédit à une demoiselle qu'elle seroit bientôt mariée, il fondoit cette prophétie sur ce qu'il eut connoissance de l'amour que celui qui devint son époux nourrissoit secrètement pour elle : s'il prédit à un homme sa mort prochaine, le déplorable état de sa santé auroit inspiré à tout autre la même prédiction.

Des mauvaises actions de cet homme que nous avons exposées jusqu'ici, de celles que nous joindrons encore, chacun pourra juger de celles sur lesquelles nous aurons gardé le silence. Il suffira de dire qu'on ne doit regarder les événemens comme surnaturels, que lorsqu'il n'est aucun moyen d'en expliquer la possibilité. Cagliostro a toujours eu à ses ordres une mine inépuisable d'impostures.

Passons aux travaux des *pupilles*. Il est certain que très-souvent Cagliostro a travaillé ou a fait travailler les autres avec des pupilles, c'est-à-dire, avec de jeunes garçons ou de jeunes filles dans l'âge d'innocence, comme nous l'avons déja dit. Il est encore certain que ces pupilles, dans les opérations maçonniques, ont répondu aux questions qu'on leur faisoit, & on dit avoir vu ce sur quoi ils étoient interrogés, & particuliérement des anges. Comment cela est-il arrivé ? C'est ce que nous avons à chercher.

Cagliostro, suivant sa coutume, a intrépidement assuré que tout cela étoit l'effet d'une protection spéciale de Dieu envers lui ; que l'Etre suprême avoit daigné lui accorder ainsi la vision béatifique, pour qu'il pût mieux réussir dans son projet d'enraciner profondement son systême égyptien, d'insinuer les maximes de l'existence de Dieu & de l'immortalité de l'ame, de convertir les incrédules & de propager le catholicisme ; qu'aussi il avoit toujours coutume, dans ces occasions, de ranimer sa foi en Dieu, de le prier & de l'invoquer de cœur.

Ecoutons à présent ce qu'a dit sa femme. Elle a déposé en substance, que plusieurs des pupilles avoient été prévenus, par son mari, sur tout ce qu'ils avoient à répondre dans les travaux ; que quelques autres cependant, choisis & amenés à l'improviste, n'avoient pu opérer que par un art diabolique. Elle a fait connoître que, l'ayant prié plusieurs fois de lui communiquer le principe de ses opérations, il avoit toujours refusé de la contenter, disant qu'elle n'avoit pas assez de courage & de force pour supporter ce mystere. Elle a

ajouté qu'il lui avoit seulement appris à travailler, en disant : *par le pouvoir que je tiens du Grand-Cophte*, & en frappant trois fois la terre du pied droit. Elle a révélé enfin qu'il n'avoit presque jamais dirigé ces sortes de travaux que vers des fins secondaires & pour ses propres intérêts, faisant quelquefois paroître les maçons, ses sectateurs, & leurs parens, jouissant du salut éternel ; & ceux qui ne lui avoient pas permis de les duper, ou qui l'avoient traité d'imposteur, condamnés aux peines de l'enfer : quelquefois encore il instruisoit les pupilles à donner aux anges qui étoient censés leur apparoître, les traits de sa femme, pour que les assistans s'affectionnassent encore plus pour elle.

Le gazetier de l'Europe attaque très-fortement Cagliostro sur ce genre de fourberie, & prouve que tout cela n'étoit qu'un jeu de gobelet. Pour nous, quoique les lumieres de la religion & de la raison nous fassent reconnoître dans les déclarations de Cagliostro, les traits ordinaires de son impiété & de son imposture, nous laisserons aux autres à décider si l'on doit préférer l'opinion de sa femme à l'assertion du gazetier. Toute personne de bon sens reconnoîtra sans peine ce qu'on en doit penser, en lisant ce qui suit. Parmi les papiers de Cagliostro on a trouvé deux relations de ces sortes de travaux, que lui avoient envoyées, en son absence, quelques-uns de ses sectateurs, soit pour lui demander des éclaircissemens, soit pour lui en rendre compte. Nous les rapporterons ici en entier, afin que chacun puisse en juger l'esprit. Voici la premiere.

» Le vingtieme jour du huitieme mois.

» La M... A... (1) travaillant.

» Après les ordres spir., le pupille, avant de » voir l'ange, dit :

» Je me trouve dans un lieu obscur.

» Je vois une épée d'or suspendue.

» Je vois venir Leutherb...g.

» Ordre de s'en aller.

» R. Il rit, & dit : Ne vous chagrinez pas.

» Il ouvre son habit, & me montre une blessure au milieu du cœur; il me montre un poignard.

» D. Cela est-il suivant la volonté du grand-cophte?

» R. Sans doute.

» Il tire un pistolet à deux coups de sa poche, & le montre.

» D. Du secours.

» Je vois une étoile.

» J'en vois deux.

» J'en vois sept.

» D. On parle.

» R. Leutherb...g s'en va. Le site change.

» Je vois les sept anges, &c. &c.

» Ensuite les travaux continueront en règle, les » anges diront qu'il faut communiquer physiquement cette apparition au grand-cophte.

» D. Le grand-cophte dit qu'il est fâché que » cela ait effrayé la M... A... que cela pouvoit

---

(1) M. A. signifie la *maîtresse agissante* : c'est-à-dire celle qui faisoit le travail. On chercheroit en vain à comprendre ce morceau, sur lequel Cagliostro n'a pas donné d'éclaircissemens.

» nuire à sa santé, mais que c'étoit dans la
» regle.

» R. De la M... A..., qu'elle espéroit que » cela ne feroit rien, mais qu'elle avoit connu » dans cet homme un pouvoir bas, qui craignoit » le mal.

» D. Le grand-cophte dit qu'il n'y avoit rien » à craindre, mais qu'on s'étoit bien conduit ».

Dans l'autre relation on lisoit ceci:

» Extrait de la loge tenue le samedi douzieme » jour du second mois de l'année 5558.

» Tous les maîtres, excepté le frere Elie, étant » présens.

» Les opérations dirigées par le vénérable » Saba II.

OUVERTURE.

» Après les demandes ordinaires, les sept an- » ges, avec leurs chiffres, se tenant devant le » pupille.

» D. Dis-leur qu'un [illegible] de maître étant » passé par ici, & devant revenir demain, a en- » gagé notre compagnon le vénérable Alexan- » dre II. à voir les opérations de notre loge; » que nous avons reçu à ce sujet les ordres de » notre maître. Ces ordres n'étant pas assez clairs, » nous lui demandons s'ils peuvent eux-mêmes » nous les éclaircir, ou si nous devons prier à » cet effet le grand-cophte lui-même, de nous » favoriser de sa présence.

» R. Je vois venir la nuée du grand-cophte. » Il en descend, vient à côté de moi, & celui

» baise la main ; il a encore son chiffre sur la
» poitrine.

» D. Que la maîtresse descende de son trône,
» & le salue en son nom & en celui de toute la
» loge, en le remerciant de la grace qu'il veut
» bien nous faire.

» R. Il salue encore avec son épée, fait un cer-
» cle dans l'air, prononce le mot Héloïm, & met
» la pointe de l'épée sur la terre.

» D. Dis-lui respectueusement que, comme il
» sait très-bien, son ami.... est passé par ici, qu'il
» a montré le desir de voir notre loge à son re-
» tour, & que lui, grand-cophte, dans sa lettre
» sur cet objet, nous dit de lui faire voir la loge,
» sans rien ajouter, laissant le reste à notre dispo-
» sition. Notre disposition & celle de toute la
» loge, est de ne faire absolument que sa volonté,
» & rien qui puisse lui déplaire : nous le prions
» de vouloir bien nous prescrire ce que nous avons
» à faire sur ce sujet.

» R. Vous pouvez le faire entrer en loge, lui
» tenir un discours, & ensuite faire travailler
» Alexandre. Voilà tout.

» D. Devons-nous être décorées ?

» R. Oui.

» D. Dans le fond, ce seroit à moi à diriger la
» prochaine loge. Je me trouve trop heureuse de
» pouvoir occuper ce poste, & certainement je
» m'en ferai toujours une gloire ; mais pour cette
» fois, je le supplie de me dire : Ne seroit-il pas
» mieux que notre compagnon le vénérable maî-
» tre agissant la dirigeât ?

» R. Oui, cela sera mieux pour cette fois ; &
» il se bornera à faire travailler Alexandre. Le

» grand-cophte espere toujours qu'il pourra le
» recevoir lui-même, & alors il lui montrera le
» reste.

» D. Nous nous conformerons en tout à ses or-
» dres. Devons-nous faire travailler Alexandre,
» comme à l'ordinaire, avec la carafe ; ou devons-
» nous le faire entrer dans le tabernacle ?

» R. Pour le faire entrer dans le tabernacle, il
» faudroit d'abord essayer si cela peut aller : il fera
» mieux de le faire travailler comme vous avez
» fait jusqu'à présent, autrement cela pourroit
» peut-être aller mal.

» D. Ainsi le discours sera le principal de la
» réception, & le travail d'Alexandre ne sera
» qu'accessoire. Le maître agissant demande par-
» ticuliérement son assistance, afin que ce travail
» ne manque en rien.

» R. Il donnera son assistance pour les travaux
» d'Alexandre ; ses derniers travaux ayant déja été
» bien, il ne voit pas de raison pour que ceux-
» ci doivent manquer.

» D. La loge d'aujourd'hui s'est tenue seule-
» ment par les maîtres ; les sœurs N. étant res-
» tées dehors. Veut-il que cela soit encore ainsi
» dans la prochaine loge, ou ces sœurs doivent-
» elles y entrer ?

» R. Elles doivent y être.

» D. Le maître agissant voudroit bien savoir
» s'il osera demain présenter lui-même au grand-
» cophte tout le discours qu'on aura fait, &
» l'accueil qu'il aura reçu.

» R. Oui, avec plaisir.

» D. Raconte au grand-cophte ce qui s'est passé
» cette nuit, ce que toi & Alexandre avez enten-

» du; demande si cela étoit juste ou contre son
» intention.

» R. Cela ne veut rien dire, ce n'étoit pas pré-
» cisément son intention, & il a déja travaillé là-
» dessus.

» D. Toi & Alexandre, pouvez-vous être tran-
» quilles, & serez-vous gardés pour cet objet?

» R. Oui, cela même est symbolique, en ce
» moment le travail a été très-difficile.

» D. Toute la loge desire que cela ait réussi à
» son entiere satisfaction.

» R. Il salue avec son épée.

» D. Il y a encore un cartel de fini, & l'ins-
» cription est mise à tous les autres; permet-il
» qu'on les lui montre?

» R. Oui, il les trouve bien & encore mieux
» que les précédens.

» D. Dis que cela fait beaucoup de plaisir au
» frere Elisée, & demande si on peut commencer
» à faire dorer les trois ou quatre qui seront ter-
» minés, ou s'il faut attendre que tous soient
» faits?

» R. Cela est égal; vous pouvez faire là-dessus,
» comme vous voudrez.

» D. Nous avons écrit à cet effet à frere... con-
» noissant son zele, nous n'avons pas cru pouvoir
» mieux faire.

» R. Cela est bien; demande si tous les maîtres
» seront en uniforme complet pour la fête du
» 3 mai.

» D. Tous ceux qui sont présens, y seront:
» quand au frere Elie qui est absent, nous ne
» croyons pas qu'il y soit; mais il aura là-dessus
» des raisons à dire qui seront approuvées.

» R. Il faudra entendre les raisons qu'il aura » à dire.

» D. Le laboratoire est entiérement terminé, » qu'il s'en faut peu qu'il ne soit entiérement » meublé.

» R. Bon. Commencez-vous bientôt à travail- » ler à l'ordonnance n°. 3 ?

» D. Le vénérable Alexandre. Nous pourrons » commencer après avoir eu encore loge de con- » sultation ; l'argent de Couffole n'est pas encore » arrivé : le frère... a été chargé de le tenir en » compte, & nous l'attendons ; nous croyons » que vers la fin de la femaine prochaine nous » pourrons commencer, & nous lui demandons » humblement son assistance.

» R. Bon. Je salue avec l'épée.

» D. Le vén. Y a-t-il encore des ordres & » des conseils à nous donner ?

» R. Non.

» D. Oserons-nous le prier de nous donner sa » bénédiction ?

» R. Il étend la main & la donne de tout son » cœur.

» D. Remercie-le ; & vous, mes freres & » sœurs, recevez-la.

» Les anges sont-ils encore avec toi ?

» R. Oui.

» D. Mets-toi à genoux, dis-leur de faire l'a- » doration avec nous, & recommande-leur le » soin de la loge.

» L'adoration étant faite, la loge a *été* fer- » mée ".

Quelqu'un demandera peut-être l'explication de ces travaux, celle au moins qu'on a pu don-

ner Cagliostro. Pour le premier, il faudra rester dans l'ignorance; car lui-même, l'homme qui s'est dit inspiré, favorisé & protégé de Dieu, a été obligé de confesser : » qu'il n'en comprenoit pas » & qu'il n'en avoit pas compris le contenu, » comme cela lui étoit arrivé tant de fois ». Quant au second, il a voulu s'en rapporter à la lettre de l'écrit; ajoutant seulement qu'il ne prêtoit point foi à son apparition dans les nuées, qui y étoit décrite, de même qu'il n'avoit pas cru à une autre, dont les Lyonnois lui avoient donné avis, & où ils prétendoient qu'il avoit paru entre Enoch & Elie. Ne pouvant pas pénétrer dans le fond des cœurs, il nous est impossible de savoir s'il y croyoit ou non. Nous savons seulement de sa femme ce qu'il en dit; il répondit à ses fils, que s'ils l'avoient vu en cette occasion dans les nuages, après sa mort ils le verroient de même un jour dans sa gloire.

Mais la preuve la plus lumineuse que nous puissions donner, nous ne dirons pas aux catholiques qui n'en ont sûrement pas besoin, mais aux hérétiques & aux sectateurs même de Cagliostro, sur le danger tant de ces deux travaux en particulier, que de tous les autres en général, c'est ce qu'il a dit lui-même dans ses interrogatoires, & en répondant aux objections qui lui ont été faites dans ses examens. Il lui est échappé de dire, une fois, qu'il avoit prévenu ses fils que, quand il seroit en Italie, ils ne lui écrivissent plus sur la maçonnerie, » parce que, depuis qu'il » avoit été à Londres, il doutoit si c'étoit une » chose bonne ou mauvaise ». Interpellé de dire, pourquoi il s'étoit borné à faire cette défense

pour la seule Italie, il répondit : » Parce que je » savois que la religion catholique dominoit uni» versellement en Italie, & que dans les autres » pays il y a toutes sortes de religions ". On lui objecta que par conséquent il savoit dès-lors que la maçonnerie égyptienne étoit un systême opposé à la religion catholique ; il répliqua : » Je » l'ai vraiment cru ainsi, principalement dans la » partie qui regarde le travail des pupilles ". On prit de-là occasion de lui demander comment donc il avoit cru & pouvoit croire encore, que dans les travaux des pupilles, il avoit été assisté d'une faveur spéciale de Dieu, pour l'avantage de la religion catholique. Il se trouva convaincu & se débarrassa en répondant : » Je ne comprends pas » ce jeu de mots ; je ne m'entends plus moi» même ; je ne sais plus que dire ; je pleure mon » malheureux état ; je me borne à demander seu» lement du secours pour mon ame ; je suis » dans cent mille erreurs par rapport à la re» ligion ".

Ce repentir cependant fut momentané, & son seul but étoit de gagner du tems pour penser à sa réponse. Il fut attaqué deux autres fois sur le même sujet, & continua encore d'attribuer à une faveur spéciale de Dieu l'heureux succès de ses travaux. Mais lorsqu'il se vit pressé sur le dialogue, & sur l'évidence du danger de ses opérations, voici tout ce qu'il sut répondre : » Je ne » puis dire autre chose, sinon qu'il faut que je » sois dans l'erreur ; je me perds & n'entends » rien à tout cela ". On l'avertit de répondre cathégoriquement, & il ajouta : » Je répete la » même chose ; qu'on me dise ce qu'il faut que

» je réponde ". Etant exhorté alors à répondre la vérité & à la manifester de bonne grace, il finit par ces paroles qui sont très-signifiantes : » Je n'ai » jamais mêlé le diable dans mes travaux, & je » n'ai jamais usé de choses qui tiennent à la su- » perstition ". En disant cela, il paroissoit très-agité & fort inquiet.

Nous avons tracé rapidement cette partie de ses interrogatoires, pour ne pas excéder les bornes d'un abrégé. Il faudroit faire des volumes, si l'on vouloit détailler en entier tout ce qu'on a fait pour tirer la vérité de sa bouche, tant sur cette particularité que sur beaucoup d'autres; mais tout a été inutile. Quand il se trouvoit pressé par la force des argumens, il perdoit toute mesure, se répandoit en injures contre les juges qui l'examinoient, ou donnoit des réponses tout-à-fait incohérentes. C'est ce qui arriva lorsque, dans les derniers interrogatoires, on revint encore sur ce qui concerne les travaux.

On commença par lui donner les preuves qui en démontroient l'impiété; il prétendit se justifier en disant : » Je suis catholique apostolique; » & si vous n'y croyez pas, je n'y puis que » faire ". Et une autre fois : » Je suis catholi- » que romain; & si vous ne croyez pas à la vi- » sion béatifique, j'y crois, moi ". On voulut qu'il rendît compte de ce qu'il entendoit par ce pouvoir qu'il disoit avoir reçu de Dieu pour opérer de semblables travaux, & comment il croyoit l'avoir reçu. Il dit que ce pouvoir est le secours que Dieu donne à un bon catholique, & qui dérive du don de cette vision béatifique que Jesus nous a laissée avant sa mort, par

ces

ces paroles : » *Ego claritatem quam dedisti mihi* » *dedi eis : non pro his rogo tantum, sed & pro* » *eis, qui credituri sunt per verbum eorum me, ut* » *omnes unum sint* ". Ce pouvoir, lui objecta-t-on, pouvoit donc être commun à tous les catholiques? Cagliostro répondit : » Sans doute, il est commun » à tous les catholiques ". On lui demanda comment donc il avoit pu dire que, sans son pouvoir, les travaux ne réussissoient pas? D'abord il répondit, qu'ils ne réussissoient pas parce que ceux qui s'y employoient, ne croyoient peut-être pas en Dieu ; ensuite il ajouta : » Quelques-» uns de ceux à qui j'ai donné le pouvoir, ont » réussi ; d'autres n'ont pas réussi, & je n'en sais » pas la raison ".

Enfin on en vint à un dialogue plus précis sur la vision béatifique : qu'entendez-vous par cette dénomination? » Une assistance spirituelle, une » assistance angélique, une assistance surnatu-» relle ". A qui est-elle accordée? » Dieu l'a » accordée, l'accorde & l'accordera à qui il lui » plaira ". De quelle maniere s'opere-t-elle? » De » trois manieres : la premiere, lorsque Dieu se » rend visible, comme il l'a fait pour les patriar-» ches & pour les hommes quand il est venu sur » la terre ; la seconde, par l'apparition des an-» ges, en les rendant visibles aux hommes ; & » la troisieme, en donnant des impulsions & des » inspirations intérieures ". Par quels moyens l'homme parvient-il à l'obtenir? » En se tenant » toujours réuni à Dieu, à la sainte église, & » à la foi catholique & par les liens de la cha-» rité & de la foi. Lorsqu'on les possede, il suffit » de demander avec ferveur à Dieu son assistan-

» ce; & si ce n'est pas aujourd'hui, il viendra » ensuite un tems où il l'accordera ". Quelqu'un parmi les vivans a-t-il obtenu cette vision ? » Je » n'en connois aucun. Et moi seul, quoique pé- » cheur, j'ai cru l'obtenir, au moyen de cette » pulsation interne, c'est-à-dire, de la troisieme » maniere dont je viens de parler ". Comment lui pécheur; lui qui avoit avoué une violation perpétuelle des préceptes ecclésiastiques dans le tems même de ces travaux; lui qui, dans un autre moment, s'étoit avoué coupable de toute sorte d'iniquités, avoit-il pu obtenir cette grace pour laquelle il est nécessaire d'être toujours uni à Dieu & à la religion catholique ? » Je n'ai jamais tra- » vaillé avec le diable; & si j'ai été un pécheur, » Dieu qui est si miséricordieux, m'aura, j'es- » pere, pardonné ". La réunion avec Dieu, la pureté de la foi, l'attachement à la religion catholique, l'exercice des vertus qui y sont attachées, ne s'étoient sûrement pas manifestés dans beaucoup de ses disciples, puisqu'il les a lui-même accusés d'incrédulité, & de mauvaise conduite, comment donc sont-ils parvenus à la vision béatifique ? » Comme homme, je ne puis entrer dans » les jugemens de Dieu : il peut dispenser ses gra- » ces à qui il lui plaît; ainsi il peut les avoir dis- » pensées aussi à ces personnes ".

D'après ses raisonnemens sur le travail avec les pupilles, on décidera facilement ce qui leur donnoit de l'effet. Cependant, il en obtint ce qu'il vouloit, c'est-à-dire, l'aveuglement de beaucoup de gens. L'apparente réussite de ces travaux fut ce qui contribua le plus à la réputation qu'il parvint à se faire & au bruit qu'il fit dans le monde;

on le regarda comme un être surnaturel, qui descendoit du ciel; il fut respecté comme un oracle, révéré comme un modele de vertu, de sagesse & de pouvoir illimité. Nous avons indiqué ailleurs avec quelque détail, ce fanatisme singulier. Nous nous sommes réservé d'en présenter ici la preuve; elle est sans replique, car elle est tirée des lettres même de ses disciples, trouvées chez lui. Les titres qu'ils lui donnent de *pere adoré*, *de maître respecté*, étoient d'un usage constant. Les expressions d'admiration, de subordination, de respect y étoient répétées: on n'y manquoit jamais de lui baiser les mains, de se mettre à ses pieds, de lui demander sa bénédiction. Tous étoient soumis à ses ordres plus qu'ils ne l'auroient été à ceux d'un pere ou d'un souverain; aucun n'osoit lui répliquer. Mais une description plus détaillée perdroit beaucoup sous notre plume, & nous ne satisferions qu'imparfaitement à la vérité. Il suffira de rapporter ici en entier trois des nombreuses lettres de ses disciples; elles font connoître d'une maniere frappante, le comble d'aveuglement où ils étoient arrivés.

La premiere paroît écrite par une personne qui l'avoit quitté depuis peu de tems, & qui espéroit le revoir dans quelques mois. La voici:

» Mon maître éternel, mon tout, il sembloit
» que la mer s'opposât à la séparation que j'étois
» forcé d'éprouver; nous avons été dix-huit heu-
» res en mer, & nous sommes arrivés le 11 dans
» la matinée. Mon fils a beaucoup souffert. Mais,
» maître, j'ai eu le bonheur de vous voir cette
» nuit. L'éternel a réalisé la bénédiction que je
» reçus hier: ah! mon maître, après Dieu vous

» faites ma félicité. Les jeunes..... &..... se re-
» commandent toujours à votre bonté ; ce sont
» d'honnêtes jeunes gens, & par le moyen de
» votre pouvoir, il seront dignes un jour d'être
» vos fils.

» Ah, maître ! combien je desire d'être au mois
» de septembre, combien je suis heureux, quand
» je puis vous voir, vous entendre, & vous assu-
» rer de ma fidélité & de mon respect ! Nous
» partons demain ; quel plaisir auront nos freres !

» Je n'ai pas reçu la lettre que...... m'a écrite ;
» elle étoit partie de ce matin, à quatre heures,
» & nous sommes arrivés à onze.

» Est-il possible que je ne trouve plus à Paris
» celui qui faisoit ma félicité ! Mais je me ré-
» signe & je m'humilie devant Dieu & devant
» vous.

» J'ai écrit à M...... comme vous me l'avez
» ordonné. Ah ! mon maître, combien il est dur
» pour moi de ne pouvoir plus vous assurer que
» par lettres de tous mes sentimens ! le mois de
» septembre viendra ; moment heureux ! où je
» pourrai à vos pieds & à ceux de la maîtresse,
» vous assurer de la soumission, du respect & de
» l'obéissance qui animeront toujours celui qui
» ose se dire : de son maître & de son tout, &c.
» Boulogne-sur-mer, le 20 juin 1786, le plus
» humble & le plus indigne de ses fils, &c....
» Oserois-je vous prier, ô maître ! de me mettre
» aux pieds de la maîtresse" ?

Dans la seconde, il paroît qu'un autre de ses disciples prend occasion de lui écrire sur des nouvelles qu'il avoit reçues de lui. En voici la teneur :

» Monsieur & maître, N.... m'a indiqué le » moyen de vous faire parvenir les hommages » de mon respect; le premier usage que j'en fais » est de me jetter à vos pieds, de vous donner » mon cœur, & de vous prier de m'aider à éle- » ver mon esprit vers l'éternel. Je ne vous par- » lerai pas, ô mon maître! de la douleur que » j'ai éprouvée, dans le moment où les flots de » l'océan ont éloigné de la France le meilleur » des maîtres, & le plus puissant des mortels: » vous le connoissez mieux que moi.

» Mon ame & mon cœur doivent vous être » ouverts, & vos vertus, votre morale & vos » bienfaits, ont seuls le droit de les remplir pour » toujours. Daignez, ô mon souverain maître! » vous souvenir de moi, vous rappeller que je » reste isolé au milieu de mes amis, puisque je » vous ai perdu, & que l'unique vœu de mon » cœur est de me réunir au maître tout bon, tout » puissant, qui seul peut communiquer à mon » cœur cette force, cette persuasion & cette éner- » gie qui me rendront capable d'exécuter sa vo- » lonté.

» J'attendrai avec respect, & avec une égale sou- » mission, vos ordres souverains, ô mon maî- » tre! & quels qu'ils puissent être, je les remplirai » avec tout le zele que vous devez attendre d'un » sujet qui vous appartient, qui vous a juré sa » foi & consacré l'obéissance la plus aveugle.

» Daignez seulement, ô mon maître! ne pas » m'abandonner, m'accorder votre bénédiction » & m'envelopper de votre esprit; alors je sens » que je serai tout ce que vous voudrez que » je sois.

» Ma plume se refuse à toutes les impulsions
» de mon ame ; mais mon cœur est tout rem-
» pli des plus respectueux sentimens. Ordonnez
» donç de mon sort ; ne me laissez pas trop
» long-tems languir loin de vous. La félicité de
» ma vie est ce que je vous demande, vous m'en
» avez fait naître le besoin, ô mon maître ! &
» vous seul pouvez le satisfaire.

» Avec tous les sentimens d'un cœur résigné
» & soumis, je me prosterne à vos pieds, & à
» ceux de notre maîtresse. Je suis avec le plus
» profond respect, monsieur & maître, &c.
» Boulogne-sur-mer, le 20 juin 1786. Votre
» fils, sujet & dévoué à la vie & à la mort.
» N....... »

La troisieme n'est pas signée du nom propre de la personne qui l'écrit, mais de celui qui représente le maître de la loge. On lui fait part dans cette lettre de la consécration de la loge de Lyon, & on lui adresse humblement les plus tendres actions de graces, pour avoir autorisé cette auguste cérémonie. Voici ce qu'elle contient :

» Monsieur & maître, rien ne peut égaler vos
» bienfaits, si ce n'est la félicité qu'ils nous pro-
» curent. Vos représentans se sont servis des
» clefs que vous leur avez confiées ; ils ont ou-
» vert les portes du grand temple, & nous ont
» donné la force nécessaire pour faire briller vo-
» tre grande puissance.

» L'Europe n'a jamais vu une cérémonie plus
» auguste & plus sainte ; mais nous osons le dire,
» monsieur, elle ne pouvoit avoir de témoins
» plus pénétrés de la grandeur du Dieu des

» Dieux, plus reconnoissans de vos suprêmes
» bontés.

» Vos maîtres ont développé leur zele ordi-
» naire, & ce respect religieux qu'ils portent
» toutes les semaines aux travaux intérieurs de
» notre loge. Nos compagnons ont montré une
» ferveur, une piété noble & soutenue, & ont
» fait l'éducation des deux freres qui ont eu
» l'honneur de vous représenter. L'adoration &
» les travaux ont duré trois jours ; & par un
» concours remarquable de circonstances, nous
» étions réunis au nombre de 27, dans le tem-
» ple : la bénédiction en a été achevée le 27,
» & il a eu 54 heures d'adoration.

» Aujourd'hui notre desir est de mettre à vos
» pieds la trop foible expression de notre re-
» connoissance. Nous n'entreprendrons pas de
» vous faire le récit de la cérémonie divine dont
» vous avez daigné nous rendre l'instrument ;
» nous avons l'espérance de vous faire parvenir
» bientôt ce détail par un de nos freres, qui
» vous le présentera lui-même. Nous vous di-
» rons cependant, qu'au moment où nous avons
» demandé à l'éternel un signe qui nous fît con-
» noître que nos vœux & notre temple lui étoient
» agréables, tandis que notre maître étoit au
» milieu de l'air, a paru sans être appellé le
» premier philosophe du nouveau testament. Il
» nous a bénis après s'être prosterné devant la
» nuée bleue dont nous avons obtenu l'appari-
» tion, & s'est élevé sur cette nuée dont notre
» jeune colombe n'a pu soutenir la splendeur,
» dès l'instant qu'elle est descendue sur la terre.

» Les deux grands prophètes & le législateur

» d'Israël, nous ont donné des signes sensibles
» de leur bonté & de leur obéissance à vos or-
» dres; tout a concouru à rendre l'opération com-
» plete & parfaite, autant qu'en peut juger notre
» foiblesse.

» Vos fils seront heureux, si vous daignez les
» protéger toujours & les couvrir de vos aîles;
» ils sont encore pénétrés des paroles que vous
» avez adressées du haut de l'air à la colombe
» qui vous imploroit pour elle & pour nous:
» *Dis-leur que je les aime & les aimerai toujours.*

» Ils vous jurent eux-mêmes un respect, un
» amour, une reconnoissance éternels, & s'u-
» nissent à nous pour vous demander votre bé-
» nédiction. Qu'elle couronne les vœux de vos
» très-soumis, très-respectueux fils & disci-
» ples. Le frere aîné Alexandre Ter...... Le
» 1 août 5556 ".

Toutes les autres sont à-peu-près du même style, & les phrases en different peu. La plus grande partie est écrite en françois, Mais Cagliostro, dans ses interrogatoires, en a approuvé la traduction Italienne, comme exprimant très-bien le sens de l'original. *Ab ungue leonem.* Si ses fils & ses disciples le traitoient avec cet enthousiasme quand ils étoient loin de lui, qu'on imagine ce qu'ils devoient faire quand ils étoient en sa présence, & qu'ils le voyoient travailler aux opérations maçonniques. Lui-même a raconté que souvent ils se prosternoient devant lui, & se tenoient immobiles dans cette posture pendant une heure entiere. De son côté, il jouoit très-bien son rôle; car, tandis qu'il savoit captiver leurs ames en flattant dangereusement leurs passions,

il gardoit avec eux une contenance grave, mystérieuse & imposante. Enfin il les gouvernoit à son gré. Nous les plaignons du fond de notre cœur d'être tombés dans un esclavage si vil & si déshonorant. Mais après avoir lu cette histoire, persisteront-ils encore? ne trouveront-ils pas assez de motifs de s'en détacher, & de reconnoître la vérité? desireront-ils encore de savoir ce que c'est que Cagliostro, son rit, ses travaux? A dire vrai, ses aveux même, que nous avons rapportés en abrégé, devroient suffire pour éclairer & pour dissiper les ténebres les plus fortes. Cependant nous allons leur présenter la conduite qu'il a tenue dans ses interrogatoires pour excuser ses crimes & pour en éviter la punition; on y trouve autant de méchanceté que de sottise; elle doit les faire revenir à eux-mêmes & les forcer à se déclarer vaincus, ou bien nous conclurons qu'ils ont perdu tout-à-fait les lumieres de la raison.

Dès qu'il vit paroître les ministres nommés pour l'examiner, & dès les premiers interrogatoires, il se répandit en invectives contre la cour de France, à qui il attribuoit tous les malheurs qu'il avoit éprouvés depuis sa détention à la Bastille: il l'accusoit d'avoir corrompu sa femme pour le perdre; comme si cette cour n'avoit pas su trouver, si elle l'eut voulu, des moyens plus efficaces de se venger & se défaire de lui. D'ailleurs, sa femme est si loin d'avoir senti les effets d'une protection aussi puissante, qu'elle feroit dans une entiere indigence sans la pension alimentaire que lui fait notre trésor public. Le livre de la maçonnerie égyptienne, les symboles, les papiers qui sont autant de preuves de l'im-

piété de Cagliostro, doivent éloigner tous soupçons de ceux qui pourroient croire que la fraude ou la calomnie ait causé son malheur. Il sentoit combien il étoit important pour lui de jetter de la défiance sur sa femme, parce qu'elle pouvoit éclaircir les ténebres de son iniquité, & faire connoître ce qui étoit absolument ignoré de tous les autres. Aussi, pendant qu'il faisoit contre elle cette imputation, il témoignoit en même-tems pour elle la plus vive tendresse, & demandoit en grace aux juges de l'avoir pour compagne dans sa prison. Il auroit voulu l'attirer à son parti, & l'instruire de la conduite qu'elle devoit tenir dans le cours de la procédure. On pense bien que cette demande lui fut refusée ; & il ne fut pas plus heureux dans l'autre, qui fut d'être mis dans une prison plus grande, & d'avoir la liber.é d'écrire ; il vouloit sans doute entretenir au-dehors une correspondance semblable à celle qui lui avoit été si utile dans sa captivité de Paris.

Trompé dans ces deux projets, il prit le parti d'affecter de la sincérité, en avouant qu'il avoit exercé la maçonnerie, principalement la maçonnerie égyptienne, & soutenant qu'il avoit toujours cru & qu'il croyoit encore que ce systême étoit catholique, & qu'il l'avoit dirigé vers le but de propager notre religion. Les juges ne crurent pas à propos alors de l'attaquer là-dessus, & le laisserent parler tant qu'il voulut. Alors il renouvella ses premieres instances ; mais il fut encore refusé. Il prit ensuite une autre marche ; ce fut celle de se rétracter, de témoigner qu'il ne croyoit plus à la bonté de son rit, & de montrer du repentir & de la contrition. A ses

premieres demandes, il ajouta le desir d'avoir un peu plus de linge, une meilleure nourriture & la lecture de quelque livre. On ne fit pas de difficulté de le satisfaire sur le dernier article ; & on lui donna pour lecture la *Défense du pontificat romain & de l'église catholique*, par le P. Nicolas-Marie Pallavicini. Peu de jours après, il dit de lui-même, dans un des interrogatoires, qu'enfin ses réflexions, & sur-tout la lecture de ce livre, lui avoient fait reconnoître & l'avoient persuadé qu'au-lieu de contribuer au bien de la religion & de l'église catholique, par sa maçonnerie égyptienne, il avoit plutôt servi le diable, & s'étoit opposé à la religion, à l'église, au salut des ames & à Dieu.

Ensuite il s'exprima ainsi : » Accablé comme » je le suis, de regrets & de repentirs d'avoir » passé quarante-cinq ans de ma vie dans cet état » misérable de la perdition de mon ame, & dans » l'abyme de l'erreur, je suis prêt, pour sauver » mon ame, pour réparer les torts que j'ai faits à » la religion & aux ames de tant d'autres, de » faire telle déclaration, rétractation ou autre » acte qui sera nécessaire. Et même, comme j'ai » dans l'Europe une immense quantité de disci- » ples & de fils, qui, d'après mes insinua- » tions, ont adopté le systême du rit égyp- » tien, qui montent à plus d'un million, & » qui sont si attachés à cette croyance, si sou- » mis à ma volonté, que, quoique ce soit pour » la plupart des gens de lettres & de mérite, » tant hérétiques que catholiques, cependant ni » les argumens, ni les persuasions des théolo- » giens, des érudits ou de quelque autre que

» ce soit, ne parviendroient jamais à les dissua-
» der du systême que je leur ai donné; je suis
» prêt à mettre par écrit, & à faire répandre la
» présente déclaration : elle servira à les éclairer.
» Je prie vos seigneuries de faire part de ces
» sentimens à mes juges & au Saint-Pere, afin
» qu'ils sachent que je leur abandonne mon corps.
» Qu'ils me punissent de mes crimes; il me suffit
» de sauver de mon ame. Je pardonne à tous mes
» ennemis & à tous ceux qui ont eu part au
» procès qui m'est intenté, & je reconnois que
» je leur dois le salut de mon ame. Je me re-
» commande encore à vos seigneuries qui m'ont
» traité charitablement, & m'ont toujours inter-
» rogé suivant la justice & sans aucune irrégula-
» rité; chose que je n'ai point trouvée ailleurs, &
» qui a encore contribué à me faire connoître l'er-
» reur dans laquelle j'étois, & la misérable vie que
» j'ai menée dans l'incrédulité, pendant le cours
» de tant d'années ". En parlant ainsi, il pleura con-
tinuellement. » Je ne desire, continua-t-il, que le
» salut de mon ame; je suis prêt à subir, & même
» je desire le plus sévere châtiment public, & je
» voudrois remédier au mal que j'ai fait à tant de
» personnes, & particuliérement à ma femme qui
» vit aussi dans l'erreur, par ma faute; car l'exer-
» cice qu'elle a fait de la maçonnerie égyptienne,
» a été le résultat de mes instructions & de mes
» suggestions ".

Il répéta plusieurs fois cette palynodie; il fut même jusqu'à raconter plusieurs faits & diverses circonstances qui prouvoient que, dans le tems même où il s'occupoit à l'exercice de la maçonnerie égyptienne, il avoit eu connoissance du mal

qu'il faisoit. Il avoua que, non-seulement il n'avoit jamais fait aucune expérience des deux quarantaines prescrites pour les régénérations physique & morale, mais que même il n'y avoit jamais cru, & qu'il ne les avoit détaillées dans son livre, que pour se conformer au génie des hommes. Une autre fois, il déclara qu'à Strasbourg, à Londres, à Bienne & en d'autres endroits, il avoit conçu des scrupules sur la maçonnerie. Il dit même plus précisément encore que, se trouvant hors de l'Italie, il avoit pensé que le systême égyptien étoit contraire à la religion catholique, sur-tout dans ce qui regarde le travail des pupilles. Enfin, il avoua que le confesseur de Trente lui avoit fait voir clairement que la maçonnerie étoit un véritable crime, & que deux bulles du pape l'avoit proscrite & frappée d'excommunication; & malgré cela il en avoit continué l'exercice, tant chez l'étranger qu'à Rome même.

Personne ne crut qu'il parlât d'après son cœur, ni poussé par la force d'un véritable repentir; peut-être se flattoit-il de se tirer ainsi d'affaire, & de recouvrer sa liberté : mais quelle que fût son espérance, il est certain qu'il s'apperçut qu'il s'étoit trompé; car sa détention ne changea pas de forme. On avoit interrompu pendant quelque tems ses interrogatoires, lorsqu'il fit les plus vives instances pour qu'ils fussent repris. On n'avoit pas de motif de le refuser; ainsi les ministres consentirent à l'entendre. A la première question, il dit qu'il vouloit raconter une parabole de deux fils, un aîné & un cadet. On lui répondit que ce n'étoit pas là la place d'une parabole; alors il manifesta plus clairement le motif pour lequel il avoit

tant desiré d'être interrogé de nouveau. Il se mit à réciter de suite différens passages de la sainte écriture, qu'il avoit tirés du livre qu'on lui avoit prêté ; & il les estropioit de maniere qu'on ne pouvoit ni les entendre, ni deviner à quoi ils aboutissoient.

Il fut donc averti de dire ce qu'il vouloit sur sa cause. Voici quelle fut la suite de ce singulier début : » J'entends & je veux entendre, que de » même que ceux qui honorent leur pere & leur » mere, & respectent le souverain pontife, sont » bénis de Dieu ; de même tout ce que j'ai fait, » je l'ai fait par ordre de Dieu, avec le pouvoir » qu'il m'a communiqué & à l'avantage de Dieu » & de la sainte église ; & j'entends donner les » preuves de tout ce que j'ai fait & dit, non-» seulement physiquement, mais moralement, en » faisant voir que, comme j'ai servi Dieu *pour* » *Dieu*, & par le pouvoir de *Dieu*, il m'a donné » enfin le contre-poison pour confondre & com-» battre l'enfer, car je ne connois pas d'autres en-» nemis que ceux de l'enfer ; & si j'ai tort, le » saint Pere me punira ; si j'ai raison, il me récom-» pensera ; & si le saint Pere peut avoir ce soir » entre les mains cet interrogatoire, je prédis à » tous mes freres croyans & incrédules, que je » serai en liberté demain matin ".

On lui dit de donner les preuves qu'il venoit de promettre ; il répondit : » Pour prouver que j'ai » été choisi de Dieu, comme un apôtre, pour » défendre & propager la religion, je dis que, » comme la sainte église a institué les pasteurs » pour démontrer à tout le monde quelle est la » vraie foi catholique, de même, ayant opéré

» avec l'approbation & par le conseil des pasteurs
» de la sainte église, je suis, comme je l'ai dit,
» pleinement justifié sur toutes mes opérations.
» Ces pasteurs qui m'ont parlé ainsi, sont .... qui
» m'ont assuré que mon ordre égyptien étoit di-
» vin, & qu'il méritoit qu'on en formât un ordre
» approuvé par le saint Pere, comme je l'ai dit
» dans un autre interrogatoire ".

Il a voulu persister encore dans ce subterfuge au dernier interrogatoire. Il faut observer que l'un des deux pasteurs qu'il appelloit en témoignage étoit mort, & ne pouvoit par conséquent le démentir, & que l'autre étoit une personne qu'il avoit séduite & trompée par différentes impostures. Au reste, le projet que ses disciples affichoient d'ériger le système égyptien en ordre religieux, & d'en demander l'approbation au saint-siege, étoit une fourberie insigne. Il est seulement vrai, comme l'a dit sa femme, qu'ils pensoient à faire rester Cagliostro auprès d'eux, & à acheter une maison pour en faire une espece de *couvent maçonnique*, dans lequel ils auroient pu loger tous avec leurs femmes, qui seroient devenues communes entre eux.

Il a laissé échapper deux circonstances qui prouvent combien il étoit de mauvaise foi, lorsqu'il vouloit faire croire que l'approbation des deux pasteurs l'avoit persuadé de l'innocence de sa secte. D'abord, il rapporte l'institution de sa maçonnerie, l'érection de plusieurs loges, l'exercice des travaux des pupilles, & tout ce qui a rapport à la maçonnerie, à un tems bien antérieur à celui où il fit la connoissance des deux pasteurs : après l'avoir faite, il continua de propager son système de

la même maniere qu'auparavant. Il a soutenu, d'ailleurs, que dès les premiers tems, il avoit eu en vue de défendre le catholicisme, & de le faire fleurir par-tout où réussiroit son systême maçonnique. Ainsi sa confiance dans ce rit, en le supposant sincere, ne pouvoit venir que de lui, & n'étoit aucunement soumise à des conseils & à des suggestions étrangeres.

Les contradictions monstrueuses qui regnent dans ses réponses à ce sujet, prouvent que cette bonne foi ancienne & actuelle qu'il allegue, n'est qu'un vain subterfuge. Nous avons déja vu comment, après avoir dans ses premiers interrogatoires confessé ses erreurs, reconnu le tort qu'il avoit fait à la religion catholique, & avoué qu'il méritoit un châtiment sévere, il change ensuite, & se donne pour un apôtre qui, dévoré du zele de la religion, avoit tout fait pour propager un systême qu'il croyoit & qu'il croit encore *très-bon*, & qu'il regarde comme parfaitement d'accord avec les préceptes de l'église; & cependant, même dans l'interrogatoire où il s'exprime ainsi, il convient, 1°. Que son systême admet pour base fondamentale, l'indifférence des religions. 2°. Que d'après ce même systême, il s'étoit toujours gardé dans les différens pays où il avoit habité, & même dans les pays non-catholiques, d'attaquer & de combattre la religion qui y dominoit. 3°. Qu'il admettoit indifféremment à son rit des hérétiques & des catholiques. 4°. Que depuis la naissance de sa maçonnerie, il n'avoit pas cru à la partie qui concerne la régénération physique & morale, & qu'un des pasteurs dont il parle, avoit même blâmée comme erronée & ridicule. 5°. Qu'outre

qu'il

qu'il avoit éprouvé plusieurs fois des scrupules sur son systême, il savoit qu'en Italie, où la religion catholique domine universellement, on n'admettoit point la maçonnerie. 6°. Qu'à Trente, il avoit adhéré aux conseils de son confesseur, qui lui ordonna de l'abandonner, parce qu'elle étoit condamnée dans deux bulles du pape; qu'enfin, à Rome, pour décharger sa conscience d'en avoir exercé quelques actes, il étoit allé se jetter aux pieds d'un confesseur, pour en recevoir l'absolution, & qu'il étoit déterminé à se dénoncer volontairement lui-même au saint-office; ce qu'il ne fit cependant pas. D'après tout cela, il n'est pas difficile de décider si cette bonne foi, cette confiance qu'il alléguoit, n'étoient pas un vrai subterfuge pour cacher l'impiété dont il étoit animé dans l'exercice de la maçonnerie.

Mais quelle étoit enfin la religion, la foi, la croyance de cet homme? A proprement parler, il n'en eut pas. Il paroît que son systême auroit dû le conduire au déisme; mais comme l'intérêt étoit son unique but, il se conforma, en toute occasion, au tems, aux lieux, aux personnes. Ainsi il fut, selon la nécessité, déiste, athée, matérialiste, calviniste, luthérien, protestant, & jamais catholique. Ce n'est pas qu'il eût hésité à remplir avec hypocrisie les devoirs de cette sainte religion, s'il y avoit trouvé son avantage, mais il n'en eut pas besoin, ayant passé un grand nombre d'années dans des pays où elle n'est pas dominante; enfin, il est certain qu'il en abhorroit les pratiques, & qu'il en méprisa les maximes.

Pendant vingt-sept années de sa vie, on ne lui a vu jamais faire un signe de croix, jamais un acte

de religion : à peine dans tout ce tems s'approcha-t-il trois fois de la sainte table. Il auroit encore mieux fait de s'en abstenir dans ces occasions ; car il n'y fut conduit que par l'intérêt & la crainte. A Milan, dans la vue d'obtenir un passe-port pour le prétendu pélerinage de Saint-Jacques de Galice ; en Espagne, par crainte du saint-office ; à Trente, pour tromper le prince-évêque par une piété affectée. Il observa beaucoup plus mal encore les préceptes de l'église, qui ordonnent d'entendre la messe les jours de fêtes, de jeûner, de s'abstenir de viande aux jours prescrits. Non content (il l'avoue lui-même) de ne les avoir jamais remplis, il engagea souvent les autres à faire de même. Il parloit comme il agissoit, & peut-être plus mal encore. Dans tout le cours de cette histoire, nous avons eu de fréquentes occasions de voir avec quelle scélératesse il s'exprimoit sur les bonnes moeurs, sur l'adultere, sur *la* perfection, & sur d'autres points cardinaux de notre religion. La vie impie qu'il a menée & son systême égyptien, nous font assez connoître quelles maximes il pouvoit nourrir en lui-même, & inspirer aux autres.

Ce seroit ici la place de faire un long rapport de toutes les maximes exécrables qui sont sorties de sa bouche, pendant son dernier séjour à Rome. Les juges ont été forcés de s'en occuper pour en rassembler les preuves ; mais la plume se refuse à les exprimer, & il ne convient pas de scandaliser inutilement le public par de tels blasphêmes. Il suffira qu'il soit instruit de trois circonstances.

La premiere, que dans ces maximes & ces

propofitions il a manifefté fa haine, & le mépris le plus décidé pour tout le fyftême de la religion catholique, pour fes miniftres & pour fes pratiques. Il a attaqué la majefté & la perfection de Dieu; la divinité de Jefus-Chrift, fa mort, le grand œuvre de fa rédemption; la virginité de Marie; l'efficacité des facremens; l'adoration des faints; l'exiftence du purgatoire; la dignité de la hiérarchie eccléfiaftique; enfin tout ce qu'il y a de plus grand dans le ciel & fur la terre.

La feconde, qu'un très-grand nombre de témoins, foit d'après ce qu'ils ont entendu eux-mêmes de fa bouche, foit d'après la renommée, fe font accordés à le repréfenter, » comme un hom-» me fans religion, dont les principes font entié-» rement corrompus, qui ne croit rien, athée, » méchant, infâme, regardé généralement com-» me impofteur, frippon, charlatan, hérétique, » déifte, & abfolument diffamé en matiere de re-» ligion (1)".

La troifieme, que quoiqu'il ait toujours voulu nier ces imputations, il a été obligé cependant d'en avouer quelques circonftances. La maniere dont il s'eft emporté contre les témoins (parmi lefquels on compte des perfonnes ou diftinguées par leur naiffance, ou refpectables par leurs mœurs) a bien prouvé la vérité de leurs dépofitions. Nous n'en donnerons qu'un court exemple. Interrogé, s'il favoit que quelqu'un eût jamais avancé quelque propofition ou contre la divinité de Jefus-

(1) Comment Cagliostro a-t-il pu être à la fois fans religion & hérétique, déifte & athée? C'eft-là une des grandes merveilles de fa vie.

Christ, ou contre les sacremens, ou contre d'autres vérités respectables, il nia le savoir, mais dans le moment il ajouta : » Si ma femme dit » cela contre moi, c'est une scélérate ". Il ignoroit entiérement les faits résultans du procès, & rien ne pouvoit lui faire deviner que sa femme eût fait cette proposition, comme il étoit vrai qu'elle l'avoit faite. Sa prévoyance est donc une bien forte preuve en faveur de la véracité de la déposante. Une autre fois, pour éluder la déposition d'un témoin, il prit le parti d'en appeller un autre, se flattant que par l'attachement qu'il croyoit que ce dernier lui avoit conservé, il feroit une déposition contraire; mais lorsqu'on lui répondit que l'on avoit déja reçu la déposition de ce témoin contre lui, & qu'il déposoit la même chose que le premier, il frémit, se troubla, & ne trouva d'autre moyen que de mettre encore au nombre des impies & des perfides ce même témoin, dont, pour ainsi dire, au même instant, il venoit de vanter la bonne foi & l'intégrité. A la fin, voyant que tous ses subterfuges étoient inutiles & retomboient même sur lui, il crut se débarrasser par une récusation générale, en disant que tous les témoins qui avoient déposé dans son procès, étoient ses ennemis. On lui ordonna de déclarer & de spécifier les causes & les preuves de cette inimitié. D'abord il dit qu'il n'étoit pas obligé de les donner aux juges; ensuite, pressé de s'expliquer, il en déclara quelques-unes. Nous ne rapporterons que celle-ci : sachant qu'une famille honnête pouvoit avoir déposé contre lui, il déclara que tous les membres de cette famille le haïssoient, parce que plus d'une fois il leur

avoit fait des remontrances sur le goût immodéré qu'ils avoient pour le théâtre ; il leur avoit représenté que ce goût étoit contraire aux bonnes mœurs & à la religion catholique.

Le procès étant enfin instruit, on lui donna des défenseurs. On lui laissa le choix d'employer les défenseurs ordinaires des coupables, ou d'en choisir d'autres à son gré : il voulut les premiers. La science & l'activité reconnues de M. le comte Gaëtano Bernardini, avocat des accusés auprès de la sainte inquisition, répondoient suffisamment en sa faveur. Mais pour ôter au coupable la ressource de faire encore quelque chicane calomnieuse, comme cela étoit arrivé pour les procès qu'il avoit soutenus dans d'autres pays, en accusant de supercherie & d'abus de pouvoir les juges & les tribunaux, on crut convenable de joindre au premier, monseigneur Charles-Louis Constantini, avocat des pauvres pour tous les tribunaux de Rome. Tout le monde connoît la charité, le zele, l'exactitude, sur-tout le talent & l'esprit avec lesquels il exerce ce noble emploi.

Mais Cagliostro ne trouva pas en eux des défenseurs semblables à ceux qu'il avoit eus dans son ancien procès. Bien loin de seconder ses impostures & ses visions, ils lui parlerent avec vérité, lui montrerent le mauvais état de sa cause & de sa conscience. Il vit à quelle malheureuse fin le conduiroit sa persévérance dans l'erreur, & l'impénitence dans laquelle il étoit resté jusque-là. Il demanda donc des secours & des instructions spirituelles ; ils lui furent aussi-tôt accordés, & on le mit sous la direction d'un docte & dévot religieux. Dès le

premier entretien, l'accusé montra du repentir & de la contrition : il persista toujours dans les mêmes sentimens.

On mit au jour ses défenses ; elles montroient en même-tems le talent des défenseurs & le mauvais état de la cause : enfin on en vint au jugement. Il fut précédé, comme l'avoit été tout le reste de la procédure, par les formes & les pratiques les plus rigoureuses qui sont en usage même dans notre tribunal criminel ordinaire : elles constituent la bonne administration de la justice, & prouvent aux accusés qu'ils ne sont pas condamnés injustement. La cause fut ensuite portée à l'assemblée générale du saint-office, le 21 mars 1791, &, suivant l'usage, devant le pape, le 7 avril suivant. Le jugement ne demandoit pas une grande discussion. Cagliostro avoit avoué ; les preuves les plus convaincantes démontroient qu'il étoit le restaurateur & le propagateur de la maçonnerie égyptienne dans une grande partie du monde, qu'il l'avoit exercée à Rome même, & qu'il y avoit reçu deux personnes. Ce seroit en vain qu'il auroit voulu s'autoriser du sentiment de ceux qui commuent la peine encourue par un hérétique, même dogmatisant, toutes les fois qu'il montre de la contrition & du repentir : ce seroit en vain qu'il eût voulu faire servir à sa défense les preuves de repentir qu'il avoit données en dernier lieu : l'édit du conseil d'état, dont nous avons parlé dans le chapitre précédent, ne peut être décliné : la peine de mort qui y est prononcée, convenoit d'ailleurs à un homme qui, tant en matieres de foi qu'en matieres profanes, s'étoit livré à toute sorte de scélératesse, & devoit jus-

tement être considéré comme un des membres les plus pernicieux de la société.

Mais le jugement *consultif* de sa destinée étoit confié à des personnes pleines de la douceur & de l'indulgence qu'inspire la religion, & qui animent les *consulteurs* de la sainte inquisition; & son jugement définitif étoit réservé au grand Pie VI, qui, dans le cours de son glorieux pontificat, a toujours su réunir les caracteres de prince juste & de prince clément. Il ne voulut pas la mort du pécheur, & préféra de lui laisser le tems d'un vrai repentir. Voici donc le jugement que prononça l'oracle suprême sur la personne de Joseph Balsamo; il s'accorde entiérement avec la justice, l'équité, la prudence, la religion & la tranquillité publique, tant pour les états du pape que pour le reste du monde : nous le rapporterons ici dans son entier.

» Joseph Balsamo, atteint & convaincu de plusieurs délits, & d'avoir encouru les censures & peines prononcées contre les hérétiques formels, les dogmatisans, les hérésiarques, les maîtres & disciples de la magie superstitieuse, a encouru les censures & peines établies, tant par les loix apostoliques de Clément XII & de Benoît XIV, contre ceux qui, de quelque maniere que ce soit, favorisent & forment des sociétés & conventicules de francs-maçons, que par l'édit du conseil d'état porté contre ceux qui se rendent coupables de ce crime, à Rome ou dans aucun autre lieu de la domination pontificale. Cependant, à titre de grace spéciale, la peine qui livre le coupable au bras séculier (c'est-à-dire à la mort,) est commuée en

» prison perpétuelle dans une forteresse, où il
» sera étroitement gardé, sans espoir de grace;
» & après qu'il aura fait l'abjuration, comme
» hérétique formel, dans le lieu actuel de sa dé-
» tention, il sera absous des censures, & on lui
» prescrira les pénitences salutaires auxquelles il
» devra se soumettre.

» Le livre manuscrit qui a pour titre *Maçon-*
» *nerie égyptienne*, est solemnellement condamné,
» comme contenant des rits, des propositions,
» une doctrine & un systême qui ouvrent une
» large route à la sédition, & comme propre à
» détruire la religion chrétienne, superstitieux,
» blasphématoire, impie & hérétique : & ce livre
» sera brûlé publiquement par la main du bour-
» reau, avec les instrumens appartenans à cette
» secte.

» Par une nouvelle loi apostolique, on con-
» firmera & on renouvellera, non-seulement les
» loix des pontifes précédens, mais encore l'é-
» dit du conseil d'état, qui défendent les socié-
» tés & conventicules des francs-maçons, faisant
» particuliérement mention de la secte égyptien-
» ne, & d'une autre vulgairement appellée *des*
» *Illuminés* : & l'on établira les peines corpo-
» relles les plus graves, & principalement celles
» des hérétiques, contre quiconque s'associera à
» ces sociétés, ou les protégera ".

CHAPITRE IV.

Loge de francs-maçons découverte à Rome.

NOUS avons déja dit que le gouvernement de Rome, en veillant sur la personne de Cagliostro, avoit découvert une loge de francs-maçons, instituée à Rome, qui se tenoit dans une maison près du quartier nommé *de la Trinité du Mont*. Le soir même qui suivit la détention de Cagliostro, la justice fit une descente dans cette maison; mais il fut facile de s'appercevoir que les sectaires avoient été avertis; car ceux qui y habitoient, avoient déja pourvu à leur propre sûreté, & avoient emporté les instrumens maçonniques, ainsi qu'une grande partie des papiers & des livres relatifs à la secte, & qui pouvoient être de quelque importance. Cependant le peu qui en restoit, sur-tout un livre de registre, joint aux dépositions de diverses personnes bien informées, suffit pour faire connoître l'origine, l'établissement & les circonstances de cette loge. L'ordre des choses auroit dû nous faire placer cette relation au chapitre II, où nous avons donné une notion abrégée de la maçonnerie en général: mais on a jugé à propos de la reporter ici, afin de ne pas interrompre l'histoire personnelle de Cagliostro. Il faudra que les lecteurs se rappellent ce qui a été dit à ce sujet au chapitre II.

Les fondateurs de cette loge étoient au nombre de sept, cinq François, un Américain & un Polo-

nois, tous déja aggrégés à des loges-étrangeres. » Gémissant, est-il dit dans le livre de la loge, » de vivre dans les ténebres, & de ne pouvoir » faire de progrès dans la vraie science, ils se » déterminerent à chercher un lieu éclairé, sa- » cré, éloigné de tous les profanes auxquels il » resteroit éternellement caché & impénétrable, » & dans lequel régneroient à jamais l'union, » l'harmonie & la paix". Ce lieu si recomman- dable, qui eut ensuite le titre de *respectable loge de la réunion des vrais amis*, étoit la maison dont nous avons parlé, où se tint la premiere assemblée le 1er. novembre 1787, & successivement une ou deux par semaine : quelquefois aussi, mais rarement, on s'assembla dans une autre maison.

Dès la premiere assemblée, on commença à former des prosélytes; dans la suite, on y reçut des gens qui n'avoient encore été admis à aucune loge, & l'on y affilia aussi ceux des loges étrangeres, qui y entrerent en qualité de visiteurs. Bientôt cette loge créa aussi des visiteurs des loges étrangeres, & ils furent munis de certificats & d'instructions secretes, qui ne sont pas expliquées dans les registres. On n'y fit point de distinction de sujets, d'âge, d'origine ni de condition. On y reçut des jeunes, des vieux, des gens mariés; des Italiens, des François, des Russes, des Polonois, des Anglois, &c. déja associés à différentes loges, telles que celles de la *parfaite égalité* de Liege, du *patriotisme* de Lyon, du *secret & de l'harmonie* de Malte, du *conseil des élus* de Carcassonne, de la *concorde* de Milan, de la *parfaite union* de Naples; de Varsovie, d'Alby, de Paris & d'autres qui y sont

nommées. L'entrée & l'affiliation d'un grand nombre de freres sont indiquées ; mais leurs noms, surnoms & qualités étoient consignés dans les livres de la loge. On y indiquoit aussi par des phrases mystérieuses & équivoques, quelques particularités qui sans doute étoient regardées comme d'une telle importance, qu'on ne pouvoit en hasarder le détail & l'explication même dans les registres les plus secrets.

Pour établir cette loge avec quelques régularité, on crut nécessaire, dès le commencement, de la faire approuver & de l'affilier à la loge-mere de Paris. Dans cette vue, on fit demander à cette loge, & l'on en reçut en effet les statuts, les instructions & les réglemens pour la police intérieure & extérieure de la loge, & pour la conduite de ses membres. Chaque sémestre, on envoyoit à la loge-mere un registre exact & authentique, non-seulement de tous les associés, & des grades & offices de chacun ; mais aussi de tout ce qui s'étoit fait & déterminé dans chaque séance. Il y avoit à Paris un député de cette loge, par lequel on entretenoit une correspondance continuelle avec cet Orient. On étoit averti aussi de ne se pas servir de la poste pour le transport des paquets ; mais des messageries & des voitures.

Il venoit souvent de la loge de France à celle-ci des instructions pour les affaires intérieures & extérieures de la société, & des certificats & patentes, que quelques-uns des freres demandoient avec les formalités prescrites. Chaque sémestre on faisoit passer, avec des formalités secretes, de la loge-mere à celle-ci, & de suite aux autres qui lui étoient unies, une parole, nommée mot du

guet. Par ce moyen, chaque membre des loges affiliées à la loge-mere de Paris, se faisoit reconnoître par-tout de ses freres pour véritable franc-maçon.

Chaque année ou chaque sémestre, on devoit envoyer un don-gratuit à la loge-mere, comme une contribution pour maintenir le centre commun de la maçonnerie. En novembre 1789, cette loge demanda à celle de Rome *un don-gratuit extraordinaire* pour lequel tous les freres furent taxés à un écu au moins par tête, & on envoya quatre-vingts écus.

Outre la correspondance avec la loge-mere, celle de Rome en entretenoit encore avec les loges de Lyon, de Malte, de Londres, de Naples, de Messine, de Palerme & de toute la Sicile. On trouve notée, dans plusieurs endroits des registres, la lecture de lettres de ces loges, faite en loge par le vénérable ou le secretaire. On tenoit aussi note de la minute des réponses: rien n'indique l'objet précis de cette correspondance. Il avoit aussi été proposé de faire venir le catalogue de toutes les loges unies à celle de Paris, de faire imprimer les statuts & réglemens, & d'associer les dames à cette loge. On ne voit pas le résultat de la premiere proposition. Quant à l'impression, elle fut d'abord approuvée, puis ensuite suspendue, *pour les difficultés qu'exige ce pays-ci:* ce sont les paroles du registre. Par rapport à l'adoption des dames, on prit du tems pour se déterminer, & pour réfléchir aux difficultés que la loge pourroit y trouver dans ses différens travaux. On parle aussi, dans les registres, de l'archive aux trois clefs, où l'on gardoit les sta-

tuts, les livres des grands secrets & des grades symboliques venus de Paris & communiqués à la loge; ainsi que les discours les plus intéressans prononcés en loge, ou par le vénérable, ou par l'orateur; entre autres, on en désigne un qui avoit pour titre : *Remus & Romulus.*

Il n'y avoit rien dans cette loge, pour les grades, offices, cérémonies & rits des réceptions, qui différât essentiellement des pratiques déja connues des autres loges de maçonnerie ordinaire. Il y a, comme nous l'avons déja dit, plusieurs grades auxquels on monte successivement; apprenti, compagnon, maître, maître élu, & enfin maître écossois. Il paroît que, dans cette loge, on ne conféroit que les trois premiers grades; & personne n'étoit reçu, que ses qualités n'eussent d'abord été connues de la loge, & qu'il n'eût été approuvé par deux scrutins unanimes.

L'apprenti, avant de devenir compagnon, & le compagnon, avant de devenir maître, devoient être éprouvés pendant l'espace de trois mois, & donner des preuves d'attachement & de zele pour l'ordre. Les gradués étoient sujets à une contributions proportionnée au grade qu'ils recevoient; & cette contribution étoit plus ou moins forte, selon la qualité du récipiendaire. Pour le grade d'apprenti, on payoit 20, 12 ou 8 écus; pour celui de compagnon, 7, 5 ou 3 écus; pour celui de maître, 8, 6 ou 4 écus. Les francs-maçons des autres loges, qui vouloient être affiliés à celle-ci, payoient comme pour le grade de maître. Outre cela, chaque membre payoit par trimestre un demi-écu, & tous les mois trois paoli pour les besoins ordinaires de la loge; enfin,

un demi-écu par mois pour les repas maçonniques qui se faisoient tous les mois aux jours & dans les lieux dont on convenoit. Ceux qui vouloient se munir de certificats ou patentes, payoient un demi-écu; ceux qui manquoient aux assemblées, sans prévenir la loge, étoient mis à une amende de trois paoli; de deux, s'ils prévenoient de leur absence; d'un, s'ils arrivoient un quart-d'heure après l'heure fixée. Enfin, à chaque assemblée, on faisoit une quête où chacun mettoit ce qu'il vouloit.

Voici quels étoient les offices & les charges de cette société : 1°. le vénérable ; 2°. le surveillant, ou premier & second sur-intendant ; 3°. le frere terrible ; 4°. le maître des cérémonies ; 5°. le trésorier ; 6°. l'aumônier ; 7°. le secretaire 8°. le grand expert. Chaque année, on nommoit au scrutin de nouveaux sujets à ces offices, ou l'on confirmoit les anciens. Le *vénérable* présidoit toutes les loges ; &, dans son absence, le premier ou second sur-intendant, ou vigilant occupoit sa place. Le frere terrible recevoit & conduisoit les candidats, lorsqu'on les admettoit ; & ce nom de terrible lui étoit donné, parce qu'il étoit le premier ministre des terreurs qu'on leur inspiroit : le maître des cérémonies étoit chargé d'instruire les novices, de passer le scrutin, de faire circuler la boîte des pauvres. Les sur-intendans annonçoient aux loges ceux qui vouloient être introduits, & les conduisoient de la porte au lieu où leur grade leur permettoit de se placer. L'orateur, ou grand expert, avoit l'emploi de prononcer des discours à l'occasion des réceptions, ou, le jour de St. Jean, protecteur des

maçons; de rappeller aux freres leurs devoirs dans l'occasion, & de les en instruire. Le trésorier recevoit tout l'argent des taxes, contributions & amendes; & l'aumônier, celui qui provenoit de la quête. Le premier devoit rendre compte de ses dépenses; le second n'y étoit pas obligé, & distribuoit à son gré les aumônes. Enfin le secretaire visitoit les certificats & patentes, enregistroit les actes de chaque assemblée, & lisoit le registre de la loge précédente, pour vérifier s'il étoit exact.

Les altercations, les disputes, les fautes des freres se jugeoient, se terminoient & se punissoient dans la loge. Les peines ordinaires étoient des amendes pécuniaires, des pénitences (comme, par exemple, de se tenir hors de la loge sans épée,) des suspensions d'offices, ou la cassation. Celui qui avoit trahi le secret, étoit menacé de l'indignation de toute la loge, de la persécution & de la mort. Cependant il ne résulte pas de là, que ces menaces ayent jamais été mises à exécution. On trouve dans les registres quelques exemples de pénitences, mais sans qu'on exprime la faute qui les avoit attirées.

La loge entiere étoit composée de deux chambres, qui se tenoient dans deux salles de la maison. La premiere s'appelloit *la chambre des réflexions* : elle étoit tendue de noir; sur une table étoit une tête de mort, au-dessus de laquelle étoient deux inscriptions avec quelques paroles françoises que personne n'a comprises. La seconde s'appelloit *le temple* : on l'ornoit de différentes manieres, selon les diverses fonctions qui devoient y être remplies. Cependant il y avoit toujours un trône où

s'asseyoit le vénérable : sur les murs, étoient répandus çà & là divers emblêmes maçonniques; le soleil, la lune, les étoiles, & quelques colonnes des deux côtés du trône : les freres étoient rangés des deux côtés de ce trône; ils avoient devant eux des tabliers de peau blanche; au cou, une bande de soie blanche, en forme d'étole de diacre; des gants aux mains, & tenoient l'épée nue, ou le marteau, ou le compas, ou l'équerre maçonnique, selon les différentes formalités prescrites par leur rit. Lorsque la loge étoit ouverte, on traitoit les affaires économiques de la loge, on montroit les présens qu'on avoit reçus des autres loges, on proposoit l'acceptation ou la promotion de quelque frere. A presque toutes les séances, on faisoit la réception d'un profane (c'est ainsi que les maçons appellent quiconque n'est pas de leur *société*,) ou quelque frere apprenti étoit admis au grade de compagnon, ou bien un compagnon devenoit maître.

Voici quelles cérémonies s'observoient pour la réception de l'apprenti. Un des freres en masque le recevoit à la porte, & l'introduisoit dans la chambre des réflexions qui étoit éclairée d'une seule bougie de cire jaune. Le frere terrible l'avertissoit de méditer attentivement tant qu'il seroit dans cette chambre, & de répondre par écrit aux trois questions qu'on lui présentoit écrites sur un papier. Il ne paroît pas qu'on présentât toujours les mêmes questions; mais il semble qu'en substance, elles rouloient sur ce que l'homme doit à Dieu, à la société, à lui-même. Chacun répondoit à son gré, suivant ce qui lui venoit à l'esprit dans le peu de tems où le masque le laissoit

seul.

seul. Bientôt celui-ci rentroit, prenoit la feuille des questions avec les réponses, & les portoit au temple; il les présentoit au vénérable; & revenant aussi-tôt, il ordonnoit au récipiendaire d'ôter ses boucles, sa montre, son épée, son argent, tout ce qu'il pouvoit avoir en métal; de baisser le bas de la jambe gauche, & de se dépouiller l'épaule & le bras gauche.

C'étoit ainsi que le candidat étoit conduit au temple, les yeux bandés, & on le faisoit mettre à genoux devant le vénérable. Après diverses questions sur son nom, son surnom, sa patrie, & sur les intentions qu'il avoit en demandant d'être reçu, (à quoi chacun répondoit comme il vouloit) on le conduisoit plusieurs fois autour du temple; & pendant ce tems il entendoit une rumeur & un bruit effrayans. Ensuite ramené au trône du vénérable, & mis encore à genoux devant lui, toujours les yeux bandés, il faisoit sur les saints évangiles ou sur l'épée d'honneur, le serment de garder un secret inviolable & une aveugle obéissance, en répétant mot à mot la formule que lui dictoit un frere qui se tenoit à ses côtés. Dans ce serment, le récipiendaire souhaitoit d'être déchiré tout vivant, ses entrailles jettées au vent & son cœur arraché, plutôt que de violer le secret & de trahir la société.

Alors on lui ôtoit le bandeau, & il se trouvoit au milieu d'un bon nombre de freres, tous vêtus comme nous l'avons dit, chacun l'épée nue & tournée contre lui. Alors le vénérable tenant la main sur la tête du candidat, & la frappant trois fois de son marteau, le déclaroit

apprenti franc-maçon, lui disant » que toutes les » épées qu'il voyoit autour de lui seroient em» ployées à sa défense s'il étoit fidele à la loge, » & se tourneroient contre lui s'il lui étoit infi» dele ". Le nouvel apprenti alloit ensuite embrasser tous les freres : on lui donnoit le tablier & les autres attributs de la maçonnerie ; le vénérable ou l'orateur lui adressoit un discours instructif ; on lui faisoit présent de deux paires de gants, une d'homme & l'autre de femme, la premiere pour son usage, l'autre pour en faire présent à la femme qu'il préféroit ; on lui enseignoit les signes, les attouchemens, les paroles, par lesquels il pouvoit se faire connoître aux autres freres du même grade, & enfin la cérémonie s'achevoit par un cri de joie général & par un soupé, fait aux frais & à l'honneur du nouveau frere.

Le grade de compagnon se donnoit presque de la même maniere, & avec la même formalité. On renouvelloit le même serment, & on apprenoit d'autres signes, attouchemens & paroles qui servent à distinguer les compagnons maçons.

Le troisieme grade, qui est celui des maîtres, exigeoit quelques cérémonies plus sérieuses. On entroit dans le temple sans avoir les yeux bandés ; mais on le voyoit tout tendu de noir & éclairé d'une seule lumiere. Cette entrée étoit précédée d'une instruction différente des autres, & toute symbolique & mystérieuse. Le récipiendaire étoit conduit trois fois autour du temple par le frere terrible, qui lui tenoit la pointe de son épée sur la poitrine nue, mais sans le blesser ; il lui ordonnoit de méditer sur ce qu'il

voyoit suspendu au temple, & il ne voyoit que trois têtes de morts, & sous chacune, des os en croix, avec ces mots : *Memento mori* : souviens-toi qu'il faut mourir.

Au milieu étoit un lit mortuaire, sur lequel étoit étendu un des freres qui faisoit le mort. Le récipiendaire, après avoir fait les trois tours, s'approchoit de ce cercueil ; & en lui faisant croiser les jambes, on le forçoit à tomber à la renverse sur le mort ; mais au moment de la chûte, celui-ci se relevoit adroitement, en sorte que, tandis que l'autre croyoit tomber sur lui, il tomboit sur un matelas ; ensuite on le couvroit d'un drap noir, & l'on faisoit autour de lui différentes cérémonies. Enfin, s'étant relevé, il prêtoit de nouveau au vénérable le serment accoutumé de secret & d'obéissance ; il apprenoit les signes, les attouchemens & les paroles qui distinguoient son grade, alloit embrasser tous les freres, & venoit se placer parmi les maîtres.

Telles étoient, pour l'ordinaire, les cérémonies qui se faisoient à l'admission aux différens grades ; & c'étoit à-peu-près la même chose dans toutes les loges. Ce n'est pas cependant que, tant dans celle-ci que dans les autres, on n'ajoutât quelquefois d'autres cérémonies. On sait que dans celle-ci, parmi les questions que l'on fit à un certain candidat, avant de l'admettre au serment, se trouvoit celle-ci : » S'il étoit disposé » à obéir à tout ce qui lui seroit ordonné par » la loge, même quand cela seroit contraire à » la religion & à la puissance souveraine " ? Et comme il montra de l'indignation, le véné-

rable ajouta, » que ce n'étoit qu'une simple de-
» mande; & que véritablement on ne parloit
» point en loge de la religion, ni de la souve-
» raineté ".

On sait encore que, dans un autre endroit, en recevant un candidat au grade d'apprenti on l'obligea de faire son testament, pour lui faire croire qu'il alloit mourir; & le vénérable lui dit ces paroles: » *Petite, & accipietis; quærite, & in-*
» *venietis; pulsate, & aperietur vobis*". Enfin un troisieme, pour entrer dans une loge étrangere, fut contraint de se confesser à une personne qui, à cette occasion, s'étoit revêtue de l'habit d'un ordre régulier, & qui s'étoit placée dans une espece de confessionnal, dans la chambre des réflexions.

Nous ne pouvons pas donner avec précision les paroles & les attouchemens par lesquels les maçons se distinguent entre eux; car, comme nous l'avons dit ailleurs, ces signes varient suivant la différence des loges & des grades; il arrive aussi qu'ils changent avec le tems, d'après les instructions de la loge-mere. On peut cependant assurer avec fondement, que les paroles sont ordinairement allégoriques aux arts mécaniques des maçons, & à l'édification du temple de Salomon, comme *Tubalkain*, *Booz*, *Mak-Benak*, *Scibolet*, *Jakin*, *Boas*, *Adoniram*; & quant aux signes, ils consistent pour la plupart en mouvemens de la main, du visage, du cou ou de la poitrine, & à serrer la main ou la phalange d'un doigt de son compagnon.

Voilà tout ce qu'on peut dire sur la loge instituée à Rome. Si l'on n'a pu s'instruire parfai-

tement de son secret, de son mystere & de son objet principal, nous avons déja vu que l'on doit en attribuer la cause à ce qu'on y fut instruit à tems des perquisitions qu'on alloit y faire. Non-seulement on cacha les livres & les papiers les plus importans, mais les principaux membres s'évaderent, & eux seuls peut-être avoient connoissance de l'énigme : nous disons peut-être ; car, cette loge étant peu ancienne, il ne seroit pas étonnant qu'on ne lui eût pas encore communiqué la connoissance du secret, de l'objet & du mystere. Au reste, en réunissant les notions que nous avons données dans le cours de cette histoire, sur les maçons, leurs rits, leurs cérémonies, leurs usages & leurs maximes, il suffira d'avoir un peu de bon sens pour connoître l'impiété & le délire qui en sont le caractere.

Rendons graces au ciel qui nous a fourni les moyens de détruire les premieres tentatives que l'on a faites pour introduire cette folie & cette impiété dans notre auguste capitale. La parole irrévocable d'un Dieu fait homme, qui a promis que, malgré toutes les embûches de l'enfer, la foi pour laquelle il a répandu son sang précieux, seroit toujours pure dans l'église de Saint-Pierre ; la protection efficace des saints apôtres qui l'ont propagée, soutenue & défendue au prix d'un douloureux martyr ; le zele du pasteur qui veille personnellement à la garde de son troupeau, & qui n'épargne aucun des soins que peut suggérer la prudence humaine, nous ont sauvés jusqu'à présent, & nous rendent tranquilles sur l'avenir, contre les entreprises de ces loups

dévorans. Plaiſe à Dieu que tout le reſte du monde, convaincu, comme il doit l'être, par les ruines parlantes du tems, ſe délivre pour toujours de cette dangereuſe contagion !

FIN.

THE NEW YORK PUBLIC LIBRARY
REFERENCE DEPARTMENT

This book is under no circumstances to be taken from the Building

OCT 12 1916

form 410